



UFR de Sciences Économiques et de Gestion

**Le rôle de la finance solidaire dans le financement de l'agriculture
alternative : une approche par le rapport au crédit bancaire**

Étude de cas sur France Active MPA-Occitanie

Bastien Roux

Master 2 Économie Sociale et Solidaire
Université Lumière Lyon 2
Année universitaire 2023-2024

Tutrice universitaire : **Émilie Lanciano**, Professeure en Sciences de Gestion à l'Université Lumière Lyon 2

Tuteur professionnel : **François Monat**, Chargé de financement agricole à France Active MPA-Occitanie

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
MPA-OCCITANIE

Remerciements

Merci à François Monat et Elise Colbert, mes tuteur.ices au sein de France Active MPA-Occitanie, pour m'avoir fait confiance pour ce stage et m'avoir accueilli comme un membre à part entière de l'association. Merci à elleux et Robin Brisset-Doyle, pour leurs conseils avisés sur mon mémoire qui m'ont permis de me poser les bonnes questions.

Plus largement, merci à l'ensemble des salarié.es de France Active MPA-Occitanie pour leurs mots de soutien et échanges constructifs, qu'iels ont su m'offrir pour l'écriture de mon mémoire et le bon déroulement de mon stage.

Je remercie également Emilie Lanciano, ma tutrice universitaire et Professeure en Sciences de Gestion à l'Université Lumière Lyon 2, pour l'intérêt qu'elle a montré pour mon sujet de mémoire, ses conseils très utiles et sa réactivité qui m'ont permis de rédiger ce travail dans de bonnes conditions.

Enfin, merci à ma famille et mes ami.es, en particulier Alain, Elsa, Meike et Thomas, pour leurs relectures bien sûr, mais avant tout pour leur soutien moral et encouragements.

Sommaire

Introduction générale

Chapitre 1. L'Agriculture française et son financement

1. Une agriculture en transition

1.1. Après la seconde guerre mondiale, le développement d'un modèle agricole productiviste

1.2. Les limites environnementales et sociales du modèle agricole productiviste

1.3. Le développement de formes alternatives

2. Le financement de l'agriculture

2.1. Les différents types de financement à disposition des projets d'installation agricole

2.2. Des financements publics orientés vers l'agriculture productiviste

2.3. Un financement bancaire qui n'est pas à la hauteur des enjeux

3. Répondre à l'alternatif par l'alternatif : le rôle de la finance alternative dans le développement de l'agriculture alternative

3.1. La finance solidaire, une réponse aux difficultés de financement de l'agriculture alternative

3.2. Les spécificités du réseau France Active et son intérêt pour le financement de l'agriculture alternative

3.3. Méthodologie et échantillonnage de l'enquête qualitative

Chapitre 2. Le rapport au crédit bancaire pour les agriculteur.ices alternatif.ves

1. Les déterminants d'un rapport différent au crédit bancaire

1.1. Un rapport au crédit bancaire guidé par une différence dans le besoin

1.2. Un rapport au crédit bancaire guidé par une volonté d'émancipation idéologique

1.3. Un rapport au crédit bancaire guidé par des appréhensions à l'endettement

2. Le rapport au crédit bancaire pour les agriculteur.ices alternatif.ves

2.1. La figure du / de la non endetté.e bancaire par choix

2.2. La figure de l'endetté.e bancaire par choix

2.3. La figure de l'endetté.e bancaire contraint.e

3. Les facteurs explicatifs des rapports au crédit bancaire des agriculteur.ices alternatif.ves
 - 3.1. L'influence des expériences antérieures sur le besoin et la perception de l'endettement
 - 3.2. L'influence de l'âge à l'installation sur le besoin et la perception de l'endettement
 - 3.3. L'influence des motivations à l'installation sur le rapport au crédit bancaire de la troisième figure et sur la vision critique du système bancaire
 - 3.4. L'influence du capital économique pré-installation sur le rapport au crédit bancaire
 - 3.5. L'influence du rapport au temps et à la nature dans le rapport au crédit bancaire de la première et troisième figure
-

Chapitre 3. Apports et limites du soutien de France Active au développement spécifique de l'agriculture alternative

1. Apports et limites des principaux outils financiers proposés par FAMPAO
 - 1.1. Aux non endetté.es bancaire par choix, une solution de financement alternatif adapté
 - 1.2. Aux endetté.es bancaire par choix, une solution de garantie bancaire partiellement adaptée
 - 1.3. Aux endetté.es bancaire contraint.es, plusieurs solutions adaptées
 2. Les limites au développement d'une offre de financement adaptée aux besoins de l'agriculture alternative
 - 2.1. Les limites des outils financiers proposés par FAMPAO
 - 2.2. Les limites dans le positionnement stratégique de France Active
 - 2.3. Les limites à un déploiement nationale de l'offre agricole dans le réseau France Active
 3. Les limites de la recherche menée
 - 3.1. Les limites dues à l'échantillon
 - 3.2. Les limites dues à la conception théorique
-

Conclusion générale

Introduction générale

A la suite de plusieurs semaines de discussions avec les principales organisations syndicales du monde agricole, le gouvernement français a proposé le 3 avril 2024 un nouveau projet de loi d'orientation agricole. Son article 1^{er} fixe la priorité du gouvernement au sujet de l'agriculture : « la souveraineté alimentaire de la Nation » (Ministère de l'agriculture, 2024).

Cet objectif est justifié dans un contexte géopolitique mondial de plus en plus instable, où la balance commerciale agricole française hors vins et spiritueux est négative (FranceAgriMer, 2023). Cependant, l'agriculture française fait face à une baisse spectaculaire du nombre d'exploitant.es agricoles ainsi que de la surface agricole utile depuis plusieurs dizaines d'années (Agreste, 2020a ; 2020b), fixer une telle priorité politique consiste à souhaiter une augmentation de la productivité par exploitant.es et par hectare cultivé pour augmenter la production agricole nationale. Ainsi, le projet de loi d'orientation agricole de 2024 s'inscrit dans la continuité de la stratégie politique menée depuis la fin de la seconde guerre mondiale, visant à faciliter le développement d'une agriculture productiviste.

Pourtant, les limites sociales et environnementales de ce modèle agricole sont connues depuis longtemps. Déjà en 1867, Karl Marx pointait du doigt les évolutions productivistes et capitalistiques des agricultures américaines et anglaises en disant :

« l'accroissement de productivité et le rendement supérieur du travail s'achètent au prix de la destruction et du tarissement de la force de travail. [...] Chaque progrès dans l'art d'accroître sa fertilité pour un temps, un progrès dans la ruine de ses sources durables de fertilité » (Marx, 1867, p.998)

150 ans après la publication du livre de K. Marx, les critiques à l'encontre de ce modèle d'agriculture productiviste sont de plus en plus importantes, en témoigne les soulèvements autour des projets de méga-bassines en France. Nous pouvons en déduire que cette forme d'agriculture aujourd'hui dominante ne répond plus aux aspirations sociales et environnementales de la population.

Face à ces constats, le développement de formes d'agriculture alternative au modèle productiviste, qui garantissent à la fois la « souveraineté alimentaire de la Nation » et respectent les aspirations sociales et environnementales de la population, semble particulièrement important, c'est pourquoi nous avons choisi d'orienter notre travail dans cette direction.

Pour comprendre ce qui peut relever d'une alternative au modèle agricole productiviste, il convient d'abord de définir le terme « alternatif ». Pour ce travail, nous avons choisi d'utiliser la définition de Martin Parker & al traduite par Julia Parigot qui qualifie d'alternative « toute organisation qui rejette les pratiques, valeurs, normes et critères de distinction établis au sein

de l'espace dominant (...) et qui cherche à en expérimenter d'autres » (Parigot, 2016, p.12 ; Parker & al, 2014). A cette première définition s'ajoute le concept de « promesse de différence » (Le Velly, 2017, p.153) visant à inclure toute personne qui souhaite s'inscrire dans une alternative dans le futur et partage une même critique du modèle dominant.

Par ailleurs, il convient d'ajouter que les alternatives se construisent en opposition à un modèle dominant dans un certain contexte et environnement (Béji-Bécheur & al, 2021, p.155). Appliqué à notre cas, le modèle dominant est l'agriculture productiviste et le contexte est la recherche de souveraineté alimentaire ainsi que le respect des aspirations sociales et environnementales de la population. Nous considérons comme alternative, toute forme d'agriculture qui répond à l'un et à l'autre de ces défis. Comme le premier objectif ne peut passer par l'augmentation de la productivité sans contrevenir à l'atteinte du deuxième objectif, il doit passer par l'augmentation du facteur travail en agriculture.

Le développement de l'agriculture alternative repose donc sur la facilitation de l'accès au métier d'agriculteur.ices pour des personnes non issues du monde agricole ainsi que sur la valorisation des pratiques agricoles vertueuses sur le plan environnemental et social.

Comme toute création d'entreprise, l'installation agricole nécessite des financements. S'intéresser au développement de l'agriculture alternative peut donc passer par l'étude de ses moyens de financement. Dans ce mémoire, nous formulons l'hypothèse que les pratiques agricoles alternatives, portées par des profils alternatifs, ont des besoins de financement différents de ceux de l'agriculture productiviste. Le financement de l'agriculture repose aujourd'hui largement sur le crédit bancaire (Coutellec, 2013, p. 20), s'intéresser à cette première hypothèse revient à se poser la question du rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative. Plus précisément, notre hypothèse est de considérer que l'agriculture alternative a un rapport particulier au crédit bancaire.

Nous entendons par « rapport » à la fois le recours au crédit bancaire ainsi que les représentations vis-à-vis de l'endettement bancaire. Si l'hypothèse formulée s'avère juste, il semble judicieux de s'intéresser à des sources de financement alternatif qui pourraient permettre le développement de l'agriculture alternative compte tenu de ce rapport particulier au crédit bancaire.

La finance solidaire semble à ce titre être un objet d'étude pertinent. La finance solidaire est un modèle de finance apparu dans les années 1980 qui se définit en creux du financement bancaire. Il cherche à répondre « *au défaut d'universalité des banques* » (Bévant, 2003) en s'efforçant notamment à construire « *des relations de confiance ou des relations d'accompagnement* » (Artis, 2011).

Plus spécifiquement, nous allons étudier le réseau de finance solidaire France Active et son antenne régionale France Active MPA-Occitanie (FAMPAO), active dans l'ancienne région Midi-Pyrénées. Le cas de FAMPAO a un intérêt particulier dans le réseau France Active en ce

qu'il soutien déjà l'installation ou la reprise de projets agricoles. Entre 2016 et 2023, 137 projets agricoles ont ainsi été soutenus.

Cela soulève plusieurs interrogations, les outils financiers proposés sont-ils adaptés aux besoins de l'agriculture alternative ? Les solutions proposées sont-elles généralisables à l'échelle nationale ?

Reprenant l'hypothèse formulée plus haut ainsi que ces interrogations, notre mémoire s'attachera à répondre à la problématique suivante : **Actrice de la finance solidaire, FAMPAO répond-elle, par ses outils financiers, aux besoins de financement spécifiques de l'agriculture alternative, contribuant ainsi à son développement ?**

La réponse à cette problématique s'appuiera sur des recherches bibliographiques articulant les courants littéraires de la Sociologie de l'agriculture alternative et de la Socio-économie de la finance. Le premier permettra de comprendre les spécificités sociologiques de l'agriculture alternative tandis que le second nous permettra d'analyser son rapport au crédit bancaire. Peu d'auteur.ices semblent avoir exploré le développement de l'agriculture alternative sous cet angle de recherche. L'ouvrage collectif coordonné par le MIRAMAP en 2013, *Une autre finance pour une autre agriculture*, compte parmi les rares références sur le sujet, notre mémoire s'inscrira dans la continuité de ces travaux.

Afin de caractériser les besoins de financement de l'agriculture alternative, c'est-à-dire répondre à l'hypothèse formulée sur les spécificités du rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative, ce mémoire s'appuiera sur une étude qualitative de 15 entretiens semi-directifs d'agriculteur.ices. La méthodologie de recherche sera détaillée à la fin du premier chapitre. La grille d'entretien et un extrait du dictionnaire de codage sont présentés en annexe.

La réponse à la problématique formulée se décompose en trois chapitres.

Le premier chapitre s'attachera à construire le cadre d'analyse de la suite du mémoire. Plus précisément, nous y présenterons l'agriculture alternative dans le détail après avoir analysé son contexte d'émergence. Dans une perspective de financement, nous étudierons ensuite les formes de financement actuelles de l'agriculture et les limites que nous pouvons lui adresser. Partant de ces limites, nous étudierons en quoi la finance solidaire, par ses valeurs et ses modes d'action pourrait être une possible solution de financement de l'agriculture alternative.

Après avoir présenté nos neuf hypothèses de recherche, le deuxième chapitre consistera à l'analyse du rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative à l'aide des résultats de l'enquête qualitative. Nous pourrions y voir que ce rapport peut être séparé en trois figures différentes qui correspondent à autant de figures sociologiques, de types d'installation, de besoins de financement et d'appréhensions à l'endettement bancaire.

Dans le troisième chapitre, nous ferons un parallèle entre les principaux outils financiers proposés par FAMPAO et les trois figures du rapport au crédit bancaire identifiées dans

l'agriculture alternative ; afin d'analyser en quoi l'association territoriale de France Active réponds aux besoins de l'agriculture alternative et ainsi contribue ou non à son développement. Les problématiques du développement de l'agriculture alternative ayant une portée extrarégionale, ce chapitre s'intéressera également aux possibilités et limites à un essaimage du soutien à l'agriculture alternative à l'échelle nationale du réseau France Active. Enfin, ce dernier chapitre sera l'occasion de revenir sur les principales limites méthodologiques et de conception théorique de ce mémoire.

Chapitre 1 : l'agriculture française et son financement

L'objectif de ce premier chapitre est de construire la base théorique sur laquelle notre étude qualitative, dont les résultats seront présentés dans les chapitres deux et trois, s'appuiera. Après avoir fait un état des lieux des formes d'agriculture, productiviste et alternative, existantes en France ; nous aborderons la question de leur financement en prenant soin d'en évoquer les limites. Nous clôturerons ce chapitre par une analyse du rôle que joue et pourrait jouer la finance solidaire pour pallier les limites du financement de l'agriculture alternative.

1. Une agriculture en transition

L'agriculture française a été, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le théâtre de profonds bouleversements qui ont conduit à l'avènement d'une agriculture productiviste et capitaliste. Après avoir présenté les caractéristiques de cette forme d'agriculture dominante encore aujourd'hui ; nous en présenterons les limites environnementales et sociales ; pour aboutir à l'étude des formes alternatives d'agriculture.

1.1. Après la seconde guerre mondiale, le développement d'un modèle agricole productiviste

Le modèle d'agriculture aujourd'hui majoritaire en France, que nous qualifierons par la suite de productiviste et capitaliste, a commencé à se développer pendant la seconde guerre mondiale et jusque dans les années 1970 (Micoud, 2021 ; p.31). Le changement de paradigme qu'elle a provoqué dans le monde agricole a été tel que la période 1950-1970 est souvent qualifiée de « seconde révolution agricole » (Tassel, 2018). Cette terminologie n'est pas anodine car elle est directement liée à celle de la « révolution industrielle » qui s'est déroulée à la même période. Plusieurs auteurs, et notamment W.W. Rostow, estiment d'ailleurs que la révolution agricole a permis à la révolution industrielle et inversement (Rostow, 1963). La logique est la suivante : les industries se développent très rapidement au sortir de la guerre et ont besoin de plus en plus de main d'œuvre. La population agricole constitue pour cela un bon vivier puisqu'elle concentre en 1954, 31 % de la population active française (Gervais, 1972). L'importation de machines agricoles et d'engrais des Etats-Unis via le plan Marshall permettent à l'agriculture de se mécaniser et réduisent ainsi ses besoins en main d'œuvre. On assiste donc à cette période à un véritable exode rural, plus particulièrement des aides familiales et des ouvriers agricoles (Gervais, 1972). Tandis que la part de l'emploi dans l'industrie passe de 31 % à 40 % entre 1950 et 1970, elle passe de 31 % à 11 % en agriculture sur la même période (Jany-Catrice, 2012, p.40-41).

L'article de Michel Gervais, *L'économie agricole française 1955-1970*, illustre parfaitement les changements structurels opérant dans le domaine agricole à cette période et transformant l'agriculture traditionnelle d'avant-guerre en une agriculture productiviste et capitaliste. Outre la mécanisation de l'agriculture et la diminution de la population agricole, il détaille statistiquement l'augmentation des achats courants de produits industriels (p.19) et l'agrandissement significatif de la taille des fermes (p.16). Il résulte de ces transformations une augmentation significative de la productivité agricole. Entre 1949 et 1962, elle augmente en moyenne de 6,8 % par heure de travail alors que ce taux est de 5,5 % pour les autres branches d'activités sur la même période (Vincent, 1965, p.93). De même, l'achat de machines et l'augmentation de la taille des exploitations entraîne une augmentation significative de leur valeur capitaliste. Nous verrons plus tard que le crédit bancaire a joué un rôle de premier plan dans la capitalisation des fermes agricoles. Ces deux phénomènes justifient la qualification de ce modèle d'agriculture de productiviste et capitaliste.

Si l'agriculture a pu se transformer si radicalement sur une période aussi courte, c'est parce que c'était avant tout le fruit d'une volonté politique. Dès 1945, le gouvernement français exprime en effet son souhait de faire de la France un pays souverain sur la question alimentaire (Gervais, 1972, p.6). Les différentes lois d'orientations agricole, notamment les lois Pisani de 1960 et de 1962, les aides à l'installation des jeunes et les aides au départ des vieux agriculteur.ices, la mise en place de la politique agricole commune à l'échelle européenne ont ainsi largement contribué à l'avènement de l'agriculture productiviste (Calmès, 2002, p.2 ; Micoud, 2021, p. 31-32). L'objectif politique est atteint en 1969, la balance commerciale française dans le domaine agricole y est excédentaire pour la première fois (Gervais, 1971, p.6). Durant cette période d'ouverture des marchés européen et mondiaux, la France est même devenue la deuxième exportatrice agricole au niveau mondial (Calmès, 2002, p.2).

D'un point de vu sociologique, cette transformation du monde agricole est synonyme d'un passage d'une figure de paysan.ne à une figure d'agriculteur.ice (Hervieu & Purseigle, 2008). Dans la figure paysanne, les valeurs portées sont celles de la famille et de sa propre sécurité alimentaire, d'un rapport de soumission à la nature et à ses aléas. Dans la figure de l'agriculteur.ice, l'agriculture devient un métier qui s'apprend plutôt que le fruit d'une hérédité familiale ; le couple agricole est au centre des représentations ; les progrès techniques, biologiques et chimiques sont perçus comme des avancées ; il devient possible de « dompter » la nature.

Cette transformation entraîne des changements dans les comportements économiques. Pour Pierre Bourdieu, on passe d'un ethos traditionnel à un ethos capitaliste (Bourdieu, 1963). La soumission à la nature et à ses aléas de la figure paysanne implique une logique de provision des surplus alimentaires et monétaires. Par ailleurs, l'importance des liens familiaux et l'ancrage local incitent les paysan.nes à solliciter des crédits vendeurs ou des emprunts familiaux en cas de besoin plutôt que des emprunts bancaires. Pour la figure de l'agriculteur.ice, la domination de la nature entraîne une logique de prévision. Les agriculteur.ices sont capables

de prévoir les rendements futurs et n'hésitent plus à effectuer les investissements nécessaires en amont. Pour permettre ces investissements plus importants, la dette bancaire devient une solution plus adaptée. Le Crédit Agricole devient alors un acteur important du développement de l'agriculture productiviste par les fonds qu'elle débloque.

Le développement du modèle agricole productiviste a été d'une importance capitale pour permettre aux industries françaises de se développer avec des moyens humains adaptés et à la France de rayonner à l'international dans ce domaine d'activité. Cependant, la poursuite des tendances structurelles énoncées de manière toujours plus exacerbée a fait émerger des défaillances environnementales et sociales importantes de ce modèle qu'il convient de préciser dans la prochaine partie.

1.2. Les limites environnementales et sociales du modèle agricole productiviste

1.2.1. Un appauvrissement des sols et des émissions importantes

A partir des années 1970, le sujet du réchauffement climatique et de l'écologie commence à être de plus en plus reconnu dans la sphère scientifique. En 1972, le club de Rome publie le fameux rapport Meadows qui démontre les limites de la croissance. En 1974 en France, le terme « écologie » apparaît pour la première fois dans la sphère politique lors des élections présidentielles de 1974 (Micoud, 2021, p.33). Cet intérêt croissant amène la société à s'interroger sur l'impact des différents domaines d'activité pour l'environnement. L'agriculture n'échappe pas à la règle et le modèle d'agriculture productiviste est rapidement identifié comme néfaste pour l'environnement.

Premièrement, nous avons vu que l'une des caractéristiques de l'agriculture productiviste était l'utilisation massive d'engrais et de pesticides chimiques. L'impact négatif de ces produits sur la terre, la biodiversité et la santé humaine n'est maintenant plus à démontrer à l'image des polémiques actuellement en cours sur l'utilisation du glyphosate, herbicide nocif notamment pour la santé des agriculteur.ices qui l'utilisent et pour les pollinisateurs dont le rôle sur la biodiversité est primordial.

Deuxièmement, les pratiques d'élevage intensif (hors-sol ou en stabulation) dégradent largement la qualité de l'eau et des sols par les effluents qu'elles rejettent (Calmès, 2002, p.7). L'exemple le plus flagrant en France est la Bretagne où les nitrates rejetés en excès par les élevages entraînent la prolifération d'algues vertes sur le littoral, nocives pour l'environnement et pour la santé humaine (d'Allens, 2019).

Troisièmement, outre la dégradation de la qualité de l'eau, l'agriculture productiviste est également très gourmande en eau ; à l'heure où la question de l'accessibilité à cette ressource devient de plus en plus préoccupante. D'abord, l'agriculture productiviste est responsable de la suppression de nombreuses haies et talus qui en plus d'autres effets positifs, limitent l'érosion

des terres et les inondations (Griffon, 2013, p.14). Cette transformation progressive de notre paysage rural est notamment liée à l'agrandissement de la taille des exploitations agricoles, caractéristique de l'agriculture productiviste, qui a entraîné des restructurations de parcelles (Calmès, 2002, p.5). Ensuite, le modèle productiviste nécessite par nature une irrigation importante. Il y a des cultures très gourmandes en eau, en première ligne le maïs, qui ont été largement subventionnées par les aides publiques. Pour assurer un débit suffisant en eau, les agriculteur.ices productivistes puisent dans les nappes souterraines et rivières pour alimenter des méga-bassines, qui sont d'ailleurs pour la plupart illégales et sujettes à controverses actuellement (Biteau, 2022).

Les trois exemples susmentionnés illustrent parfaitement les répercussions négatives que peut avoir le modèle agricole productiviste, encore majoritaire aujourd'hui. A l'heure où le réchauffement climatique devient une préoccupation majeure de l'ensemble des parties prenantes de notre société, des modèles agricoles alternatifs, puisant notamment dans les pratiques traditionnelles semblent être une solution à développer. C'est d'autant plus important que l'agriculture pourrait être un véritable atout dans la lutte contre le dérèglement climatique par les capacités de stockage du carbone qu'elle permet (Soussana & Lemaire, 2014).

1.2.2. Baisse structurelle de la population agricole

Nous avons vu en partie 1.1. que l'un des mouvements structurels relatifs au développement de l'agriculture productiviste était la baisse du nombre d'agriculteur.ices dans la population active française du fait de la mécanisation de l'agriculture et des besoins de main d'œuvre importants des industries. L'avènement de la figure sociologique de l'agriculteur.ice a également changé la vision du métier. Autrefois considérée comme la seule voie possible pour les enfants d'agriculteur.ices, il devient progressivement un métier comme un autre et l'obligation héréditaire s'estompe petit à petit (Hervieu & Purseigle, 2008). Ce changement de paradigme sociologique permet aux enfants d'agriculteur.ices de s'émanciper d'un futur prédéfini. Cependant, la baisse structurelle de la population agricole devient préoccupante, si bien que le renouvellement de la population agricole est exposé comme l'une des problématiques les plus urgentes à résoudre du monde agricole actuellement dans la nouvelle loi d'orientation agricole de 2024 (Ministère de l'agriculture, 2024). Afin d'illustrer notre propos, voici quelques données issues du dernier recensement agricole en 2020. Concernant le nombre d'exploitant.es, il a baissé de 69 % entre 1970 et 2020 ; et 43 % des exploitant.es ont plus de 55 ans, c'est 7 points de plus que en 2010. Cette partie des exploitant.es pourront demander de bénéficier de leurs droits à retraite dans la prochaine décennie. La pyramide des âges des exploitant.es agricole ne laisse par ailleurs que peu de perspective de renouvellement de la population agricole (Agreste, 2020a). Nous assistons à une baisse de la population agricole liée à un vieillissement des agriculteur.ices. Ce vieillissement est d'ailleurs particulièrement présent dans les départements de la région Occitanie (Agreste, 2020a). Cette évolution est d'autant plus problématique que s'il est question de réduire la mécanisation et l'utilisation

d'intrants chimiques pour répondre aux enjeux environnementaux, le facteur travail devrait nécessairement réaugmenter massivement.

Face au vieillissement de la population agricole, à la baisse du nombre d'agriculteur.ices et la baisse du nombre de cadres familiaux qui reprennent une exploitation familiale, il devient de plus en plus nécessaire de convaincre des profils extérieurs au monde agricole d'investir ce champ d'activité.

1.2.3. Agrandissement de la taille des fermes

En France, la taille moyenne d'une exploitation agricole est passée de 15 ha après la seconde guerre mondiale à 42 ha en 2000 (Calmès, 2002, p.5) et 69 ha en 2020 (Agreste, 2020b). Cette augmentation qui s'accélère significativement est le fruit d'une dispersion plus importante entre les grandes exploitations de plus de 100 ha, dont le nombre a augmenté de 6 % entre 2010 et 2016, et les petites exploitations, de moins de 10 ha, dont le nombre a diminué de 17 % sur la même période (Commission Européenne, 2021, p. 16). Les mêmes tendances peuvent être observées sur les tailles de cheptel d'après les mêmes sources.

Cette évolution peut être expliquée par plusieurs facteurs cumulatifs.

D'abord, c'est le fruit de la diminution de la population agricole, détaillée plus haut, qui engendre mécaniquement une augmentation du nombre de terres disponibles à l'achat.

Ensuite, c'est le fruit de la mécanisation de l'agriculture. Les engins agricoles utilisés sont en effet très onéreux et pour pouvoir les amortir, il est nécessaire d'en optimiser l'usage (Gervais, 1972, p.20). La facilitation de l'acquisition de terres, permise par le premier facteur, permet aux agriculteur.ices d'agrandir leur surface cultivée pour optimiser l'utilisation de leurs engins.

Pour finir, c'est également le fruit de l'orientation des politiques publiques. La politique agricole commune européenne en premier lieu, dont les aides sont conditionnées à la taille de l'exploitation, en termes d'hectares ou de cheptel. Les politiques nationales ne sont pas non plus en reste. Les subventions d'aides à l'investissement obligent en effet les agriculteur.ices à acheter du matériel neuf, donc plus cher et difficile à amortir. La dotation jeunes agriculteur.ices, principale aide à l'installation en France, sur laquelle nous reviendrons, apposeait des seuils d'investissements au-delà desquels les aides sont plus importantes.

L'augmentation de la taille des fermes pose des problèmes environnementaux par le modèle productiviste qu'elle contribue à accentuer. Par ailleurs, elle pose des problèmes sociaux. D'une part, elle augmente les inégalités au sein du monde agricole entre les grands propriétaires terriens capitalistes et les agriculteurs prolétaires (Laferté, 2021, p. 161). Les premiers usent par ailleurs de leur position dominante pour appliquer des « pas de portes » ou garder les aides PAC, pratiques illégales, lors de la revente ou la mise en fermage de leurs terres (Barral & Pinaud, 2017). D'autre part, l'agrandissement de la taille des fermes limite nécessairement les possibilités de reprise pour des questions de coûts. Cela constitue à la fois un manque à gagner pour la ou le cédant et accentue les difficultés de renouvellement de la population agricole.

Face à ces limites sociales, sociétales et environnementales qu'induit le modèle agricole productiviste, des formes agricoles alternatives, récentes et en développement ou en phase d'émergence tentent de proposer une transition agricole, une manière différente d'appréhender le rapport à la terre et au vivant.

1.3. Le développement de formes alternatives

Afin d'étudier les différentes formes d'agriculture alternative coexistantes, il convient de revenir sur le terme « alternative » défini en introduction. Nous avons vu qu'il s'agissait de formes de rejet avérées ou souhaitées des « pratiques, valeurs, normes et critères de distinction établis au sein de l'espace dominant » (Parigot, 2016, p.12 ; Parker & al, 2014 ; Le Velly, 2017, p.153).

Rappelons également que les alternatives ne peuvent se construire indépendamment du contexte dans lequel elles s'inscrivent (Béji-Bécheur & al, 2021, p.155). Or, le contexte actuel est construit à la fois sur des limites environnementales et sociales de l'agriculture productiviste et sur une recherche de souveraineté alimentaire (Ministère de l'agriculture, 2024).

Conformément à la définition, le caractère alternatif d'un projet ne peut pas reposer uniquement sur des pratiques mais dépend aussi du profil des personnes. Ci-dessous, nous souhaitons présenter les pratiques alternatives et les profils alternatifs.

1.3.1. Une alternative par les pratiques

De nombreuses terminologies peuvent être utilisées pour qualifier des formes d'agriculture alternative. Certain.es auteur.es ont tenté de donner une définition qui puisse correspondre à ce que l'on entend généralement par agriculture alternative par les pratiques. Le travail de Curtis E. Beus et Riley E. Dunlap nous semble à ce titre intéressant. En 1990, ils proposent un ensemble de pratiques sur lesquelles l'agriculture alternative se démarque de l'agriculture dominante (Beus & Dunlap, 1990). Ces critères sont résumés par Christian Deverre comme suit : des fermes plus petites et des marchés alimentaires régionalisés ; une indépendance dans la production et plus généralement le mode de vie ; l'intégration à un territoire avec une coopération entre pairs ; un travail en harmonie avec la nature ; une diversification des productions (polyculture élevage,...) ; une utilisation raisonnée des ressources naturelles (Deverre, 2011, P.41-42). A cela s'ajoute également un mode de commercialisation en vente directe (VD) ou en circuit court (CC), soit maximum un intermédiaire (Dufour & Lanciano, 2012). Il faut entendre cette liste comme un ensemble de pratiques alternatives observées sur le terrain mais pas comme un ensemble de critères nécessaires pour être qualifié.es d'alternatif. Mettre en place une partie de ces pratiques est déjà une alternative à l'agriculture conventionnelle. Il est intéressant de noter que ces critères entraînent un passage de l'agriculture vue comme un métier à l'agriculture vue comme un mode de vie dans l'agriculture alternative. Ce mode de vie respectueux de la nature et les pratiques

agroécologiques qui en découlent permettent de répondre aux limites environnementales engendrées par le modèle productiviste.

D'un point de vue des figures sociologiques, un lien peut être fait entre les critères susmentionnés et les valeurs de la paysannerie traditionnelle. Nous pouvons donc penser que produire une alternative à l'agriculture productiviste consiste pour certain.es à revenir aux pratiques de l'agriculture paysanne qui avait été déclassée lors de la modernisation de l'agriculture au profit de la figure de l'agriculteur professionnel ou de l'entreprise agricole (Hervieu & Purseigle, 2008 ; Bourdieu, 1963). Cependant il est important de noter que si ce rapprochement peut être fait sur les valeurs et les pratiques, les profils de la paysannerie moderne ne sont pas ceux de la paysannerie traditionnelle basée sur une transmission héréditaire des savoirs agricoles. La prochaine partie détaille les profils de l'agriculture alternative.

1.3.2. Une alternative dans les profils

Une autre figure sociologique nous semble intéressante à étudier, en ce qu'elle constitue à la fois une alternative à l'agrandissement de la taille des fermes et offre une solution à la crise démographique du monde agricole. Cette figure n'est pas basée sur des pratiques alternatives comme la figure paysanne mais est directement liée au profil de la personne installée. Néanmoins, elles sont étroitement liées puisque la problématique démographique est d'autant plus importante dans l'agriculture paysanne nécessitant un facteur travail beaucoup plus significatif que l'agriculture conventionnelle, intensive en facteur capital.

Le métier d'agriculteur.ices est dans le monde paysan traditionnel un métier qui se transmet de génération en génération. Néanmoins, nous avons vu que de moins en moins d'enfants d'agriculteur.ices reprenaient les fermes familiales (Hervieu & Purseigle, 2008). Aussi, pour renouveler la population agricole, il faut aller chercher des personnes prêtes à s'installer en dehors du cadre familial (HCF). Par cette simple caractéristique, les profils HCF peuvent être considérés comme alternatifs à un modèle dominant favorisant la reproduction sociale. Par ailleurs, les installations HCF sont souvent innovantes et atypiques (Dufour & Lanciano, 2012) et sont en moyenne 50% plus petites que les installations CF (Lefebvre & Quelen, 2004, p.4). Leur contribution à l'élargissement de l'agriculture alternative est donc significative pour au moins trois raisons.

En 2008, les installations HCF représentaient près d'un tiers des installations (Hervieu & Purseigle, 2008). Des progrès ont été fait pour faciliter l'accès à l'agriculture pour ce type de public. C'est d'ailleurs également un des objectifs fixés dans l'article 1^{er} de la nouvelle loi d'orientation agricole (Ministère de l'agriculture, 2024). Cependant, les efforts à faire sont encore importants pour pallier les nombreux départs en retraite à venir.

Lefebvre & Quelen ont mené en 2004 une étude sociologique sur les installations HCF afin comprendre leurs caractéristiques. Il sort de cette étude que les HCF sont motivés à l'installation par la recherche d'indépendance et d'une meilleure qualité de vie par rapport à leurs expériences professionnelles passées (qui est en moyenne d'une durée de 7 à 9 ans). Par ailleurs, les auteurs identifient deux typologies de HCF : les « locaux » et les « migrants ».

Les HCF « locaux » sont issus de la ruralité et ont pour 53% d'entre eux des parents agriculteur.ices. Avec un niveau de diplôme plus faible que les « migrants », iels ont une ou plusieurs expériences professionnelles avant installation d'en moyenne six ans et demi et majoritairement dans le secteur agricole.

Les profils « migrants » quant à eux sont pour un tiers des urbains sans lien particulier même de parenté avec le monde agricole. Ils ont donc une mauvaise connaissance du monde agricole et de la ruralité. Après des expériences professionnelles de neuf ans en moyenne, ils décident de s'installer en agriculture. Ces profils s'engagent plus que les sédentaires dans des filières de production atypiques avec une recherche de qualité de production (Lefebvre & Quelen, 2004).

Un rapprochement entre les figures sociologiques de Cécile Gazo, qui s'intéresse particulièrement aux HCF urbain.es, ou néo-ruraux.les, et celles de Christian Mouchet & Jean-François Le Clanche, qui s'intéressent aux petites exploitations ; permettent de lier les enjeux du renouvellement démographique et de l'agrandissement de la taille des fermes par le prisme des installé.es HCF. En effet, nous pouvons voir des ressemblances fortes entre la figure de « l'engagé pour soi » de Cécile Gazo et de « l'entrepreneur indépendant » de Mouchet & Le Clanche d'une part, et de « l'engagé pour la société » et « l'entrepreneur territorial » d'autre part. Les deux figures empruntent dans leur discours au champs lexical de l'entrepreneuriat, iels cherchent à optimiser leur outil de production et à maximiser la valeur ajoutée de leur production par de la commercialisation direct ou en circuit court et / ou de la transformation. Ils se distinguent néanmoins par leur motivation et leur rapport au monde. « L'entrepreneur indépendant » est en quête de sens, d'indépendance et cherche par l'agriculture à prouver son utilité pour son monde. Cependant, il fait peu d'allusions aux problématiques méso de son secteur d'activité contrairement à « l'entrepreneur territorial » qui est beaucoup plus intégrée à son tissu social local, qui s'implique dans des organisations professionnelles et qui est ouvertement critique vis-à-vis du système dans lequel il évolue (Gazo, 2023 ; Mouchet & Le Clanche, 2007).

Par les pratiques, l'agriculture paysanne constitue une alternative au modèle conventionnel et ses méfaits environnementaux. Par les profils, on constate que l'agriculture paysanne est portée non plus par des enfants d'agriculteur.ices poursuivant une transmission familiale comme dans la paysannerie traditionnelle, mais plutôt par des profils d'installé.es HCF et plus particulièrement néo-ruraux. Ceux-ci, offrent une alternative à l'agrandissement de la taille des fermes du fait des problématiques démographiques du monde agricole. Ces formes plurielles d'agriculture alternative permettent l'avènement d'une transition agricole définie par Claire Delfosse & Jean Vandois comme :

« le passage progressif de l'agriculture de la période industrielle aux formes plurielles d'une agriculture multifonctionnelle mises en place pour fournir des réponses appropriées aux aspirations de la société » (Delfosse & Vandois, 2000).

Il nous semblait important de qualifier les profils sociologiques de ceux qui portent l'agriculture alternative car il s'agit des profils d'exploitations que nous allons interroger dans notre enquête qualitative et les caractéristiques sociologiques identifiées par la littérature nous permettront de comprendre les ressorts de leur rapport au crédit bancaire.

S'intéresser au rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative nécessite de s'intéresser au financement de l'agriculture. Quels sont les moyens à disposition des agriculteur.ices pour financer leur exploitation ? Quelles sont les différentes stratégies d'investissements des agriculteur.ices souhaitant s'installer ? A quelles difficultés de financement l'agriculture alternative doit-elle faire face ? Voici les questions auxquelles nous souhaitons répondre dans la prochaine partie.

2. Le financement de l'agriculture

Depuis la « modernisation » de l'agriculture après la seconde guerre mondiale, l'agriculture est devenue un secteur d'activité particulièrement intensif en capital. De fait, le coût des engins agricoles nécessaires à la production sont onéreux (Gervais, 1972, p.20). Même si elle utilise moins d'engins, l'agriculture alternative n'est généralement pas exempts d'une partie de ces investissements. Par ailleurs, exercer le métier d'agriculteur.ice nécessite d'avoir un accès à la terre. Bien que le fermage se développe de plus en plus, une large proportion des agriculteur.ices restent propriétaires de leur terres, en particulier dans le sud de la France (Courleux, 2011, p.46). L'achat de terre nécessite des investissements importants au démarrage. De plus, le prix moyen à l'hectare des terres agricoles a augmenté en France de 52 % entre 1995 et 2011 (Lefebvre & Rouquette, 2011, p.161). Face à ces besoins importants, différentes solutions de financements existent. Notre première partie visera à détailler ces différentes solutions de financement. Puis nous précisons en quoi les financements publics et le financement bancaire est aujourd'hui en échec pour le financement de l'agriculture alternative.

2.1. Les différents types de financement à disposition des projets d'installation agricole

2.1.1. Les différentes stratégies d'installation

La littérature observe deux principales stratégies d'investissement à l'installation agricole : l'installation dite « classique » et l'installation dite « progressive » (Morel, 2016, p.213 ; Hugues, 2013, p.36 ; Mouchet & Le Clanche, 2007, p.70).

La première ressemble à une installation entrepreneuriale classique. Elle consiste à porter son plan d'investissement à hauteur des besoins nécessaires pour la constitution d'un outil de production adapté à la production et au type d'agriculture (conventionnelle ou alternative) visé.

La deuxième peut de fait être considérée comme une alternative à la stratégie conventionnelle. Elle consiste à limiter son plan de financement aux investissements strictement nécessaires à un démarrage rudimentaire de l'activité de production. Le reste de l'outil de production se constitue donc au fil des exercices excédentaires, de l'acquisition de matériel d'occasion et de l'auto-construction. Cette deuxième option implique une charge de travail plus importante puisqu'il faut ajouter au temps de production, un temps supplémentaire à l'amélioration ou la construction de l'outil de production (Morel, 2016, p.213). Cette stratégie peut être subie du fait d'un capital insuffisant au démarrage qui contraint de fait le plan de financement. Elle peut également être choisie par conviction. Anne Hugues met en avant quatre justifications possibles : garder son indépendance vis-à-vis des aides publiques et des banques commerciales, notamment sur le temps de mise en place ; l'appréhension à faire des emprunts importants sans pouvoir ensuite les rembourser ; la volonté de ne pas offrir aux banques une partie des revenus de la production ; la volonté de démarrer progressivement pour monter en compétence à son rythme (Hugues, 2013, p.36).

Sortant momentanément d'un cadre théorique focalisé sur l'agriculture, un parallèle intéressant peut être fait avec la notion de « bricolage » traitée dans la littérature liée à l'entrepreneuriat. Sandrine Ansart, Raffi Duymedjian et Hugues Poissonniers introduisent une nouvelle figure entrepreneuriale, celle du « bricoleur », en opposition à celle de l'entrepreneur rationnel. L'entrepreneur bricoleur est dans une optique de faire « avec les moyens du bord », dans un contexte contraint (bricolage tactique) ou dans une volonté stratégique. L'entrepreneur rationnel adopte quant à lui un « comportement d'optimisation portant sur le profit » (Ansart & al, 2012, p. 82). La stratégie d'installation dite « classique » semble se rapprocher d'une stratégie rationnelle d'optimisation du potentiel économique d'une exploitation agricole portée par des entrepreneurs rationnels. La stratégie d'installation progressive, choisie ou contrainte, semble quant à elle s'apparenter à des pratiques de bricolage portées par des entrepreneurs bricoleurs.

2.1.2. Les moyens de financer l'installation agricole

Nous allons ici développer une liste des principaux financements que nous avons observés sur les plans de financement des projets soutenus par France Active MPA-Occitanie. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur une classification de Patrick Mundler et Danielle Ponchelet en deux catégories : « Les ressources d'origine interne » et « les ressources d'origine externes » (Mundler & Ponchelet, 1999, p.23).

Selon ces auteur.ices, les premières dépendent du degré de sociabilisation de l'installé.e, c'est à dire de sa propension à convaincre les personnes de son environnement de proximité à soutenir financièrement le projet d'installation. Nous y retrouvons :

- L'autofinancement, ce sont les ressources propres de l'installé.e issues de son épargne personnelle, de la vente d'un bien, d'un héritage. Apporter ces ressources dans son projet est un gage de confiance de l'individu dans la réussite de son entreprise. D'autant plus si elles sont apportées en capital social plutôt qu'en compte courant associé.
- Le soutien familial ou amical. Il peut être sous forme de don ou de prêt. S'il est sous forme de prêt, les conditions de remboursement sont généralement très favorables au / a la porteur.se de projet (taux nul, flexibilité dans le remboursement).
- Le crédit vendeur consiste pour la ou le cédant à proposer à la ou au repreneur de payer le montant dû sur un laps de temps échelonné. Les conditions de paiement sont généralement plus favorables que celles d'un emprunt bancaire. Elles peuvent même être très souples en fonction de la relation entre les deux parties.
- Le financement participatif. Il s'agit d'un mécanisme de financement issu de la finance solidaire consistant à demander à des particuliers de donner ou prêter de l'argent, avec ou sans contrepartie, à un projet. Les conditions de remboursement, s'il en est, sont plus favorables que celles d'un emprunt bancaire. Cependant les plateformes de financement participatif (Miimosa, BlueBees) se rémunèrent en pourcentage de la cagnotte collectée. Ce type de financement est plus particulièrement mobilisé par les initiatives d'agriculture alternative (Guillemin, 2023).

Etant donné que ces solutions de financement sont un gage d'intégrité de la personne souhaitant s'installer, nous pouvons penser que leur mobilisation facilite l'obtention de ressources d'origine externe et plus précisément des emprunts bancaires. Plus généralement, ce type de ressource comprend :

- Les emprunts bancaires, c'est une ressource très largement mobilisée en agriculture, nous y reviendrons amplement par la suite.
- Les aides publiques à l'installation. Au niveau national, la principale mobilisée est la dotation jeunes agriculteur.ices (DJA). Elle est destinée aux personnes de moins de 40 ans disposant de la capacité agricole (diplôme agricole ou expériences

professionnelles significative en agriculture) et ayant suivi un plan de professionnalisation personnalisé. Son montant (12-38K€) varie en fonction de la zone d'implantation, du type de production et du profil de l'installé.e.

Au niveau de la région Occitanie, la dotation nouvelle au agriculteur.ice (DNA) est une aide ayant vocation à combler les défaillances de la DJA. D'un montant plus faible, elle nécessite tout de même de répondre à certaines conditions.

- Les subventions d'investissement, généralement portées par les régions, elles sont fléchées sur certains types d'investissements et ne couvrent souvent qu'une partie de l'investissement. Nous pouvons notamment citer le Dispositif Unique ou le pass petits investissements dans les exploitations agricoles.
- Les subventions ou prêts de fondations. En particulier de la fondation Raoul Follereau par son programme « action rurale nord » à destination des publics précaires. Elle propose des subventions ou des prêts à taux 0 % d'un montant moyen de 5K€ à des personnes en situation de précarité (Fondation Raoul Follereau, 2024).

Selon Mundler et Ponchelet, les ressources d'origines externes sont un « indicateur du degré d'intégration des personnes au système » (Mundler & Ponchelet, 1999, p.23). Nous avons vu précédemment que le système actuel (c'est-à-dire l'orientation des politiques publiques notamment) était largement orienté vers le développement de l'agriculture productiviste ; nous pouvons donc faire l'hypothèse que les ressources d'origine externe sont plus difficilement mobilisables par les agriculteur.ices alternatif.ves puisque de facto en marge du modèle productiviste par leurs pratiques et profils. Les parties suivantes s'attacheront à montrer cela.

2.2. Des financements publics orientés vers l'agriculture productiviste

En partant de l'étude des principales aides publiques mobilisables en agriculture, nous souhaitons montrer en quoi elles favorisent l'agriculture productiviste et pénalisent de fait le développement de l'agriculture alternative.

Partons de la principale aide mobilisable, celle de la Politique Agricole Commune (PAC) Européenne. Mise en œuvre au début des années 1960, sa mise en application par des plans quinquennaux successifs s'est toujours inscrite dans la continuité des politiques nationales visant le développement de l'agriculture productiviste (Hugues, 2013, p.29). L'application nationale de la PAC 2023-2027 continue aujourd'hui encore à favoriser les agriculteur.ices productivistes et ralentir le développement de l'agriculture alternative d'au moins deux manières.

Premièrement, les aides directes aux agriculteur.ices sont principalement allouées à l'hectare. Pour augmenter le montant de leur subventions, les agriculteur.ices adoptent donc rationnellement des stratégies d'agrandissement des fermes (Barbau & Iladoy, 2012, p.25), symptomatique d'une agriculture productiviste.

Deuxièmement, les pratiques vertueuses de l'environnement valorisées par des aides supplémentaires sont trop peu ambitieuses. 99,85 % des exploitations françaises atteignent le niveau un et 85 % le niveau deux (Lassalas & al, 2023, p.7). De plus, les montants des aides débloqués pour l'obtention de ces niveaux sont trop faibles. L'ensemble n'incite donc pas à un changement de pratiques des agriculteur.ices conventionnel.les et ne valorise pas suffisamment les petites exploitations agroécologiques qui peinent à vivre dignement de leur production (Laroche-Dupraz, 2023).

Pour poursuivre, la DJA, principale aide nationale à l'installation agricole pose également plusieurs problèmes.

Premièrement, nous l'avons vu, elle est réservée à une catégorie de profils très spécifique et exclu de fait 2/3 des installations (Quelin & De Rincquesen, 2012, p.1), ce qui pose question compte tenu des contraintes démographiques du monde agricole.

Deuxièmement, pour valider l'obtention complète de la DJA, il est nécessaire de remplir des conditions de rentabilité importante à moyen terme, sous peine de devoir la rembourser. Cette contrainte est de nature à décourager certain.es porteur.ses, en premier lieu les installations progressives et les petites exploitations.

Troisièmement, les précédentes moutures de la DJA encourageaient les grosses installations avec des majorations pour les plans de financement au-delà de 100K€ ou l'accès à des prêts bancaires bonifiés, ce qui n'était pas non plus de nature à inciter l'installation de petites exploitations à caractère alternatif.

Pour pallier les lacunes de la DJA, notamment sur la question de l'âge, la région Occitanie a mis en place la DNA. Néanmoins, les conditions nécessaires à son obtention sont également discriminantes envers certains projets et son montant, plus faible, limite les opportunités d'investissement.

Pour finir, la subvention d'investissement régionale Dispositif Unique (DU) ne permet pas l'achat de matériel d'occasion qui permettrait pourtant de limiter les coûts et par ailleurs l'utilisation de ressources naturelles supplémentaires. De plus, les dépenses éligibles, qui ne comprennent pas non plus les investissements fonciers par exemple, doivent être supérieures à 20 K€. Les installations de petite envergure sont donc exclues du dispositif. Enfin, l'obtention des aides DJA ou DNA déjà discriminantes permettent d'avoir une majoration du DU, ce qui accentue les inégalités.

Nous espérons avoir montré par ces exemples, l'orientation claire que prennent les aides publiques en faveur du développement d'une agriculture à caractère productiviste.

2.3. Un financement bancaire qui n'est pas à la hauteur des enjeux

L'emprunt bancaire constitue un véritable levier financier pour les installations agricoles de nature plutôt gourmandes en capital (Bouchedor, 2013, p.145). Elles permettent d'apporter une dimension au projet que les seules ressources internes et aides publiques peinent à conférer aux projets. Pour certains, l'endettement est même devenu indissociable de l'installation en agriculture (Chartier, 2013, p.55). Il suffit pour s'en rendre compte de constater la progression de l'endettement moyen en agriculture. Entre 1980 et 2011, la moyenne du crédit à l'agriculture est passé de 50K€ à 164K€ (Coutellec, 2013, p.20).

L'objectif de cette sous-partie est de montrer que malgré l'importance de cette source de financement dans le secteur agricole, elle revêt des limites importantes générales pour le secteur et plus particulièrement quand il s'agit de financer l'agriculture alternative.

2.3.1. Les limites générales du financement bancaire à l'agriculture

Le secteur agricole nécessite un traitement bancaire spécifique pour plusieurs raisons. Les capacités de remboursement sont fluctuantes du fait des possibles aléas climatiques et sanitaires dont l'agriculture est tributaire, et elles sont dépendantes des cycles de production qui peuvent s'avérer particulièrement long pour certaines productions. A titre d'exemple, la production arboricole ne produit aucun chiffre d'affaires avant que les arbres soient en production, pourtant les besoins d'investissement au démarrage sont conséquents. Par ailleurs la nature des investissements réalisés nécessite d'être amortie sur de longues durées. Pour subvenir à ces besoins, les banques se doivent donc de proposer des durées de remboursement plus longues, des différés de remboursement, des financements de besoins en fonds de roulement (BFR), etc. Cependant, nous avons assisté ces dernières années à une standardisation des offres de crédit bancaire qui effacent progressivement ces spécificités accordées au crédit agricole (Coutellec, 2013, p.22). L'offre de crédit est donc de moins en moins adaptée au secteur d'activité. Plusieurs raisons sont avancées.

Le secteur bancaire agricole est dans une situation d'oligopole. 97 % des prêts bancaires sont accordés par quatre groupes bancaires et le Crédit Agricole concentre à lui seul 68 % des prêts accordés. Cette situation permet aux banques d'être plus sélectives sur les projets qu'elles souhaitent financer. 82 % des prêts refusés le sont du fait d'une règle interne à l'organisme financier (fi-compass, 2020, p.26-30).

Les 12 % restants sont refusés du fait d'un niveau de risque considéré comme trop élevé. Parmi les raisons avancées par les banques, nous retrouvons notamment le manque de garanties présentées, un manque d'historique bancaire du / de la porteur.se de projet et / ou un manque de données financières sur le type de production (fi-compass, 2020, p.38).

L'ensemble de ces éléments conduisent à la réalité d'un secteur bancaire agricole qui ne répond pas aux besoins de financement de l'agriculture. La différence entre les besoins de crédits et les crédits accordés en France en 2020 est ainsi estimée entre 1,3 et 1,7 milliards

d'euros (fi-compass, 2020, p.39). Cette différence est particulièrement prégnante dans l'agriculture alternative qui peine d'autant plus à financer ses installations.

2.3.2. Les limites du financement bancaire pour l'agriculture alternative

L'agriculture alternative cumule de fait plusieurs caractéristiques entraînant des difficultés de financement bancaire accrues.

Nous avons vu que l'agriculture alternative se caractérisait entre autres par des exploitations de petite envergure. Or, il est généralement admis que les petites entreprises disposent d'un accès limité à l'endettement par rapport aux autres (Guérin & Vallat, 2000).

Par ailleurs, nous avons également vu que la plupart des aides publiques à l'installation étaient de nature à favoriser le développement de l'agriculture productiviste. Les banques contribuent à renforcer les inégalités d'accès aux financements, en conditionnant l'accord de prêt à l'obtention de ces mêmes aides (fi-compass, 2020, p.41 ; Delecourt & al, 2013, p.109). Or, nous avons vu que le facteur risque dépendait notamment du type de production ou du profil de l'exploitant.e ce qui n'agit pas en faveur de l'agriculture alternative considérée comme « atypique ».

De même, le critère du cadre d'installation (CF ou HCF) est fréquemment utilisé pour accorder les prêts bancaires (EY, 2021). Les HCF, porteur.ses en grande partie d'une agriculture alternative, ont donc moins accès au crédit bancaire que les CF, plus fréquemment porteur.ses de projets plus conventionnels.

Enfin, les petites exploitations agricoles constatent elles-mêmes un durcissement progressif des conditions de financement. Une étude réalisée par le cabinet de conseil PwC sur l'ex région Midi-Pyrénées montre qu'entre 2013 et 2015, les PME des secteurs agricoles et agroalimentaires constatent des cautions demandées plus importantes, des montants de prêts accordés plus faibles et des conditions d'accès au crédit plus difficiles. En complément, l'étude montre plus précisément que les garanties demandées sont plus importantes pour les projets considérés comme atypiques, les profils HCF et les installations progressives (PwC EU Services, 2017, p.200-205).

Les installations non aidées (hors DJA), les profils HCF, les projets d'installation considérés comme atypiques et les installations progressives sont plus particulièrement victimes de conditions de financement bancaire plus difficiles et moins avantageuses que les installations CF et conventionnelles. Nous assistons donc à une bipolarisation du monde agricole sur la base de l'accès au financement entre de grosses exploitations avec un fort taux d'endettement, du matériel moderne mais une pression financière importante, et de petites exploitations alternatives obligées de s'installer avec des moyens rudimentaires pas ou peu adaptés, du fait de leur accès limité aux financements (Coutellec, 2013, p.19-20).

Par ces illustrations, nous démontrons le rôle que jouent les institutions bancaires, aux côtés des politiques publiques, dans le développement d'une agriculture productiviste. Pourtant, compte tenu de leur importance dans le secteur agricole, les banques ont le pouvoir d'orienter

l'agriculture vers des alternatives plus vertueuses socialement et environnementalement en changeant leurs critères de sélection. De plus, les exploitations agricoles agroécologiques sont réputées plus résilientes face au changement climatique du fait de la diversification de leurs activités et de leur travail en harmonie avec la nature. Financer ces exploitations plutôt que les exploitations conventionnelles permettrait de réduire le risque des banques à moyen-long-terme (Brulé-Françoise & al, 2016, p.46).

Nous pourrions penser que les changements dans le monde agricole sont récents et que le système bancaire doit s'adapter pour répondre à ces nouveaux besoins. Pourtant, l'émergence de l'agriculture alternative est ancienne et en 1987 déjà, R. Carron alertait sur la multiplication des formes et modèles agricoles qui allaient impliquer également une multiplication des besoins de financements (Carron, 1987, p.77). Les solutions de financement de l'agriculture alternative pourraient donc se trouver ailleurs.

Dans cette partie, nous avons vu que le crédit bancaire contribue depuis de nombreuses années au développement d'une agriculture capitaliste et productiviste. Aujourd'hui, des prises de consciences sociétales s'accumulent et font émerger ou se développer des formes d'agriculture alternatives.

Malheureusement, ces formes pourtant utiles à la diversification de notre agriculture peinent à trouver des financements adaptés à leurs projets. Nous pensons que les banques peuvent être motrices de cette transformation nécessaire. Néanmoins leur manière actuelle d'appréhender le milieu agricole est peu adaptée aux formes alternatives. Dans ce cadre, la finance solidaire pourrait être le pont entre les banques et l'agriculture alternative.

3. Répondre à l'alternatif par l'alternatif : le rôle de la finance alternative dans le développement de l'agriculture alternative

Constatant les difficultés des banques commerciales à répondre aux besoins spécifiques de l'agriculture alternative qui se retrouve dans le « creux bancaire » (Guérin & Vallat, 2000) que nous avons décrit dans la partie précédente, un ouvrage collectif coordonné en 2013 par le MIRAMAP et intitulé *Une autre finance pour une autre agriculture* propose un panorama des solutions de financements alternatifs comme solutions. Parmi ces dernières, la finance solidaire occupe une place de choix et nous allons voir pourquoi dans cette partie.

3.1. La finance solidaire, une réponse aux difficultés de financement de l'agriculture alternative

La finance solidaire est un modèle de financement alternatif à la finance conventionnelle qui est apparue dans les années 1980 et qui s'est fortement développé depuis lors. Comme

précisé en introduction, la finance solidaire doit être comprise comme « une réponse au défaut d'universalité des banques » (Bévant, 2003). Autrement dit, il est admis que le système bancaire a tendance à écarter certains profils de l'accès au crédit et que la finance solidaire existe pour résorber ce manque. L'intervention de la finance solidaire se fait généralement dans une perspective de facilitation du retour à l'emploi par l'entrepreneuriat.

Amélie Artis, chercheuse sur la finance solidaire apporte un élément de définition complémentaire. Pour elle, la finance solidaire se caractérise également par « des relations de confiance ou des relations d'accompagnement » (Artis, 2011). Autrement dit, les banques ne prennent pas ou plus le temps de construire ces relations, alors même que ce sont celles-ci qui permettent de limiter le risque de non-remboursement (Brulé-Françoise & al, 2016, p.39). La finance solidaire renouvelle cette pratique en construisant des relations de confiance ou d'accompagnement fortes. Ces relations sont par ailleurs généralement synonymes d'une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des bénéficiaires.

Ces éléments de définition apportent une légitimité à l'intervention de la finance solidaire dans le secteur agricole. D'une part car ce secteur souffre d'un accès difficile au crédit bancaire malgré ses besoins importants ; d'autre part car la spécificité de ses besoins est mal prise en compte, ce qu'une relation plus étroite permettrait de résorber. Léo Coutellec, dans l'ouvrage coordonné par le MIRAMAP affirme ainsi que « la finance solidaire, dans toute sa diversité (d'acteurs et de dispositifs), permet un financement à la mesure d'une agriculture vivante » (Coutellec, 2013, p.21).

De fait, la finance solidaire est présente dans le secteur agricole mais encore de manière sporadique en fonction des territoires. Les réseaux de l' « ADIE », d' « Initiative France » et de « France Active » sont particulièrement représentés. Dans ce mémoire, nous avons décidé de nous intéresser plus particulièrement au cas du réseau France Active. Comprendre comment son positionnement et ses outils peuvent potentiellement contribuer à un meilleur financement de l'agriculture alternative est l'objectif de la prochaine partie.

3.2. Les spécificités du réseau France Active et son intérêt pour le financement de l'agriculture alternative

Le réseau France Active a été créé dans les années 1980 et est aujourd'hui l'un des principaux acteurs de la finance solidaire en France. Sa présence sur le territoire est assurée par 35 associations locales. Il définit sa mission ainsi : « Accélérer la réussite des entrepreneurs en leur donnant les moyens de s'engager » (France Active, 2024a). La deuxième partie de cette mission s'entend à la fois d'un point de vue financier : permettre la bancarisation d'entrepreneurs pour qu'ils puissent prétendre à des financements adaptés à l'ambition de leur projet ; et d'un point de vue relationnel : construire une relation de confiance et accompagner les projets vers la réussite. En cela, France Active s'inscrit entièrement dans la définition de la finance solidaire.

Le cas de France Active est intéressant car les outils financiers que le réseau propose semblent particulièrement adaptés aux problématiques tangibles du monde agricole. Nous avons vu dans la partie précédente que les formes d'agriculture qui constituent le vivier de l'agriculture alternative sont considérées comme étant plus risquées par les banques commerciales. Cette analyse conduit soit à un refus de financement, soit à demander des garanties plus importantes aux porteur.ses de projet. Pour pallier ce problème, plusieurs auteur.ices et rapports à destination des pouvoirs publics proposent la mise en place de garanties tierces sur les prêts bancaires (Bouchedor, 2013, p.145 ; Brulé-Françoise & al, 2016, p.41 ; PwC EU Services, 2017, p.24 ; fi-compass, 2020, p.22). Or, il se trouve que la garantie sur prêt bancaire constitue le cœur de métier de financement du réseau France Active. Leur fonctionnement est simple : un organisme tiers vient se porter garant du remboursement du prêt bancaire émis. Si le remboursement ne peut pas se faire sur le / la porteur.se de projet, c'est le tiers qui assure pour la plus grande partie le remboursement du prêt à la banque commerciale. Cette solution permet à la banque de réduire drastiquement son risque (Brulé-Françoise & al, 2016) et donc de financer des projets d'agriculture alternative qu'elle aurait sinon refusés de financer. Elle permet également aux porteur.ses de projet d'éviter de déposer des garanties personnelles, sur actifs, ou sur tierce personne physique pour avoir accès au crédit bancaire.

Constatant que les outils de garantie de France Actives pouvaient permettre de résorber des difficultés de financement dans le monde agricole, certaines associations territoriales du réseau France Active ont pris l'initiative de se tourner vers ce secteur d'activité. Pour gagner en expertise et permettre la relation de confiance et d'accompagnement caractéristique de la finance solidaire, des ingénieur.es agronomes ont été recruté.es dans le réseau (Bouchedor, 2013, p.148).

La région Occitanie fait office de pionnière sur ce sujet et en particulier l'antenne de l'ancienne région Languedoc-Roussillon (AIRDIE). En complément des garanties, elle propose depuis 1998 un prêt d'honneur à la personne à destination spécifique des projets agricoles qui a été copié en 2022 par France Active MPA-Occitanie. L'objectif de ce Fond à l'Initiative Agri-Rural (FIA) est d'offrir une solution de financement aux projets qui ne sont pas éligibles au financement bancaire malgré les garanties proposées. C'est souvent le cas des exploitations en installation progressive.

Pour France Active MPA-Occitanie et le réseau national, les outils financiers mobilisés s'inscrivent toujours dans une recherche de bancarisation des projets. C'est aussi le cas pour le FIA qui est censé diriger les porteur.ses vers un financement bancaire futur. Le réseau France Active travaille ainsi en étroite collaboration avec les banques commerciales.

La finance solidaire pourrait donc être une alternative de financement pour l'agriculture alternative. Pour le vérifier, il faudrait néanmoins que nous connaissions le rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative. Compte tenu du rôle que les banques ont joué dans le développement de l'agriculture productiviste et la vision qu'elles ont de l'agriculture alternative, plusieurs hypothèses peuvent être faites sur ce rapport au crédit bancaire.

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre étude qualitative dont la méthodologie est présentée dans la prochaine sous-partie. Les hypothèses sont quant à elles présentées au début du deuxième chapitre.

3.3. Méthodologie et échantillonnage de l'enquête qualitative

L'enquête réalisée s'inscrit dans le cadre d'un stage de fin d'études effectuée auprès de l'association France Active MPA-Occitanie, antenne du réseau France Active pour l'ex région Midi-Pyrénées. Il s'agit d'une enquête qualitative auprès d'agriculteur.ices alternatif.ves ayant pour objectif de saisir les spécificités de leur rapport au crédit bancaire et d'en comprendre les facteurs explicatifs.

La première étape de ce travail d'enquête a été d'objectiver le caractère alternatif d'une ferme pour préparer l'échantillon d'enquête. Pour pouvoir être qualifié d'alternatif, les projets doivent avoir des pratiques alternatives ou a minima une promesse de différence (Le Velly, 2017, p.153). Reprenant les éléments décrits précédemment, nous avons choisi les quatre caractéristiques suivantes.

En premier lieu, le cadre d'installation. Nous avons vu que les HCF étaient porteur.ses d'une alternative au modèle agricole productiviste de par leur profil qui contribue au renouvellement de la population agricole et de par les pratiques vertueuses dans lesquelles iels sont généralement engagé.es.

Ensuite, la labellisation Bio. Que ce soit le label AB, Nature & Progrès ou encore Demeter, nous considérons que la labellisation est un signal d'engagement dans des pratiques vertueuses pour l'environnement, ce qui est une alternative au modèle productiviste démontré ci-dessus.

Poursuivons avec le modèle de commercialisation, vecteur de différenciation entre une agriculture intensive avec des schémas de distribution longs et une dépendance au cours mondiaux et une solution alternative de commercialisation en vente directe (VD) ou en circuit court (CC) cherchant à reprendre contact avec le consommateur final.

Enfin, la taille de l'exploitation. Ici, nous prenons en point de référence la catégorie la plus petite des fermes étudiées dans les statistiques nationales soit 20 ha (Agreste, 2020b) pour qualifier l'alternatif.

Le nombre de caractéristiques cochées par les fermes permet de déduire le degré d'« alternativité » de la ferme. Le choix a été fait d'interroger des exploitant.es aux profils plus ou moins alternatifs pour comprendre si cela peut avoir un impact sur le rapport au crédit bancaire.

La deuxième étape de cette enquête a été d'identifier des projets agricoles qui répondaient à un ou plusieurs des quatre critères pré-décrits. La population de base pour ce travail a été celle des projets financés par France Active MPA-Occitanie entre 2016 et 2023. Le choix a été fait de ne pas remonter plus loin que 2016 puisque notre enquête est plutôt liée à la stratégie d'installation et de ne pas prendre en compte les projets financés en 2024 susceptible

d'être encore en phase d'installation. A cette base de 137 projets agricoles, un sondage a été envoyé afin d'identifier par la réponse aux questions les projets susceptibles d'être intéressants pour notre étude. Parmi les questions posées, nous retrouvons des questions sur le profil de l'installé.e, le profil de l'exploitation, le type de financement utilisé à l'installation. Sur ce dernier point, l'étude des 53 réponses à cette pré-enquête d'ordre plutôt quantitative, nous a permis de mettre au jour trois catégories différentes :

- Catégorie 1 : Ceux qui ont sollicité une DJA à l'installation. Compte tenu des critères d'obtention de cette aide, ce groupe est assez homogène en termes de profil.
- Catégorie 2 : Ceux qui n'ont pas sollicité de DJA, soit car ils ne le pouvaient pas soit ne le voulaient pas. Ce groupe est donc beaucoup plus hétérogène que le premier.
- Catégorie 3 : Ceux n'ayant fait ni emprunt bancaire, ni DJA.

Considérant que le type de financement sollicité à l'installation pouvait être un facteur explicatif du rapport au crédit bancaire, le choix des personnes interrogées pour l'enquête qualitative s'est fait à la fois sur les critères d' « alternativité » de la ferme et sur la typologie de financement auxquelles elle appartient.

Afin de prendre en considération l'hétérogénéité des profils dans la deuxième catégorie, nous avons pris la décision d'interroger relativement plus de projets de cette catégorie. Par ailleurs, il nous semble important de préciser que la troisième catégorie concerne uniquement des projets ayant bénéficié de l'outil financier FIA en l'absence de crédit bancaire. Compte tenu de la récence de l'outil (2022), cette catégorie est sous-représentée dans la population de base.

Pour finir l'explication des choix méthodologiques relatifs à l'échantillon d'enquête, nous souhaitons ajouter que nous avons choisi de chercher la diversité dans les types de production des exploitations plutôt que de se concentrer sur une production en particulier. L'objectif est de chercher à comprendre si ce critère est susceptible d'influencer sur le rapport au crédit bancaire des porteur.se.

Nous arrivons finalement à une sélection de 15 agriculteur.ices. Trois issus de la première catégorie, huit issus de la deuxième catégorie et quatre issus de la troisième catégorie. Une grande majorité de projets remplissent plusieurs critères d' « alternativité ». Le tableau suivant résume leurs principales caractéristiques.

				Critères catégorie		Critères retenus pour qualifier l'alternatif			
N°	Prénom	Date	Durée	Emprunt	DJA	HCF	SAU<20 ha	Label	Commercialisation
1	Karine	31/05	1h40	x		x	x	x	Directe
2	Yann	04/06	1h20			x		x	Directe
3	Richard	04/06	1h20	x		x	x	x	Directe
4	Alexis	11/06	1h	x	x	x	x	x	Directe
5	Lisa	14/06	1h50			x		x	Court
6	Guillaume	25/06	1h20	x	x	x	x	x	Directe
7	Jasmine	26/06	1h30	x		x	x	x	Court
8	Sabrina	28/06	1h50	x	x	x			Longue
9	Jennifer	02/07	1h	x		x	x	x	Directe
10	Charlotte	10/07	1h40	x		x	x	x	Court
11	Mateo	10/07	1h			x	x	x	Directe
12	Laura	15/07	1h40	x		x	x		Directe
13	Anne-Claire	15/07	1h			x	x	x	Directe
14	Sofiane	17/07	1h20	x		x	x	x	Directe
15	Pierre	17/07	1h30	x		x	x		Directe

Tableau 1: échantillon de l'enquête qualitative

Pour des questions de respect des données personnelles, les prénoms des enquêté.es ont été anonymisés à l'aide du site de Baptiste Coulmont (Coulmont, s.d.). L'enquête qualitative s'est donc déroulée sous la forme de 15 entretiens semi-directifs directement sur les exploitations agricoles. Ces entretiens étaient d'une durée moyenne de 1h20 sur une période de 7 semaines soit en moyenne 2 entretiens par semaine. Les entretiens étaient séparés en trois parties. Une première partie sur le profil de l'exploitation et de l'exploitant.e ; une deuxième partie sur le processus d'installation et une troisième partie sur le rapport au crédit bancaire.

En ce qui concerne l'analyse, chaque entretien a donné lieu à un compte rendu à chaud sur l'ensemble des questions posées. Un enregistrement vocal a été effectué pour permettre de récupérer les verbatims pertinents pour l'analyse mais il n'y a pas eu de retranscription complète pour chacun des entretiens. La méthodologie de codage reprend les trois parties précitées et est réalisée en fonction de la catégorie de financement. Le dictionnaire de codage a été complété au fur et à mesure des entretiens. En annexe 2, vous trouverez un extrait du dictionnaire de codage.

Conclusion générale du premier chapitre

En conclusion du premier chapitre, nous pouvons dire que le modèle d'agriculture productiviste et capitaliste qui s'est développé après la seconde guerre mondiale et qui continue aujourd'hui d'être le modèle dominant de l'agriculture française comporte des limites importantes que sont : la dégradation de l'environnement dans un contexte de réchauffement climatique, la baisse structurelle de la population agricole ainsi que l'agrandissement de la taille des fermes.

En réponse à ces limites, des formes d'agriculture alternative se sont développées. Elles se caractérisent par un renouveau de pratiques de la paysannerie traditionnelle qui peuvent être résumées par un choix de vie en contact rapproché avec la nature et le client final ainsi que l'appartenance à une communauté. Ces formes alternatives sont portées par des hommes et des femmes souvent HCF voire néoruraux.les et sur des exploitations de petite taille.

Le développement de ces formes d'agriculture alternative se heurte à des difficultés importantes dans l'accès à des financements adaptés à leurs besoins. Ces difficultés relèvent à la fois d'une orientation des politiques publiques en faveur d'un développement d'une agriculture productiviste et d'un crédit bancaire, pourtant primordial dans l'installation agricole, qui a du mal à adresser les besoins de l'agriculture et en particulier de l'agriculture alternative.

Face à ce constat, la finance solidaire, par ses valeurs, par ses modes d'actions, mérite d'être étudiée comme une possibilité de financement nouveau pour l'agriculture alternative à l'instar du réseau France Active dont les outils semblent adaptés aux besoins. Ces solutions proposées s'inscrivent néanmoins dans une logique de bancarisation des projets agricoles. Il convient donc dans le chapitre suivant de s'intéresser aux rapports qu'entretiennent les agriculteur.ices alternatif.ves au crédit bancaire. Cette étude s'appuiera sur une enquête qualitative réalisée auprès de 15 agriculteur.ices qualifié.es d'alternatif.ves avec des profils, des types de productions et des modèles de financement diversifiés.

Chapitre 2 : Le rapport au crédit bancaire pour les agriculteur.ices alternatif.ves

Ce deuxième chapitre a pour objectif de présenter les résultats de notre étude qualitative quant au rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative. Cette étude est basée sur la méthodologie décrite en fin de premier chapitre. Les quinze entretiens réalisés viennent confirmer ou infirmer un ensemble d'hypothèses de recherches posées dans la première partie de ce chapitre.

La première partie de ce second chapitre s'attachera à analyser les déterminants du rapport au crédit bancaire à l'aide d'une littérature spécialisée. Dans une deuxième partie, nous tâcherons de tracer des figures de rapports au crédit bancaire à l'aide des entretiens réalisés. Enfin, ces entretiens nous permettront en troisième partie d'identifier les facteurs explicatifs de ces différents rapports au crédit bancaire.

1. Les déterminants d'un rapport différent au crédit bancaire

Dans cette sous-partie, nous cherchons à formuler des hypothèses de recherche sur le rapport au crédit bancaire des agriculteur.ices alternatif.ves. Les différentes hypothèses présentées reposent sur l'hypothèse de recherche formulée en introduction (H0) : les agriculteur.ices alternatif.ves ont un rapport spécifique au crédit bancaire. Rappelons que nous entendons par rapport à la fois le besoin de financement bancaire et les représentations autour de l'endettement bancaire.

1.1. Un rapport au crédit bancaire guidé par une différence dans le besoin

Nos deux premières hypothèses consistent à considérer que les agriculteur.ices ont un rapport particulier au crédit bancaire du fait d'un besoin initial qui est différent de celui d'autres projets d'installation agricole. Nous pensons que les besoins de crédit bancaire sont à la fois moins importants dans l'agriculture alternative et que les porteur.se ont une préférence pour les canaux de financement interne.

1.1.1. Des besoins de crédit bancaire moins importants

Notre première hypothèse consiste donc à considérer que par rapport à des installations en agriculture conventionnelle, les projets d'installation en agriculture alternative ont moins besoin de faire des emprunts bancaires. Cette hypothèse est guidée par un faisceau de caractéristiques relevées en première partie sur l'agriculture alternative.

Notre premier argument relève de la stratégie d'installation choisie. Nous avons vu qu'une partie des agriculteur.ices alternatif.ves, des entrepreneurs « bricoleurs » (Ansart & al, 2012), choisissent de s'installer progressivement. Les installations progressives sont en toute logique souvent associées à des investissements réduits au démarrage, du matériel d'occasion, du prêt de matériel entre pairs et de l'auto-construction (Morel, 2016, p.213). Les besoins de financement au démarrage sont donc potentiellement moins importants que dans une installation classique. De l'autofinancement couplé à des subventions peuvent donc suffire.

Les agriculteur.ices alternatif.ves ne choisissent pas tous.tes ce type d'installation. Cependant, nous avons vu que les projets alternatif.ves étaient généralement de petites envergures et peu mécanisés. Les investissements au démarrage sont donc moins importants de même que le niveau de charges (charges fixes, niveau d'intrants,...)(Chatellier, 2021, p.66).

Cette raison ne suffit pas à dire que les agriculteur.ices alternatif.ves ont moins besoin de faire des emprunts bancaires. En effet, même s'il y a moins de matériel à acheter, les prix peuvent justifier la mobilisation d'emprunts bancaires. C'est ici qu'intervient une autre hypothèse : une partie de l'agriculture alternative est portée par des profils HCF néo-ruraux. Nous pouvons penser que ces profils ont eu le temps de constituer une épargne importante durant leurs expériences professionnelles antérieures à l'installation qui leur permet d'autofinancer leur installation.

Du fait de la stratégie d'installation, des caractéristiques des exploitations et des profils des installé.es, nous pensons que certain.es agriculteur.ices alternatif.ves ont peu ou pas besoin de financement bancaire.

1.1.2. Une préférence pour les ressources d'origine interne

Notre deuxième hypothèse repose sur la présomption que les agriculteur.ices alternatif.ves ont une préférence naturelle pour les ressources d'origine interne au sens de Patrick Mundler et Danielle Ponchelet (voir chapitre 1 partie 2.1).

Nous avons vu que l'agriculture alternative se caractérisait par des pratiques et valeurs issues de l'agriculture paysanne traditionnelle. Or, cette dernière s'oppose d'une part au crédit bancaire qui s'inscrit dans une logique de prévision d'un futur considéré comme abstrait dans la logique de provision traditionnelle. D'autre part les sources de financement interne sont privilégiées par un « devoir d'entraide fraternelle » qui relègue le crédit à une solution de dernier recours une fois les autres solutions explorées (Bourdieu, 1963, p.35).

Si les paysan.nes modernes sont réellement attaché.es à un respect des valeurs et traditions de la paysannerie ancestrale, nous pouvons considérer que certain.es auront un comportement similaire vis-à-vis du crédit bancaire.

Par ces hypothèses, nous souhaitons démontrer que les besoins de crédit bancaires sont différents dans l'agriculture alternative.

1.2. Un rapport au crédit bancaire guidé par une volonté d'émancipation idéologique de l'économie capitaliste et de l'agriculture productiviste

Dans cette sous-partie, nous faisons l'hypothèse que certain.es agriculteur.ices alternatif.ves revendiquent une position politique et idéologique claire à l'encontre de l'économie capitaliste et de l'agriculture productiviste. Cela guide donc leur rapport au crédit bancaire.

1.2.1. Une critique générale de l'économie néolibérale

Cette troisième hypothèse consiste à penser que certain.es agriculteur.ices alternatif.ves s'opposent idéologiquement à l'économie néolibérale et que cela les amène à refuser de contracter un crédit bancaire.

Plus précisément, nous pensons que certain.es agriculteur.ices peuvent partager la vision de Maurizio Lazzarato sur la dette. Elle consiste à considérer que celle-ci se situe au cœur du projet néolibéral et qu'elle régit les rapports sociaux dans notre société. Selon cet auteur, la relation entre le créancier et le débiteur est le rapport social fondamental de nos sociétés contemporaines. Par la relation de dette, le créancier peut orienter les actions, les comportements, le mode de vie du débiteur pour qu'il soit conforme à celui attendu pour le bon remboursement. Ce rapport de domination se fait de manière insidieuse laissant croire que le débiteur est libre de faire ce qu'il veut (Lazzarato, 2011, p.28).

Comme l'affirme Leo Coutellec, ce raisonnement « est particulièrement probant dans le domaine agricole où l'endettement sert d'outil d'orientation politique pour soutenir un mode d'existence [productiviste] de l'activité agricole » (Coutellec, 2013, p.20).

L'agriculture alternative semble particulièrement perméable à ce mode de pensée puisque certaines de ses pratiques, comme la commercialisation en CC ou VD, peuvent être interprétées voire sont revendiquées comme s'inscrivant dans une volonté d'indépendance vis-à-vis d'un système agroalimentaire contrôlé par les marchés financiers. Par ailleurs, plusieurs études sociologiques ont montré que certain.es agriculteur.ices alternatif.ves portaient un message politique dans cette mouvance (Gris, 2023 ; Gazo, 2023). Le refus de crédit bancaire constituerait ainsi une étape supplémentaire dans cette position idéologique.

Il s'agira dans les entretiens d'évaluer le degré d'engagement idéologique dans cette direction et de le confronter avec le comportement du / de la porteur.se envers le crédit bancaire.

1.2.2. La revendication politique d'une agriculture paysanne en opposition à l'agriculture productiviste

Nous pensons que certain.es agriculteur.ices alternatif.ves sautent le pas d'une connivence avec les principes, pratiques et valeurs portées par l'agriculture paysanne vers un engagement politique actif pour l'agriculture paysanne. A ce titre, nous pouvons penser qu'iels

se construisent en opposition au modèle d'agriculture productiviste et rejettent tout ce qui peut les en approcher. Le crédit bancaire mais aussi les aides publiques à l'installation étant un vecteur de développement de cette forme d'agriculture, nous émettons l'hypothèse que cette orientation idéologique peut constituer le socle d'un refus d'endettement.

Cette hypothèse est confortée d'une part par le fait que les institutions bancaires, et le Crédit Agricole en particulier, font depuis longtemps l'objet de critiques importantes de la part des principales organisations syndicales représentant l'agriculture paysanne (Martin, 2005a, p.89 ; 2005b, p.146 ; 2005c, p.220). D'autre part, certaines enquêtes sociologiques ont montré l'existence de personnes souhaitant mettre en place leur exploitation agricole sans aide publique ni crédit bancaire (Dufour & Lanciano, 2012, p.163 ; Gris, 2023).

Pour vérifier cette hypothèse, nous pourrions demander aux enquêtés s'ils sont affiliés à des organisations professionnelles paysannes, leur rapport aux aides publiques, leur rapport aux banques et en particulier au Crédit Agricole.

Par ces deux hypothèses, nous souhaitons démontrer que certain.es agriculteur.ices refusent de contracter des crédits bancaire pour des raisons idéologiques.

1.3. Un rapport au crédit bancaire régit par des appréhensions à l'endettement

Pour poursuivre dans la formulation d'hypothèses, nous pensons que les agriculteur.ices alternatif.ves ont une propension plus importante que le reste de leur secteur d'activité à avoir des appréhensions à l'endettement. Nous y voyons quatre raisons principales : la peur de l'engagement sur la durée, la peur de perdre en autonomie, la peur du regard des autres et enfin la peur de se voir refuser l'emprunt.

1.3.1. La peur de l'engagement sur la durée

Commençons par cette première hypothèse qui trouve ses fondations dans l'éthos traditionnel de l'agriculture paysanne que nous avons déjà mentionné à plusieurs reprises. Cet éthos se place dans une logique de soumission à la nature et se refuse à spéculer sur un avenir dont il ne connaît pas la forme. La logique de prévision prônée par l'éthos capitaliste a été rendue possible par les progrès biologiques et chimiques qui permettent de réduire l'incertitude sur les productions (Bourdieu, 1963). Les pratiques agroécologiques actuelles adhèrent à la vision traditionnelle puisqu'elles n'utilisent pas d'intrants chimiques. S'engager à rembourser un emprunt sur une longue durée dans le futur n'est pas adapté à la logique de provision.

Par ailleurs, ce premier argument trouve un écho particulier dans notre situation contemporaine de réchauffement climatique. Nous progressons dans une période de plus en plus marquée par des phénomènes météorologiques de forte amplitude. Les incertitudes sur la poursuite de certaines activités agricoles, sur la qualité des sols sur le long terme, sur l'accessibilité en eau etc. augmentent fortement.

Dans ce contexte, nous formulons l'hypothèse que certain.es agriculteur.ices engagé.es dans des pratiques agroécologiques, peuvent avoir des appréhensions à s'engager sur des emprunts bancaire sur le moyen-long terme.

1.3.2. La peur de perdre en autonomie

Cette hypothèse diffère de la troisième hypothèse en ce qu'elle relève plutôt d'une aspiration personnelle plus que de la poursuite d'un idéal politique. Ainsi, elle ne s'inscrit pas nécessairement dans la critique du système bancaire en tant que tel mais plutôt dans une volonté d'indépendance, d'être son.sa propre patron.ne. La banque et plus précisément d'endettement est ici vu seulement comme l'un des éléments pouvant limiter l'autonomie du.de la producteur.ice.

Nous avons vu que cette recherche d'autonomie était présente dans les motivations à l'installation de porteur.se de projet alternatif.ves (Lefebvre & Quelen, 2004 ; Gazo, 2023 ; Mouchet & Le Clanche, 2007) et d'installation progressive (Hugues, 2013, p.36). D'une certaine manière, les tenant.es de cette hypothèse sont suppos.ées se rapprocher des figures sociologiques de « l'engagé pour soi » (Gazo, 2023) et de l' « entrepreneur indépendant » (Mouchet & Le Clanche, 2007).

1.3.3. La peur du regard des autres

Cette hypothèse repose encore une fois sur l'éthos traditionnel de l'agriculture paysanne. Nous avons vu que le crédit était la source de financement à mobiliser en dernier recours dans la tradition agricole (Bourdieu, 1963). Pour les personnes relevant de cet éthos traditionnel, contracter un emprunt peut dès lors être perçu comme l'aveu d'une mauvaise sociabilisation (Mundler & Ponchelet, 1999, p.23).

A cela s'ajoute que le crédit en France a tendance à être perçu comme de l'argent obtenu sans travail préalable et donc sans réelle valeur (Servet & al, 1999, p.10).

Ces deux points peuvent contribuer à alimenter une appréhension à emprunter de peur du regard des pairs.

Par ailleurs, nous pouvons émettre l'hypothèse que des personnes non issues du monde agricole pourraient avoir des appréhensions à confronter leur dossier à un regard extérieur ou institutionnel dans le cadre d'une demande de crédit bancaire. Ces appréhensions pourraient être nourries par leur faible expérience agricole ou un manque de confiance en soi.

1.3.4. La peur de se voir refuser un emprunt bancaire

Nous avons vu dans la partie deux du premier chapitre que les banques avaient des comportements discriminants envers les exploitations agricoles alternatives et les profils d'installé.es alternatif.ves (Guérin & Vallat, 2000 ; fi-compass, 2020, p.41 ; Delecourt & al, 2013, p.109 ; EY, 2021 ; PwC EU Services, 2017, p.200-205).

Ces éléments nous amènent à formuler deux hypothèses. D'une part, que du fait de leur caractère alternatif, nous allons rencontrer dans notre étude des personnes qui auront eu des difficultés à accéder au crédit bancaire. D'autre part, nous pensons que la connaissance de ces difficultés d'accès qui peuvent toucher leur profil peut faire naître des appréhensions à aller voir les banques par peur de se voir refuser un emprunt bancaire.

De fait, une étude quantitative, réalisée par fi-compass pour l'Union Européenne, affirme que 6-8 % des agriculteur.ices ne demandent pas de prêts par peur de se le faire refuser (fi-compass, 2020, p.27), ce qui corrobore notre hypothèse.

Par ces quatre dernières hypothèses, nous avons souhaité montrer que les caractéristiques sociologiques des agriculteur.ices alternatif.ves ainsi que leurs pratiques agroécologiques pouvaient alimenter des appréhensions vis-à-vis du recours au crédit bancaire.

Dans cette première partie, nous avons présenté un panorama de huit hypothèses sur le recours au crédit bancaire dans l'agriculture alternative. Ces hypothèses reposent sur des éléments identifiés dans la littérature et nous permettent de mettre en exergue certaines caractéristiques présumées des exploitations et / ou des porteur.ses de projet en fonction des hypothèses. Ces caractéristiques vont guider notre enquête qualitative pour permettre de vérifier si les hypothèses sont exactes ou non. Dans le *tableau 2* ci-dessous, vous trouverez un récapitulatif des hypothèses et des caractéristiques présumées.

Dans les deux prochaines parties de ce chapitre, nous présenterons et analyserons les résultats de nos quinze entretiens.

Catégorie	Hypothèse	Caractéristiques présumées des porteur.ses / exploitations
Un besoin différent d'emprunt bancaire	H1 : Un besoin moins important	<ul style="list-style-type: none"> - Installation progressive - Installation de petite envergure peu mécanisée - Profil HCF néo-rural avec suffisamment d'épargne
	H2 : Une préférence pour les ressources internes	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture paysanne : devoir d'entraide adelphique
Une volonté d'émancipation idéologique	H3 : Une critique de l'économie néolibérale	<ul style="list-style-type: none"> - Degré d'engagement politique fort
	H4 : Une revendication politique d'agriculture paysanne	<ul style="list-style-type: none"> - Regard critique sur les aides et les emprunts - Avis négatif sur le Crédit Agricole et les banques en général - Engagement dans des organisations professionnelles paysannes
Des appréhensions à l'endettement	H5 : Peur de l'engagement sur la durée	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture paysanne : logique de provision - Incertitudes sur le futur
	H6 : Peur de perdre en autonomie	<ul style="list-style-type: none"> - Motivations à l'installation : indépendance, être son.sa propre patron.ne - Figure sociologique : l'engagé pour soi / l'entrepreneur indépendant
	H7 : Peur du regard des autres	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture paysanne - Profil HCF, néo-rural avec peu d'expérience agricole
	H8 : Difficultés d'accès au crédit bancaire	<ul style="list-style-type: none"> - Type de production considéré comme « atypique » - Exploitation de petite taille - Profil HCF
	H9 : Peur de se voir refuser l'emprunt	<ul style="list-style-type: none"> - Profil néo-rural - Installation progressive

Tableau 2 : synthèse des différentes hypothèses de recherche

2. Le rapport au crédit bancaire pour les agriculteur.ices alternatif.ves

A l'aide de la littérature présentée dans le premier chapitre, des hypothèses formulées dans la partie précédente et de l'analyse des entretiens semi-directifs réalisés, nous avons tenté de tracer des figures de rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative. Ce cheminement nous amène à un résultat de trois figures que nous allons présenter dans cette partie.

2.1. La figure du / de la non endetté.e bancaire par choix

Cette première figure a pu être identifiée dans cinq des quinze entretiens réalisés. Elle est principalement issue de la troisième catégorie de financement, les installations sans emprunt bancaire ni DJA. Il s'agit de personnes qui ont fait le choix de ne pas faire d'emprunt bancaire pour leur installation agricole. Dans un premier temps, nous allons tracer les principales caractéristiques du profil de cette figure, dans un deuxième temps, nous présenterons leur rapport au crédit bancaire.

2.1.1. Un profil jeune et paysan

Quatre des cinq personnes identifiées dans cette figure ont un profil qui pourrait être éligible à la DJA. Ce sont des individus de moins de 40 ans, avec un diplôme agricole et / ou une ou plusieurs expériences agricoles significatives (entre 1 et 3 ans pour le plus faible). Iels ont néanmoins fait le choix de ne pas mobiliser de DJA. Les raisons énoncées sont celles de vouloir prendre le temps de s'installer sans avoir à subir la pression d'une rentabilité permettant de dégager un SMIC au bout de quatre ans (entretiens 2, 5 et 11). Cela montre déjà un rapport particulier au temps sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Cette sous-partie donne également l'opportunité de faire un premier parallèle avec une figure sociologique présentée dans le premier chapitre. Par leurs caractéristiques, ces profils semblent se rapprocher des HCF « locaux » (Lefebvre & Quelen, 2004). En effet, ils sont soit issus du monde agricole (entretien 5), soit ont une ou plusieurs expériences significatives en agriculture (entretiens 2, 6 et 11). Par contre, leur caractère « local » ne provient pas particulièrement de leur origine géographique qui peut être assez éloignée mais plutôt par un effort important fourni pour s'intégrer au tissu social local. Les échanges, appui techniques, prêts de matériel, « coups de main » avec les autres agriculteur.ices ou voisin.es sont particulièrement cités dans les entretiens réalisés avec ces personnes. A titre d'exemple, Yann (entretien 2) décrit avec fierté comment il a réussi à fédérer autour de sa ferme, à solliciter l'aide de « camarades » sur des chantiers participatifs par exemple, moyennant quelques œufs ou de la bière artisanale. Plus que d'embrasser la profession agricole, ces profils embrassent un territoire avec tout ce qu'il comprend.

Cette attention particulière au territoire n'est pas sans rappeler la figure de « l'engagé pour la société » ou de « l'entrepreneur territorial » (Gazo, 2023 ; Mouchet & Le Clanche, 2007) décrite dans le premier chapitre. Afin de conforter ce deuxième parallèle, ajoutons que certaines des personnes interrogées dans cette figure ont fait part de leur engagement dans des organisations professionnelles : Lisa (entretien 5) et Guillaume (entretien 6) sont à la fois administrateur.ices d'ADEAR et militant.es à la Confédération Paysanne. Cet engagement se traduit systématiquement dans cette figure par une critique forte vis-à-vis du système agricole productiviste et plus généralement du capitalisme (entretiens 2, 5, 6 et 11). Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Pour finaliser ce deuxième parallèle, il convient de dire que cette figure se démarque de la deuxième figure par des motivations à l'installation agricole en partie tournées vers l'extérieur : « *être utile à la société* » (entretien 5) ; « *nourrir la population* » (entretien 11).

L'importance accordée par la figure « du / de la non endetté.e bancaire par choix » au territoire, à la communauté, son rapport au temps et le type d'organisations professionnelles dans lesquelles iels sont engagé.es permet finalement de rapprocher cette figure avec la figure paysanne décrite dans le premier chapitre (Hervieu & Purseigle, 2008 ; Bourdieu, 1963).

La cinquième personne que nous avons choisi d'intégrer à cette figure (entretien 13) est plus proche du profil entrepreneurial que nous détaillerons plus tard mais se rapproche des non endetté.es bancaire par choix dans le type d'exploitation et le rapport au crédit bancaire.

2.1.2. De petites fermes peu mécanisées en installation progressive

Pour ce qui est du type de ferme de cette figure, nous retrouvons pour chaque personne des caractéristiques très proches. Trois des cinq fermes sont des micro fermes en maraîchage bio intensif (entretiens 11, 13 et 6) et les deux restantes sont des élevages ovins lait (entretiens 2 et 5) dont une avec une spécialisation supplémentaire en plantes médicinales pour ovins (entretien 5).

Les fermes sont toutes de petite taille par rapport au type de production et peu voire pas mécanisées. Les plans de financement à l'installation sont donc relativement petits malgré qu'ils soient tous propriétaires de leur terrain. C'est d'autant plus vrai que quatre des cinq personnes de cette figure ont choisi de s'installer progressivement et que le dernier (entretien 6) avait initialement prévu de le faire. Nous retrouvons dans ces projets, les caractéristiques des installations progressives et des entrepreneurs « bricoleurs », à savoir, du matériel d'occasion (entretiens 2 et 11), du prêt de matériel (entretiens 2, 5 et 11) et de l'auto-construction (entretiens 2, 5, 6, 11, 13) (Morel, 2016, p.213 ; Ansart & al, 2012).

Pour ce qui est des justifications du choix de cette solution d'installation, nous retrouvons certaines des justifications mises en avant dans le premier chapitre (Hugues, 2013, p.36). Notamment chez Lisa, Mateo et Anne-Claire (entretiens 5, 11 et 13) la volonté de démarrer progressivement pour monter en compétence à son rythme ainsi ; chez Yann (entretien 2) la volonté de ne pas offrir aux banques une partie des revenus de la production.

Par le profil des personnes et le profil des exploitations décrites, les contours du rapport au crédit bancaire de cette figure se dessinent. Il sera détaillé dans les prochaines sous-parties.

2.1.3. Validation de l'hypothèse 1 : un besoin de crédit moins important

Une première hypothèse validée par cette figure est celle d'un besoin de crédit bancaire moins important.

Nous l'avons vu, ils utilisent tous de l'auto-construction, pour certains du matériel d'occasion, du prêt de matériel. Le fait de s'installer progressivement leur permet de ne pas avoir à faire d'emprunt bancaire, pour Mateo, « ça va avec » (entretien 11). Lisa (entretien 5) dira qu'il faut opposer les installations progressives, qui ne nécessitent pas ou peu d'emprunt mais prennent plus de temps, et les installations classiques qui impliquent un taux d'endettement important mais moins de temps d'installation.

Le besoin en financement est également réduit du fait de la petite taille des projets et de leur faible mécanisation. Mateo (entretien 11) dira au sujet de ses investissements « *J'ai pas un projet immense non plus, j'ai pas pour projet de m'agrandir énormément* ».

Conformément à l'hypothèse 1, l'installation progressive et l'envergure du projet permettent donc bien de réduire le besoin de crédit bancaire.

2.1.4. Validation de l'hypothèse 2 : une préférence pour les financements internes

L'étude des plans de financement à l'installation des projets de cette figure a permis de mettre en évidence l'utilisation de ressources d'origine interne. On note notamment le recours au crédit vendeur (entretien 2) et à des crédits familiaux (entretiens 2, 5 et 13). A chaque fois avec des conditions de remboursement très avantageuses. L'utilisation de ces ressources internes n'est pas étonnante puisqu'elle dépend du degré d'intégration sociale (Mundler & Ponchelet, 1999, p.23) et que nous avons pu voir que cette figure de projet se démarquait justement par une forte volonté d'intégration sociale.

Quand il s'agit de choisir entre un emprunt bancaire et un crédit familial, Anne-Claire (entretien 13) dira « *je préfère passer par ma famille, c'est plus simple* ». Une préférence nette donc pour les ressources d'origine interne et un crédit bancaire relégué en solution de dernier recours.

2.1.5. Validation de l'hypothèse 3 : un avis critique sur l'endettement

De tous les entretiens réalisés, c'est dans ce groupe que la critique des banques, de la relation d'endettement a été la plus virulente.

Sur la relation d'endettement, on retrouve dans les entretiens la notion d'aliénation, de relation déséquilibrée entre créancier et débiteur que nous avons vu dans le livre de Maurizio Lazzarato (Lazzarato, 2011). Yann (entretien 2) et Mateo (entretien 11) diront par exemple des agriculteurs qui font des crédits bancaires qu' « *ils travaillent pour les banques* ».

De manière plus globale, la position adoptée vis-à-vis du système bancaire et néolibéral est très critique. Certains justifient leur choix de ne pas faire d'emprunt bancaire du fait de l'impact du système bancaire sur la société (entretiens 2, 5 et 11). L'exemple de Yann est tout à fait parlant à cet égard. A propos du système bancaire, il dira : « *il est hors de question que je bosse, que je donne de ma sueur, pour ce système que je considère vraiment malade* » (entretien 2).

Nous pouvons en déduire que l'hypothèse 3 est validée.

2.1.6. Hypothèses 4 et 5 : Une vision paysanne de l'emprunt bancaire

Nous avons fait des hypothèses en début de deuxième chapitre sur ce que la figure sociologique paysanne pouvait impliquer comme rapport au crédit bancaire. Nous avons déjà parlé de la préférence aux ressources d'origine interne. Les entretiens nous ont permis de tirer des conclusions sur les autres hypothèses.

L'hypothèse selon laquelle les paysannes refuseraient de faire des emprunts bancaires par opposition à un modèle agricole productiviste incarné par le crédit bancaire, n'a pas pu être vérifiée (hypothèse 4). En effet, malgré l'engagement politique de certains (entretien 5 et 6) dans des organisations professionnelles paysannes et la fierté que peut représenter pour d'autres le fait de produire « à l'ancienne » et d'avoir la même rémunération qu'un voisin productiviste

(entretien 2), nous n'avons pas pu rapprocher ces éléments à un rapport particulier au crédit bancaire.

Ce que nous avons pu voir dans les entretiens, c'est un rapport au temps propre à l'éthos traditionnel. Plus précisément, les enquêté.es considèrent le futur comme incertain à l'égard des aléas climatiques qui peuvent impacter leur production. Cela entraîne deux comportements qui impactent leur rapport au crédit bancaire.

On retrouve la logique de provision, propre à l'agriculture paysanne. L'épargne, constituée avant l'installation ou après l'installation est gardée en provision d'un futur incertain (entretiens 2 et 5). Cette logique conditionne le rapport au crédit bancaire notamment pour Yann qui envisage de faire un emprunt bancaire uniquement s'il est sûr de pouvoir le rembourser de manière anticipée avec son épargne en cas de difficultés (entretien 2).

Ce rapport à un futur considéré comme incertain entraîne également des appréhensions pour cette figure à s'engager sur la durée par un emprunt (hypothèse 5). Ce rapport au temps propre à la figure paysanne est exprimé notamment par Matéo et Anne-Claire dans une perspective de rapport au crédit bancaire ce qui permet de valider l'hypothèse :

- « *[faire un emprunt c'est] s'ajouter une épée de Damoclès au-dessus de la tête en plus alors que tout peut partir d'un coup comme quand il y a un orage* » (entretien 11).
- « *je ne veux pas me tier une balle dans le pied en m'endettant compte tenu des aléas climatiques qui peuvent venir contraindre ma production* » (entretien 13).

2.1.7. Hypothèse 6 : une recherche d'autonomie

L'hypothèse 6 consistait à dire que les figures sociologiques de « l'engagé pour soi » ou de « l'entrepreneur indépendant » (Gazo, 2023 ; Mouchet & Le Clanche, 2007) auraient des appréhensions à s'endetter compte tenu de la perte d'autonomie que cela représenterait.

Ici, nous sommes en présence de figures sociologiques plus proches des figures de « l'engagé vers la société » ou de « l'entrepreneur territorial ». Pourtant, la crainte de perdre en autonomie via l'emprunt bancaire est prégnante dans la plupart des entretiens de cette figure (entretiens 2, 5 et 11). C'est particulièrement vrai dans l'entretien avec Mateo pour qui la recherche d'indépendance semble très importante. Il dit « *Je veux avoir le moins de patrons possible, mes patrons c'est les clients et je veux pas en rajouter un de plus* » (entretien 11). A la fin de l'entretien, il a exprimé le souhait de rembourser un prêt à taux 0 % de France Active MPA-Occitanie en anticipé pour éviter d'être endetté. Raccrochée aux mauvaises figures sociologiques, l'hypothèse 6 n'est donc que partiellement vérifiée pour l'instant.

Nous sommes donc ici en présence d'une figure de rapport au crédit bancaire, les non endetté.es bancaire par choix, qui permet de valider une bonne partie des hypothèses énoncées dans la partie 1 de ce chapitre. Nous remarquons que la plupart des personnes de cette catégorie n'ont pas un unique rapport au crédit bancaire mais généralement plusieurs qui se superposent. Nous aurons l'occasion de revenir dans la partie 3 de ce chapitre sur les facteurs qui peuvent expliquer ces rapports. Intéressons-nous à présent à la deuxième figure, les endetté.es bancaires par choix.

2.2. La figure de l'endetté.e bancaire par choix

Cette figure vient se placer en opposition à la première figure présentée et remet en question l'hypothèse de base de notre étude consistant à dire que l'agriculture alternative a un rapport particulier au crédit bancaire. Elle a pu être identifiée dans cinq des quinze entretiens de l'étude, issus des catégories de financement 1 (installation avec emprunt bancaire et DJA) et 2 (installations avec emprunt bancaire et hors DJA). Après une description du profil sociologique des représentant.es de cette figure, nous analyserons leur rapport au crédit bancaire.

2.2.1. Un profil entrepreneurial

Quatre des cinq personnes de cette deuxième figure sont des personnes que l'on peut qualifier de néo-rurales. Il s'agit d'individus de plus de 40 ans qui ont décidé après plusieurs années d'expériences professionnelles en dehors du secteur d'activité agricole de créer une entreprise agricole. Le terme « *entreprise agricole* » est ici utilisé en connaissance de cause puisque le fait de « *créer une entreprise* » est cité comme une des principales motivations à l'installation (entretiens 1, 3 et 15). L'utilisation de ce vocabulaire nous a conduit à qualifier ce profil d'entrepreneurial. Parmi les autres motivations, on note presque exclusivement des motivations tournées vers l'individu et non la société comme la première figure.

Comme pour la première figure, cette deuxième figure peut être rapprochée de plusieurs figures sociologiques étudiées dans le premier chapitre.

En premier lieu les HCF « migrants » (Lefebvre & Quelen, 2004). En effet, nous avons ici des personnes qui ont peu de liens initiaux avec l'agriculture ou même la ruralité. Ce sont des personnes plutôt issues de zones urbaines (entretiens 1, 3, 12, 15) qui décident de s'installer avec assez peu d'expériences agricoles par rapport à la première figure. Cette distance avec la ruralité et le monde agricole se retrouve dans l'étendue et la composition de leurs réseaux sociaux une fois installé.es. Contrairement à la première figure, les rapports qu'ils entretiennent avec leurs pairs agriculteur.ices se cantonnent généralement à des échanges techniques et ne vont pas jusqu'à des chantiers participatifs ou autre « coups de main ». Par contre leurs réseaux sont plus développés en direction de personnes non issues du monde

agricole. L'un avec des artisans locaux (entretien 15), tandis que d'autres vont commercialiser leur production d'abord auprès de connaissances dans les grandes villes françaises (entretien 3) ou dans des comités d'entreprises (entretien 12).

Un autre parallèle peut être fait avec les figures sociologiques de l'engagé.e pour soi et l'entrepreneur.e indépendant.e du fait de leurs motivations à l'installation tournées vers leur personne et une attention particulière apportée à la planification et à l'optimisation de l'outil de production (entretiens 4, 3, 12). Pour compléter ce parallèle, ajoutons que par rapport à la première figure, les entretiens avec ces personnes se sont assez peu orientés vers les problématiques structurelles du monde agricole. S'ils sont adhérent.es à des organisations professionnelles paysannes (entretiens 12 et 15), ce ne sont pas des militant.es et iels semblent plutôt s'intéresser aux problématiques qui les touchent directement.

Un cinquième entretien, celui de Guillaume (entretien 4), a été rattaché à cette deuxième figure. Il se rapproche des deux figures sociologiques présentées mais adopte plutôt une posture d'agriculteur professionnel plus que d'entrepreneur. Il s'en distingue par des expériences importantes en agriculture, un diplôme d'ingénieur agronome et une aisance affirmée sur le processus d'installation, de financement et de techniques de production.

Nous verrons dans les prochaines parties que ces deux figures, entrepreneuriale et professionnelle, se rejoignent dans le type d'installation et dans le rapport au crédit bancaire.

2.2.2. Des fermes mécanisées en installation classique

En opposition à la première figure, les endetté.es bancaire par choix s'installent sur des exploitations agricoles mécanisées et choisissent de s'installer de manière classique. Iels adoptent un comportement « d'entrepreneur rationnel » (Ansart & al, 2012, p.82) en portant leur plan de financement à hauteur des investissements nécessaires pour la constitution d'un outil de production fonctionnel et adapté à leur production (Morel, 2016, p.213). Effectivement, quand il s'agit de justifier leur choix d'installation, la principale raison avancée est la volonté d'avoir un matériel adapté (entretiens 3, 4, 12 et 15). Une autre justification semble néanmoins intéressante à analyser, c'est celle de Laura, qui indique ne pas avoir eu le choix que de s'installer ainsi car la limite d'âge pour l'obtention de la DNA (55 ans), ne lui permettait pas de s'installer plus lentement (comprendre en installation progressive)(entretien 12).

Il résulte de cette stratégie d'installation des plans de financement naturellement plus élevés et nous verrons que cela impacte nécessairement leur rapport au crédit bancaire.

2.2.3. Un rapport au crédit bancaire conventionnel

Le rapport au crédit bancaire de cette deuxième figure remet en question l'hypothèse de base de notre étude stipulant que l'agriculture alternative aurait un rapport spécifique au crédit bancaire.

Les cinq agriculteur.ices dans cette figure sont des profils alternatifs, iels sont néoruraux.les, HCF, s'installent sur des fermes de moins de 20 ha, en agriculture biologique ou

avec une promesse de différence et commercialisent leur production majoritairement en vente directe.

Pourtant, quand il s'agit de questionner leur rapport au crédit bancaire, tous.tes considèrent que c'est une étape nécessaire et logique à la création d'une activité agricole (entretiens 1, 3, 4, 12 et 15). Sur l'utilisation de ressources internes, Laura dira : « *cette solution ne m'a pas effleurée, je ne souhaite pas être redevable d'un ami ou de ma famille* » (entretien 12), estimant que les banques sont faites pour cela. En outre, iels ont une image négative des personnes qui choisissent de s'installer sans emprunt bancaire, considérant que c'est « *impossible* » (entretien 3) que ce sont des projets « *moins matures* » (entretien 12) ou des personnes « *utopistes* » (entretien 4). Par ces aspects, cette deuxième figure se rapproche fortement d'une vision conventionnelle du crédit bancaire, indissociable de l'installation en agriculture (Chartier, 2013, p.55).

Cette deuxième figure du rapport au crédit bancaire, représentée dans un tiers de notre échantillon, montre avec clarté que le rapport au crédit bancaire n'est pas un facteur de différenciation de l'agriculture alternative par rapport à l'agriculture conventionnelle. Les facteurs explicatifs du rapport au crédit bancaire en agriculture se situent donc dans d'autres caractéristiques et ce sera l'objet de la troisième partie de ce chapitre. Intéressons-nous avant cela à notre troisième figure : les endetté.es bancaires contraint.es.

2.3. La figure de l'endetté.e bancaire contraint.e

Cette troisième figure se situe à la croisée des deux premières présentées. Nous l'avons retrouvée également dans cinq des quinze entretiens réalisés, issus des catégories de financement 1 et 2 comme la deuxième figure. Les caractéristiques sociologiques de cette catégorie, que nous allons présenter dans un premier temps, entraînent un rapport au crédit, présenté dans un second temps, tout à fait singulier.

2.3.1. Un profil paysan précaire

Certaines des caractéristiques des personnes issues de cette figure permettent de les rapprocher de la figure sociologique paysanne.

En effet, bien qu'iels soient en majorité des personnes en reconversion professionnelle (entretiens 7, 8, 9 et 10) et non issues du monde agricole, elles se démarquent de la deuxième figure par une intégration importante au tissu social local. Comme dans la première figure, les des prêts ou mutualisations de matériel (entretiens 10 et 14), les échanges techniques (entretiens 7, 8, 10 et 14), le travail à plusieurs et chantiers participatifs (entretiens 9, 10, 14) y sont monnaie courante.

Par ailleurs et pour confirmer ce rapprochement, les enquêté.es de cette figure revendiquent clairement leur appartenance à l'agriculture paysanne et en opposition au modèle productiviste, à l'image de Jasmine et Sofiane :

- « *Moi, je vois deux type de profils, celui de la FNSEA, c'est des grosses exploitations dans le cadre familial avec aucune difficultés d'emprunt et celui de la conf (confédération paysanne) qui sont des fermes comme la nôtre, atypique, en installation progressive avec peu ou pas d'emprunt* » (entretien 7).
- « *oui je sens que mon projet est atypique par rapport à la norme parce que la norme est productiviste et je n'ai pas envie de rentrer là-dedans. J'aimerais revenir à quelque chose de paysan* » (entretien 14).

Cette troisième figure se distingue des deux premières également sur le sujet des motivations à l'installation. Nous avons souligné les motivations externes de la première figure et internes de la seconde. Les endetté.es bancaire contraint.es ont un discours beaucoup plus riche autour de la motivation et tourné à la fois vers l'extérieur et l'intérieur. A l'interne, on retrouve particulièrement la recherche d'indépendance (entretiens 7, 8, 9 et 14) ; à l'externe, c'est plutôt la volonté de produire un produit de qualité (entretiens 8 et 10) et de participer à la transition agricole (entretiens 7, 9 et 14). En cela, cette typologie de projets se retrouve à la fois dans la figure de l'engagé.e pour soi et dans celle de l'engagé.e pour la société (Gazo, 2023).

Ces motivations très importantes à l'installation expliquent la volonté pour cette figure de choisir de s'installer en agriculture, ce qui constitue un véritable choix de vie pour elleux, alors même qu'ils sont tous.tes dans une situation initiale très précaire. C'est là une dernière caractéristique de cette figure mais très importante puisqu'elle conditionne leur choix d'installation et leur rapport au crédit bancaire que nous allons étudier à présent.

2.3.2. Des fermes de petite envergure en installation progressive

A l'exception de Sabrina (entretien 8), qui s'installe dans le cadre d'une reprise de ferme existante, la stratégie d'installation de cette figure est progressive (entretiens 7 ; 9 ; 10 ; 14) comme pour la première figure.

Deux justifications sont avancées pour le choix d'installation. Charlotte et Sophiane mettent en avant des appréhensions à faire des emprunts importants sans pouvoir ensuite les rembourser, ce qui correspond à une des hypothèses de Anne Hugues (Hugues, 2013, p.36). Néanmoins, quand on s'intéresse au profil des 5 personnes de cette figure, on se rend compte que le montant de leurs apports personnels dans le projet à l'installation était très faible (entretiens 7, 8, 9 et 14) voire nul (entretien 10). Cela entraîne forcément des difficultés à faire

des emprunts importants ce qui semble corroborer la deuxième justification du choix d'installation avancée par Jasmine et Jennifer (entretiens 7 et 9) : elles n'ont pas eu le choix que de s'installer progressivement du fait d'un capital initial insuffisant pour acheter le matériel adapté à leur production.

La situation financière personnelle au démarrage de l'activité limite également l'envergure des projets de cette figure qui restent modeste par rapport au type de production. C'est également le cas pour Sabrina qui souffre d'un terrain trop petit par rapport à la taille de son cheptel d'ovins lait (entretien 8).

Nous sommes donc en présence de personnes qui se revendiquent de l'agriculture paysanne mais dont la situation financière personnelle a entraîné des difficultés à l'installation agricole. Ce mélange entraîne un rapport au crédit bancaire conflictuel que nous allons préciser maintenant.

2.3.3. Un rapport au crédit bancaire conflictuel

Les liens entre la première et la troisième figure du rapport au crédit bancaire sur le sujet de la figure sociologique paysanne permettent d'identifier des ressemblances dans le rapport au crédit bancaire.

Tout comme la première figure, nous retrouvons ici une critique importante des banques et du système capitaliste dans son ensemble. Ainsi, Jasmine critique l'orientation productiviste du financement bancaire agricole : « *elles ne financent que ce qu'ils connaissent* » ; « *on ne donne de l'argent qu'à ceux qui en ont déjà* » (entretien 7). Sophiane, quant à lui, adopte une critique plus structurelle de l'endettement, rapprochant endettement et aliénation à l'instar de Maurizio Lazzarato (Lazzarato, 2011) :

« on est dans une société aujourd'hui où l'on vit sur l'endettement. Il y a deux ou trois générations, ça ne marchait pas comme ça, les anciens voulaient ne rien devoir à personne et je pense qu'on se sent beaucoup plus libre quand on ne doit rien à personne » (entretien 14).

De même, nous retrouvons dans cette troisième figure les mêmes craintes vis-à-vis du futur, des aléas climatiques que dans la première figure et qui se traduit par une peur de s'engager sur des emprunts de longue durée (entretiens 10 et 14) et qui correspond à l'hypothèse 5.

Corollaire à leur dimension paysanne, les entretiens réalisés avec cette figure permettent également de faire ressortir une préférence pour les ressources d'origine interne. Jennifer dit par exemple « *si j'avais eu la possibilité d'utiliser d'autres sources de financement je l'aurais fait, c'est plus pratique de passer par la famille ou les amis* » (entretien 9).

Par ailleurs, cette troisième figure, permet de confirmer l'existence d'un lien entre la figure sociologique de l'engagé.e pour soi et de l'hypothèse 6 d'un rapport au crédit bancaire régit par une appréhension à perdre en autonomie via l'endettement. En effet, plusieurs

enquêté.es en quête d'indépendance dans leurs motivations internes à l'installation expriment de telles appréhensions. C'est notamment le cas de Sophiane à plusieurs reprises. Il dira par exemple « *si je demande un crédit, pendant plusieurs années je pourrais pas prendre mon sac à dos et partir en voyage, je serai bloqué dans le cycle de remboursement* » (entretien 14).

Ces premiers éléments permettent de faire un lien entre la première et la troisième figure dans le rapport au crédit bancaire. Cependant, ces deux figures se différencient en un point important : malgré ces différentes appréhensions, une préférence pour les ressources internes et une critique importante vis-à-vis du système bancaire, les tenant.es de cette troisième figure ont été contraint.es de s'endetter auprès de banques.

Issu d'un milieu précaire, iels éprouvent malgré un degré de sociabilisation important, des difficultés à recourir à des ressources d'origine interne, en tout cas sur des montants importants (entretiens 9, 10, 14).

Face à ces difficultés à trouver d'autres sources de financement, iels se tournent, contraint.es, vers le financement bancaire. Iels entrent alors dans une dissonance cognitive vis-à-vis de leur rapport conflictuel aux banques et au système libéral. Cela explique pourquoi iels choisissent de faire des emprunts qui ne leur « *semblent pas insurmontables* » en termes de montant (entretien 14) et qu'iels sont attentif.ves dans leur choix de banque. En effet, deux des cinq personnes de cette figure ont dit avoir tenté d'approcher la NEF pour leur crédit bancaire car elle correspond mieux à leurs valeurs éthiques (entretiens 10 et 14).

Du fait de leur profil précaire et alternatif, c'est également cette troisième figure qui a rencontré le plus de difficultés à faire des emprunts bancaires (hypothèse 8) et qui a décidé de ne pas passer par certaines banques par peur de se voir refuser un crédit (hypothèse 9).

Pour ce qui est des difficultés de recours au crédit bancaire, les projets de cette figure contrainte à faire un emprunt se sont vu opposer des arguments relatifs à la taille du projet, à son caractère atypique (entretiens 7, 9, 14), au manque de références économiques (entretien 7) ou de garanties (entretiens 8 et 14). On retrouve ici les principaux critères de discrimination identifiés dans le chapitre 1 (PwC EU Services, 2017, p.200-205 ; fi-compass, 2020, p.38) qui permettent de valider l'hypothèse 8.

Face aux échos de ces difficultés de recours au crédit bancaire ou les expériences vécues par les porteur.ses de projet, certain.nes ont décidé de ne pas solliciter certaines banques spécialisées dans le crédit à l'agriculture pour éviter de subir un refus (entretiens 9 et 14). Cela permet de valider l'hypothèse 9.

Les quinze entretiens semi-directifs réalisés auprès d'agriculteur.ices alternatif.ves nous ont permis de mettre en évidence trois figures de rapport au crédit bancaire.

Il en ressort que les agriculteur.ices alternatif.ves n'ont pas nécessairement un rapport différent de l'agriculture conventionnelle vis-à-vis de l'endettement bancaire. Par contre, la

figure paysanne ressort particulièrement comme une catégorie sociologique qui regroupe à elle seule une bonne partie des hypothèses faites en début de chapitre.

L'analyse des entretiens réalisés aura aussi été l'occasion de saisir les facteurs qui peuvent influencer le rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative, nous les présenterons dans la prochaine partie.

3. Les facteurs explicatifs des rapports au crédit bancaire des agriculteur.ices alternatif.ves

L'objectif de cette partie est de présenter les facteurs présumément explicatifs des rapports au crédit bancaire des différentes figures présentées dans la partie précédente. Certains, tels que le niveau de précarité ou les expériences professionnelles pré-installation ont déjà été évoqué mais nous entrerons ici plus dans le détail. L'ordre de présentation n'est pas lié à un degré d'importance.

3.1. L'influence des expériences antérieures sur le besoin et la perception de l'endettement

Les entretiens réalisés laissent à penser que les expériences antérieures influencent largement le rapport au crédit bancaire. Nous pouvons distinguer deux types d'expériences qui peuvent jouer un rôle.

Premièrement, les expériences agricoles pré-installation. La première figure se caractérise par des expériences agricoles pré-installation plus importantes que les deux autres. Ces expériences antérieures leur permettent de connaître plus précisément les difficultés de l'installation agricole, de la gestion d'une exploitation et notamment en ce qui concerne l'endettement. Mateo dira par exemple : *« j'ai eu beaucoup de patrons qui étaient en gros stress de devoir rembourser leurs emprunts et qui se déchargeaient sur nous, je l'ai vécu et j'ai pas envie de ça »* (entretien 11). Leurs expériences antérieures les incitent à être prudent.es vis-à-vis de l'endettement. Elle leur permet également d'être mieux intégré.es au monde agricole et nous pouvons penser qu'elle donne confiance aux proches de l'installé.e sur le sérieux du projet, ce qui peut être un facteur explicatif de leur capacité à mobiliser des ressources d'origine interne.

Par ailleurs, ces expériences agricoles ont permis aux profils de la première figure de comprendre la complexité du métier d'agriculteur.ice. C'est donc en connaissance de cause qu'ils ont décidé de s'installer progressivement pour prendre le temps de gagner en compétences (entretiens 5, 11 et 13), ce qui réduit leur besoin financier à l'installation.

Deuxièmement, les expériences antérieures hors agriculture. La deuxième figure se caractérise par une large proportion de profils en reconversion professionnelle après plusieurs

années d'expériences professionnelles dans des secteurs d'activité sans aucun lien avec l'agriculture. Dans ces secteurs d'activité, les comportements entrepreneuriaux rationnels restent largement valorisés à l'inverse des comportement bricoleurs (Ansart & al, 2012, p.82-85). Les profils de cette figure se tournent vers le secteur agricole avec ce bagage normatif qui les poussent à adopter un comportement optimisateur à l'installation. D'autant plus que contrairement à la première figure, iels ont peu de connaissances sur le monde agricole du fait de leur faible expérience. En résulte une décision d'installation classique correspondant à un comportement rationnel visant à optimiser leur outil de production pour augmenter leurs prélèvements privés. Les raisons évoquées par les autres figures quant aux appréhensions à l'endettement n'entrent pas dans leur spectre de décision rationnelle, d'où leur avis négatif ou leur incompréhension à leur égard.

Troisièmement, les expériences antérieures liées au diplôme et plus particulièrement le diplôme d'ingénieur.e agronome incarné par Alexis (entretien 4). Etant le seul entretien avec cette caractéristique, il est difficile de généraliser. Néanmoins, dans le cas présent, le diplôme d'ingénieur.e agronome conduit Alexis à se placer dans une position d'expert sur le monde agricole et sur les conditions nécessaires à une installation agricole réussie. Ce type de raisonnement d'ingénieur.e a par ailleurs été observé dans d'autres études qui présentent le profil ingénieur comme une figure sociologique opposée à celle du bricoleur (Duymedjian & Rüling, 2010). En résulte dans notre cas en effet une incompréhension vis-à-vis du choix d'installation progressive et une vision du crédit bancaire comme une étape obligatoire pour une installation réussie (entretien 4).

Les expériences antérieures jouent donc un rôle à la fois sur le choix d'installation agricole qui influence en conséquence le besoin financier pour l'installation mais également directement sur la vision du crédit bancaire.

3.2. L'influence de l'âge à l'installation sur le besoin et la perception de l'endettement

Les entretiens réalisés laissent à penser que l'âge à l'installation peut avoir une incidence sur le besoin et la perception de l'endettement.

Sur le besoin de crédit bancaire, l'âge peut influencer de deux façons. Premièrement, l'âge est un critère pour l'obtention des plus importantes aides à l'installation en région Occitanie, à savoir la DJA pour les moins de 40 ans et la DNA pour les moins de 55 ans. L'obtention de ces aides constituent un levier de choix pour certains profils dans l'élaboration des plans de financement. L'impossibilité de recourir à ces aides pour cause de l'âge peut contraindre certaines personnes à contracter un emprunt bancaire pour s'installer. C'est le cas pour Jennifer (entretien 9) qui n'a pas pu demander de DJA et l'aurait préféré plutôt que d'être contrainte à faire un emprunt.

Deuxièmement, l'approche des limites d'âge nécessaires à l'obtention des aides publiques peut inciter à s'installer de manière classique, étant entendu que les installations

progressives mettent plus de temps. Laura, 54 ans au moment de son installation, s'est retrouvée dans cette situation. Pour pouvoir avoir accès à la DNA, elle n'a pas eu le choix que de s'installer de manière classique (entretien 12) et donc à faire des emprunts bancaires.

Sur la perception de l'endettement, plusieurs femmes de plus de 50 ans ont considéré dans l'enquête que compte tenu de la difficulté physique du métier d'agriculteur.ice et du temps nécessaire (et qu'elles n'ont plus) à une installation progressive, le crédit bancaire était une étape obligatoire pour leur permettre de s'installer dans de bonnes conditions (entretiens 1 et 10).

L'âge semble être un facteur expliquant le besoin et la perception de l'endettement pour la deuxième figure.

3.3. L'influence des motivations à l'installation sur le rapport au crédit bancaire de la troisième figure et sur la vision critique du système bancaire

Les entretiens réalisés permettent de percevoir le rôle que peuvent jouer les motivations à l'installation sur le rapport au crédit bancaire de la troisième figure et sur la vision critique du système bancaire de la première et de la troisième figure.

Sur le premier point, nous avons vu que la troisième figure accepte de s'endetter malgré des appréhensions et des désaccords éthiques avec le système bancaire. Cette figure est portée à la fois par des motivations personnelles telles que celle de gagner en indépendance ou passer du temps avec ses enfants, et des motivations tournées vers leur rôle dans la société, notamment celle de participer à la transition écologique. Ces multiples motivations conduisent à penser que l'installation agricole pourrait représenter pour cette figure un accomplissement personnel, un idéal d'existence qui lui suffit à accepter de renier d'autres idéaux éthiques ou des appréhensions à l'endettement bancaire.

Sur le deuxième point, nous pensons que les motivations internes sont la preuve d'une conception individualiste du monde qui se traduit dans notre cas par un discours tourné vers l'expérience personnelle et un désintérêt relatif pour les problématiques systémiques du monde agricole. Cette hypothèse trouve un écho dans les entretiens réalisés puisque la deuxième figure, caractérisée par des motivations internes plus marquées, a eu un discours moins riche que les deux autres sur les problématiques du monde agricole. Plus encore, Pierre (entretien 15) revendique une position opportuniste vis-à-vis de son adhésion dans les organisations syndicales paysannes.

A l'inverse, l'importance revendiquée par la première et troisième figure sur le rôle que leur installation agricole doit jouer dans la société (motivations externes) démontre une posture tournée vers l'extérieur qui explique la richesse de leur discours sur les problématiques qui touchent le monde agricole et leur militantisme dans des organisations professionnelles. Corollaire, ils se montrent donc critiques vis-à-vis du système bancaire, de son rôle dans

l'agriculture, du capitalisme, ce qui impacte naturellement leur rapport au crédit bancaire quand il s'agit de financer leur propre installation.

Les motivations à l'installation semblent être un facteur explicatif des rapports au crédit bancaire pour la première et troisième figure.

3.4. L'influence du capital économique pré-installation sur le rapport au crédit bancaire

A plusieurs reprises, nous avons évoqué la précarité dans laquelle se situait la troisième figure. Afin de donner un caractère objectif à cet adjectif, nous pouvons analyser le taux moyen d'apport personnel dans le plan de financement à l'installation et hors aides publiques.

Pour la première figure, ce taux moyen est de 27 %. Du fait de leur besoin financier réduit, de ces apports personnels importants et de leur capacité à mobiliser des ressources d'origine interne, il leur est plus facile de choisir de ne pas faire d'emprunt bancaire.

Pour la deuxième figure, ce taux moyen est de 16 %. Un taux donc moins important du fait de besoins financiers plus importants. L'emprunt bancaire constitue une option intéressante pour leur permettre de faire un effet de levier pour s'installer de manière classique en l'absence d'autres solutions financières disponibles ou acceptables.

Conscient de leur faible capital économique, la troisième figure fait le choix de s'installer progressivement pour réduire le besoin financier. Malgré cela, le taux d'apports personnels sur le plan de financement est de 6 %. Avec un tel niveau d'apport, il est difficile de trouver une banque qui accepte de faire crédit, d'où les difficultés rencontrées par ces profils pour accéder à l'endettement. Il leur est également difficile d'emprunter sur des montants élevés ce qui les contraints à s'installer avec des moyens rudimentaires.

Le niveau de capital économique pré-installation semble être un facteur explicatif du rapport au crédit bancaire des trois figures et plus particulièrement de la troisième puisqu'il impacte aussi son choix d'installation progressive.

3.5. L'influence du rapport au temps et à la nature dans le rapport au crédit bancaire de la première et troisième figure

L'analyse des entretiens réalisés ont permis voir que la différence dans le rapport au temps et à la nature entre la première et la troisième figure d'un côté et la deuxième figure de l'autre.

Les discours de la première et de la troisième figure sont en effet empreints d'appréhensions vis-à-vis du futur, des aléas climatiques (voir partie 2.1.6) qui montrent une certaine soumission à l'égard de la nature.

A l'inverse, le discours de la deuxième figure est beaucoup plus tourné vers le présent, ne serait-ce que par le choix d'installation, et fait assez peu cas des aléas probables dans le futur.

A titre d'exemple, Alexis, maraîcher, puise l'eau de son irrigation dans l'eau de ville. Quand nous lui avons demandé s'il était inquiet de possible restrictions, il nous a répondu « *nous verrons quand cela arrivera* » (entretien 4).

Ces deux rapports différents au temps et à la nature peuvent expliquer pourquoi la première et la troisième figure éprouvent des appréhensions à s'engager sur des emprunts de longue durée et pourquoi la deuxième figure n'y voit pas de problème particulier.

L'étude des entretiens réalisés ont permis de mettre au jour cinq facteurs explicatifs des rapports au crédit bancaire des figures présentées. Ces facteurs influencent chacun plus ou moins chacune des figures. Il faut néanmoins rappeler que quinze entretiens, dont cinq dans chaque figure ne permettent pas d'avoir une représentativité suffisante pour tirer des conclusions définitives. Par ailleurs, notre grille d'entretien a pu inconsciemment amener les enquêtés à orienter leur discours vers certains facteurs explicatifs tandis que d'autres n'auront pas été abordés. La conclusion du deuxième chapitre ci-dessous sera l'occasion de présenter un tableau récapitulatif des principaux enseignements de notre travail.

Conclusion générale du deuxième chapitre

Ce chapitre constitue le cœur de l'analyse de notre étude qualitative et la base de la réponse à notre problématique. Nous avons présenté un total de 9 hypothèses sur le rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative en nous appuyant sur de la littérature. L'ensemble de ces hypothèses reposent sur une hypothèse initiale, que nous pouvons appeler H0, selon laquelle l'agriculture alternative aurait un rapport singulier au crédit bancaire.

Notre échantillon d'analyse a permis de mettre en évidence la coexistence de trois figures différentes de rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative. Deux d'entre elles, la figure de l'endetté.e bancaire contraint.e et celle du / de la non endetté.e bancaire par choix, ont permis de confirmer partiellement ou totalement l'existence de rapports au crédit bancaire en adéquation avec les hypothèses formulées, dans l'agriculture alternative (voir *tableau 3*). La troisième figure, celle de l'endetté.e bancaire par choix, apporte une limite essentielle à notre étude puisqu'elle remet en question H0.

Dès lors, l'agriculture alternative peut avoir un rapport singulier au crédit bancaire à conditions que certaines caractéristiques soient remplies mais nous ne pouvons pas dire que le rapport au crédit bancaire constitue un facteur de différenciation de l'agriculture alternative par rapport à l'agriculture productiviste.

La troisième partie de ce chapitre aura été l'occasion de présenter différents facteurs explicatifs probables du rapport au crédit bancaire des trois figures présentée.

L'ensemble des principaux résultats de ce deuxième chapitre sont présentés ci-dessous.

	Les non endetté.es bancaire	Les endetté.es bancaires	
	Par choix (figure 1)	Par choix (figure 2)	Contraint.e (figure 3)
Hypothèses			
H0 : Rapport spécifique au crédit bancaire	Oui	Non	Oui
H1 : Besoin moins important	Oui		Oui
H2 : Préférence pour ressources internes	Oui		Oui
H3 : Critique de l'économie néolibérale	Oui		Oui
H4 : Revendication politique d'agriculture paysanne	Non		Non
H5 : Peur engagement sur la durée	Oui		Oui
H6 : Peur perte autonomie	Partiellement		Oui
H7 : Peur regard des autres	Non		Non
H8 : Difficultés d'accès			Oui
H8 : Peur du refus	Non		Oui
Facteurs explicatifs			
Expériences antérieures	Oui	Oui	
Âge		Oui	Oui
Motivations	Oui		Oui
Capital économique pré-installation	Oui	Oui	Oui
Rapport au temps et à la nature	Oui		Oui

Tableau 3 : synthèse des principaux résultats du deuxième chapitre

Les configurations des trois figures du rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative présentées ci-dessus laissent entrevoir l'éventualité de l'existence d'une quatrième figure, celle du / de la non endetté.e bancaire contraint.e ; que notre étude n'aura néanmoins pas permis d'identifier. La raison réside très vraisemblablement dans un biais de sélection de notre échantillon sur lequel nous aurons l'occasion de revenir en fin du troisième chapitre.

Le prochain chapitre a pour objectif d'étudier en quoi France Active MPA-Occitanie peut contribuer au développement de l'agriculture alternative compte tenu des résultats du présent chapitre.

Chapitre 3 : Apports et limites du soutien de France Active au développement spécifique de l'agriculture alternative

Nous avons vu dans le premier chapitre que la finance solidaire constituait un terreau intéressant, par ses modes opératoires et ses valeurs, pour répondre aux problématiques de financement de l'agriculture alternative. Le réseau France Active a été identifié dans l'ouvrage collectif coordonné par le MIRAMAP *Une autre finance pour une autre agriculture* comme un acteur de la finance solidaire particulièrement pertinent pour répondre aux besoins de l'agriculture alternative. Dans l'ouvrage, ce sont plus particulièrement les antennes régionales Occitanes qui sont mises à l'honneur par leur soutien spécifique au domaine agricole. C'est pourquoi nous avons choisi de nous intéresser plus particulièrement à l'antenne de l'ex région Midi-Pyrénées FAMPAO.

Dans la continuité des travaux précités, l'objet de ce chapitre est d'abord d'analyser en quoi les principaux outils financiers proposés par FAMPAO répondent au rapport spécifique au crédit bancaire de l'agriculture alternative.

Ce dernier chapitre s'attachera également à saisir les limites au développement d'une offre dédiée à l'agriculture alternative au niveau national du réseau France Active. Dans ce cadre, de modestes préconisations seront formulées.

Enfin, nous identifierons les principales limites de notre étude afin de relativiser les résultats obtenus.

1. Apports et limites des principaux outils financiers proposés par FAMPAO

Sur la base des figures de rapport au crédit bancaire présentées dans le second chapitre, nous allons analyser si FAMPAO répond spécifiquement aux besoins de financement et appréhensions à l'endettement de l'agriculture alternative et comment.

1.1. Aux non endetté.es bancaire par choix, une solution de financement alternatif adapté

Les non endetté.es bancaires par choix ont un besoin de financement réduit, de fortes appréhensions à l'endettement et une vision critique du système bancaire. S'ils ont un accès facilité aux ressources d'origine interne, un financement complémentaire peut leur apporter plus de confort de trésorerie au démarrage ou leur permettre de faire quelques investissements supplémentaires. Cependant, compte tenu de leur durée d'installation, les financements doivent

intégrer des différés de remboursement et une souplesse dans le remboursement en cas de mise en place plus lente que prévue.

A cette figure, l'outil de FIA proposé par France active Occitanie pourrait être une solution adaptée et alternative au crédit bancaire. Les possibilités de différé et la souplesse dans le remboursement permettent de répondre aux besoins des installations progressives ; proposé par une association à but non lucratif et à taux 0 %, les appréhensions à l'endettement devraient également être moins importantes.

Par ailleurs, son montant est réduit à un maximum de 8K€ ; et ses conditions d'éligibilité imposent qu'il n'y ait pas d'emprunt bancaire au plan de financement. L'outil est donc pensé pour financer des installations progressives et exclu de fait l'agriculture productiviste de son champ.

La mise en place de l'outil FIA se fait dans une recherche de relation de confiance, propre à la finance solidaire. Pour pouvoir permettre la viabilité de l'outil, il est important que les bénéficiaires informent France Active de leurs difficultés. A cette condition seulement, des mesures de rééchelonnement peuvent être mise en place à temps. Ce petit emprunt à taux 0 %, permet d'initier en souplesse la première figure à la gestion d'un emprunt avec pour objectif d'aboutir à une bancarisation dans les étapes ultérieures de l'installation.

Interrogé.es sur la pertinence de l'outil FIA pour leur projet d'installation, les profils de la première figure ayant bénéficié de cet outil ont tous fait part de leur satisfaction (entretiens 2, 5, 11 et 13). Une seule suggestion d'amélioration a été proposée par Lisa, entretien 5, pour que le montant d'emprunt soit plus important pour correspondre aux besoins des productions animales.

Sur l'objectif de bancarisation visé à terme par le FIA, les résultats sont plus mitigés. Deux personnes envisagent de faire un emprunt bancaire (entretiens 2 et 5) dans le futur mais les deux autres, entretiens 11 et 13 restent campé.es sur leur rapport initial au crédit bancaire. Mateo, entretien 11, a même exprimé le souhait de rembourser le FIA de manière anticipée pour ne plus être endetté ; portant à croire qu'il mette l'endettement bancaire et l'endettement via France Active sur un même niveau.

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que l'outil FIA répond aux appréhensions à l'endettement du / de la non endetté.e bancaire par choix ainsi qu'à son besoin de financement. En cela, il contribue au développement de l'agriculture alternative. Néanmoins, des limites à cet outil ressortent des entretiens. Nous y reviendrons dans la deuxième partie de ce chapitre.

1.2. Aux endetté.es bancaire par choix, une solution de garantie bancaire partiellement adaptée

Les endetté.es bancaire par choix considèrent l'endettement bancaire comme une étape nécessaire à la construction de leur projet. Sans appréhensions particulières, iels sollicitent les

banques pour les aider à financer des plans de financement plus importants que pour la première figure pour répondre à leur stratégie d'installation.

N'ayant pas de grosses difficultés d'accès au crédit bancaire, nous pourrions penser que France Active n'a pas de rôle à jouer pour les soutenir. Néanmoins, rappelons que nous sommes en présence de porteur.ses de projet en reconversion professionnelle qui s'installent en agriculture avec peu d'expériences sur le terrain ni de connaissances sur le monde agricole voire la ruralité. Ces caractéristiques sont autant de facteurs de risque d'échec pour les projets. Pour pallier ce risque, les banques ont tendance à leur demander des cautions importantes sur des actifs en propriété (entretiens 3, 4 et 12). L'objectif de France Active dans cette situation est de sécuriser la ou le porteur de projet en se portant garante des prêts bancaires.

France Active peut garantir jusqu'à 65 % ou 80 % du montant du prêt bancaire en fonction du profil dans la limite de 50 K€ pour les projets de création et de 100 K€ pour certains projets de reprise (France Active, 2024b). Interrogé.es sur la pertinence de l'outil de garantie sur leur besoin, la plupart ont un avis positif, voire affirment qu'ils n'auraient pas fait leur projet si leurs actifs avaient été placés en garantie (entretien 12). Pour ces cas de figure, l'outil de garantie bancaire permet un développement de l'agriculture alternative. Pour d'autres projets, les conditions d'attribution de la garantie limitent fortement son utilité. De fait, la garantie bancaire ne peut pas s'appliquer sur des prêts liés à l'achat de foncier (terrain ou bâti). Sur les installations agricoles où ces investissements peuvent représenter une part importante du plan de financement, la garantie a peu d'intérêt. C'est le cas pour le projet de Guillaume, entretien 6, sur lequel la garantie de France Active n'a concerné qu'un emprunt secondaire de son plan de financement et n'a pas empêché le dépôt de cautions personnelles sur le projet. Pour ces cas de figure, nous ne pouvons pas dire que la garantie facilite le développement de l'agriculture alternative.

L'outil de garantie sur prêt bancaire proposé par France Active pourrait permettre aux profils de la deuxième figure de limiter leur prise de risque dans le projet d'installation agricole. Néanmoins, ses conditions d'attribution limitent son intérêt pour certains projets alternatifs. Les outils de France Active ne répondent que partiellement aux besoins des endetté.es bancaire par choix.

1.3. Aux endetté.es bancaire contraint.es, plusieurs solutions adaptées

Les endetté.es bancaire contraint.es ont, comme la première figure, des appréhensions importantes à l'endettement bancaire et une vision critique du système bancaire. Leur mode d'installation progressif et leur précarité relative nécessite des solutions de financement souples et sur de longues durées. Pour ces raisons, l'outil FIA constitue une alternative au crédit bancaire intéressante. Elle leur éviterait d'être contraint.es à faire un emprunt bancaire. Interrogé.es sur la pertinence de cet outil pour leur projet, deux catégories se dessinent.

La première catégorie trouve l'outil très intéressant et aurait aimé pouvoir en bénéficier à l'installation (entretiens 7, 9 et 14). Sofiane, pondère néanmoins sa réponse en ajoutant « *tout en restant frileux de peur de s'endetter* » (entretien 14) même s'il conçoit très bien que France Active soit une association à but non lucratif et pas une banque.

La deuxième catégorie trouve également l'outil intéressant mais déplore qu'il ne soit pas adapté à sa situation du fait du montant maximal trop faible (entretiens 8 et 10). C'est particulièrement prégnant pour Sabrina, entretien 8, qui a repris une exploitation existante avec un plan de financement supérieur à 200 K€, ce qui rend les 8 K€ maximal du FIA peu adaptés.

Les besoins financiers plus importants de cette troisième figure, dus notamment à sa précarité financière pré-installation, limitent pour certain.es l'intérêt du FIA. Dans ce cadre, la garantie sur prêt bancaire peut constituer une solution complémentaire. Si elle ne permet pas de sortir cette figure de la dissonance cognitive dans laquelle elle se trouve par rapport à l'endettement, la garantie est utile à deux égards pour la troisième figure.

Premièrement, elle permet, comme pour la seconde figure, de limiter le risque pris par les porteur.ses dans leur projet d'installation, ce qui est particulièrement intéressant compte tenu de leurs appréhensions et de leur précarité. Ainsi, Sofiane a entamé pour son installation, une démarche de recherche de garantie pour éviter que la banque ne lui prenne des garanties personnelles (entretien 14).

Deuxièmement, elle permet à la troisième figure d'avoir accès au crédit bancaire. En effet, nous avons vu dans le chapitre précédent que du fait de leur précarité, les porteur.ses de cette figure avaient des difficultés d'accès au crédit bancaire. Dans ce cadre, la garantie bancaire permet de rassurer les banques sur leur prise de risque et permet donc l'accès au crédit. D'ailleurs, pour cette figure, c'est généralement la banque qui prend directement contact avec France Active pour que l'association instruisse le projet. Même dans le cas de plans de financement importants, dans lesquels la garantie en elle-même a un poids limité, l'accord de garantie bancaire de France Active, basé sur une analyse pointue des projets par les chargé.es de financement agricole, rassure les banques. C'est le cas pour le projet de Sabrina, pour lequel l'accord de garantie bancaire de France Active figurait dans les conditions suspensives de l'accord de prêt bancaire (entretien 8).

Interrogées sur la pertinence de l'outil de garantie pour leur projet, les personnes enquêtées s'accordent pour dire qu'il a permis à leur installation de voir le jour.

La complémentarité des outils FIA et garantie bancaire permettent de répondre en partie aux besoins financiers et aux appréhensions liées à l'endettement des endetté.es bancaire contrain.t.es. Ceux pour qui le FIA n'est pas adapté restent contrain.t.es de faire un emprunt bancaire.

Dans cette partie, nous avons choisi de nous intéresser aux deux principaux outils financiers mobilisés par France Active MPA-Occitanie à destination des projets agricoles.

Néanmoins il convient de préciser que France Active peut théoriquement également intervenir auprès de projets d'installation ou de reprise en collectif relevant statutairement de l'économie sociale et solidaire (telles que les SCOP ou les SCIC) sous forme de prêts en quasi-fonds propres en co-financement bancaire. Du fait de ce dernier critère, cette solution s'adresse plutôt à des projets de la deuxième figure. Néanmoins cette solution de financement n'a presque jamais été mobilisée à destination de projets agricoles du fait de la rareté des projets relevant de l'ESS en agriculture et du manque de notoriété de France Active sur ce type de financement à destination de l'agriculture. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans la prochaine partie.

En l'état actuel des choses, nous avons donc une solution avec deux principaux outils, le FIA et la garantie bancaire. La figure ci-dessous synthétise les résultats de cette première partie du troisième chapitre.

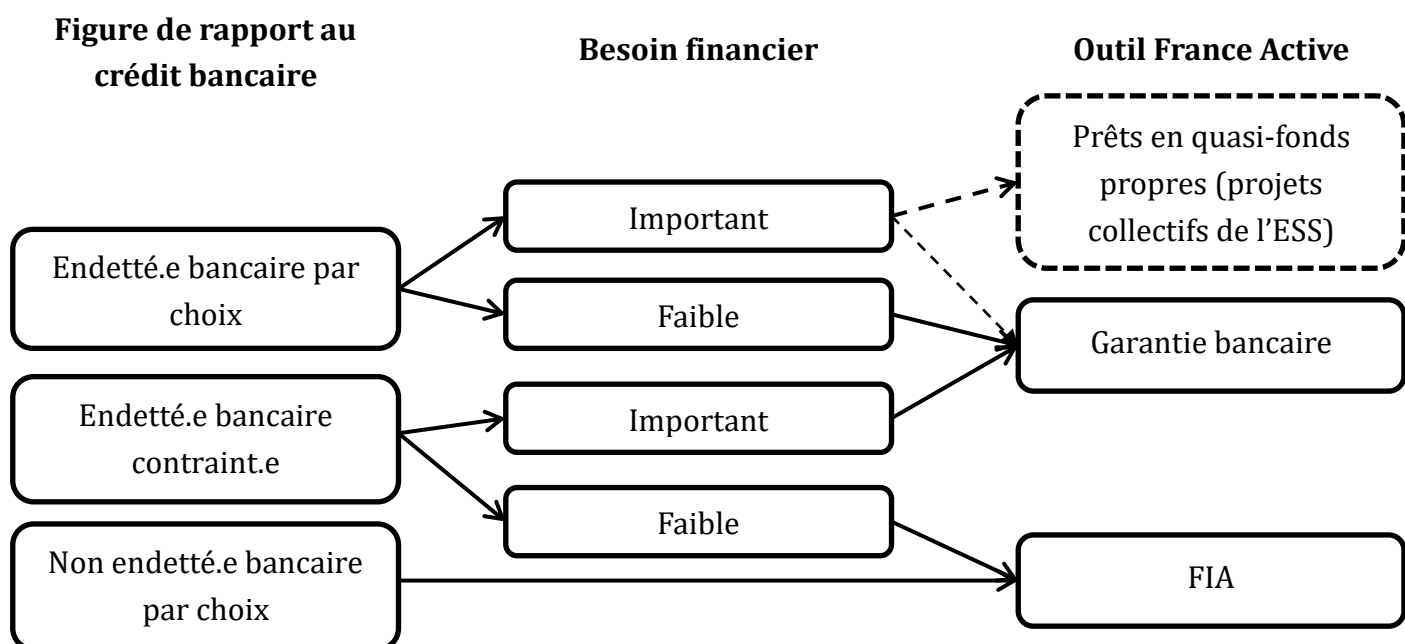


Figure 1 : représentation de la pertinence des outils de FAMP AO pour les différentes figures de rapport au crédit bancaire

En plus des outils financiers présentés, France Active propose des formations en gestion de trésorerie aux porteur.ses de projet et se différencie des banques commerciales par une analyse pointue sur les plans de financement proposés. Cette remise en question des chiffres présentés a été louée par la plupart des projets rencontrés. Si cela ne contribue pas directement aux besoins financiers et appréhensions à l'endettement bancaire pour l'agriculture alternative, cela permet par contre de limiter les risques d'échecs dues à des projections trop ambitieuses. De cette manière, France Active contribue au développement de l'agriculture alternative.

A la lecture de la *figure 1*, nous pourrions conclure que France Active contribue donc au développement de l'agriculture alternative en répondant, au moins partiellement pour les endetté.es bancaire par choix, sinon totalement pour les deux autres, à ses besoins financiers.

Néanmoins, nous allons voir dans la prochaine partie qu'il existe des limites importantes à cette conclusion.

2. Les limites au développement d'une offre de financement adaptée aux besoins de l'agriculture alternative

Certaines limites des outils financiers proposés par France Active ont pu être évoquées dans la partie précédente. Dans cette partie nous irons dans le détail de ces limites et en évoquerons d'autres qui ne sont pas liées aux outils mais à la structuration nationale de l'offre dédiée à l'agriculture.

2.1. Les limites des outils financiers proposés par FAMPAO

Pour commencer avec le FIA, nous avons vu que le montant proposé de maximum 8 K€ par l'association territoriale France Active MPA-Occitanie, était trop faible pour répondre aux besoins financiers de plusieurs catégories de projets. D'une part, les projets de production animale, qui ont des besoins financiers plus importants. D'autre part, certains profils de la troisième figure de rapport au crédit bancaire qui ont des besoins plus importants du fait de leur précarité. Le montant actuellement proposé, ne permet pas à ces dernier.es de sortir de la dissonance cognitive vis-à-vis de l'endettement dans laquelle iels se retrouvent coincé.es contre leur gré.

Le FIA oriente donc certains profils d'agriculture alternative vers de l'endettement bancaire subit ou condamne certains projets d'élevage à ne pas voir le jour par choix de non endettement bancaire.

Pour que le FIA puisse contribuer pleinement au développement de l'agriculture alternative en préservant sa diversité de projets et de rapports au crédit bancaire, il semble intéressant d'étudier la possibilité d'augmenter son plafond maximal. L'association territoriale de l'ex région Languedoc-Roussillon (AIRDIE) utilise le FIA depuis 1998 (voir Chap 1. Partie 3.2) et son montant maximal est de 16 K€, donc le double de ce qui est pratiqué chez FAMPAO. Il serait intéressant d'étudier les typologies de projets qui sollicitent des FIA de plus de 8 K€ à l'AIRDIE pour savoir s'ils se recourent avec les catégories écartées par le FIA de FAMPAO.

Pour poursuivre avec la garantie bancaire, nous avons pu identifier plusieurs limites dont certaines déjà évoquées.

Tout d'abord revenons rapidement sur le contexte agricole français. Nous sommes face à une baisse structurelle de la population agricole qui favorise le développement de l'agriculture productiviste par l'agrandissement de la taille des fermes. Si la transition agricole est :

« le passage de l'agriculture de la période industrielle aux formes plurielles d'une agriculture multifonctionnelle mises en place pour fournir des réponses appropriées aux aspirations de la société » (Delfosse & Vaudois, 2000, p.189) ;

alors, la réponse ne peut pas se cantonner à la création de nouvelles exploitations de petite taille dans les creux laissés par l'agriculture productiviste. Pour constituer une véritable alternative, les nouvelles formes d'agriculture doivent investir le champ de l'agriculture productiviste et aborder le sujet de la reprise d'exploitations existantes, même de grande taille, en collectif par exemple.

Or, par ses critères d'éligibilité excluant les prêts liés à l'achat de foncier et son montant maximal garanti, jusqu'à 50 K€ pour les créations et jusqu'à 100 K€ pour certains projets de reprise ; la garantie France Active ne semble pas calibrée pour le soutien de tels projets de reprise. En effet, nous avons déjà pu voir certaines de ces limites pour le financement des plus gros projets de création ou reprise que nous sommes allés rencontrer. Afin de corroborer cet argument, nous pouvons ajouter que la grande majorité des bénéficiaires des garanties bancaires de FAMP AO sont des projets de création de structures de relative petite taille.

Pour les projets d'installation ou de reprise en collectif de l'ESS, qui pourraient entrer dans la catégorie susmentionnée, reste la solution des prêts en quasi-fonds propres en co-financement bancaire. Néanmoins, ils ne concernent qu'une partie des gros projets de reprise et cette solution est actuellement trop peu connue des prescripteurs de projets de France Active. En ce sens, nous pourrions conclure en disant que France Active ne contribue au développement que d'une partie de l'agriculture alternative et limite son potentiel effet sur la transition agricole.

Si l'objectif de France Active est de contribuer à un développement ambitieux de l'agriculture alternative, il semble important d'assouplir les conditions d'éligibilité de la garantie et d'augmenter son montant maximal.

Cependant, de telles modifications auraient pour effet de renforcer une autre limite de la garantie bancaire France Active. A l'inverse du FIA qui s'adresse explicitement aux installations progressives et donc à l'agriculture alternative, le fonctionnement actuel de la garantie bancaire n'est pas particulièrement adressé à l'agriculture alternative. En effet, elle pourrait tout aussi bien intéresser des installations en agriculture conventionnelle sur des types de production ne nécessitant pas de gros investissements. D'ailleurs, certaines associations territoriales de France Active soutiennent via cette garantie ce type de projets (échanges internes, juillet 2024). En plus de ne soutenir qu'une partie du développement de l'agriculture alternative, la garantie prêt bancaire de France Active soutiendrait donc une partie du développement de l'agriculture productiviste.

Sans autres mesures, l'application des mesures décrites ci-dessus aurait pour effet de renforcer l'attractivité de la garantie sur prêt bancaire de France Active auprès de l'agriculture productiviste aussi bien que pour l'agriculture alternative. Mais peut-être est-ce ici la volonté

de France Active ? Nous répondrons dans la prochaine partie à cette question qui touche au positionnement stratégique de France Active.

2.2. Les limites dans le positionnement stratégique de France Active

En lien avec les limites des outils financiers présentées ci-dessous, il convient de s'intéresser au positionnement stratégique du réseau France Active pour savoir s'il contribue spécifiquement au développement de l'agriculture alternative ou non. En effet, nous sommes partis du postulat dans le premier chapitre que la finance solidaire pourrait représenter une solution de choix face aux difficultés de financement de l'agriculture alternative mais est-ce la volonté de France Active que de faciliter spécifiquement le développement d'une agriculture alternative plutôt que d'une agriculture productiviste ?

Pour le savoir, intéressons-nous à la mission sociale du réseau France Active. La mission sociale du réseau France Active est d' « *Accélérer la réussite des entrepreneurs en leur donnant les moyens de s'engager* » (France Active, 2024a) et la notion d'engagement repose sur la réponse à 5 piliers : l'emploi, le social, les territoires, l'écologie et la gouvernance. Les chargé.es de financement de France Active utilisent un révélateur d'engagement qui évalue le degré d'engagement en fonction de ces 5 piliers (France Active, 2024c).

D'un point de vue théorique, l'agriculture alternative semble plus engagée que l'agriculture productiviste sur les piliers mentionnés. En réponse à sa mission sociale, France Active devrait donc avoir plutôt intérêt à soutenir le développement d'une agriculture alternative au modèle productiviste. Cependant, l'utilisation du révélateur d'engagement est soumise à la subjectivité des chargé.es de financement et, n'étant pas adapté à l'agriculture, des projets d'agriculture productiviste peuvent ainsi se retrouver dans le spectre de l'engagement de France Active. Cela explique pourquoi certaines associations territoriales financent des projets agricoles conventionnels. Pour que France Active au niveau national soutienne uniquement le développement de l'agriculture alternative, il faudrait développer un outil d'analyse de l'engagement spécifique à l'agriculture. En avance sur le soutien à l'agriculture, l'AIRDIE a développé son propre révélateur d'engagement spécialisé sur l'agriculture pour assurer son soutien exclusif à l'agriculture alternative. Il serait intéressant que l'association nationale France Active s'appuie sur ce travail pour proposer une solution nationale sur ce sujet.

Le réseau national France Active a tout intérêt à favoriser spécifiquement le développement de l'agriculture alternative compte tenu de son positionnement stratégique vis-à-vis de l'engagement. Néanmoins, le manque de vision stratégique autour de l'agriculture au niveau national empêche le déploiement d'un outil qui permettrait de s'assurer de ce soutien exclusif à l'agriculture alternative.

La vision stratégique du réseau France Active comporte une autre limite de taille en ce qui concerne l'orientation de ses outils financiers. En effet, l'ensemble de ceux-ci sont construits dans une logique de coopération, en particulier avec les banques qui sont les premiers

partenaires des associations territoriales. Cette orientation explique la limite maximale de l'outil de garantie bancaire censé de cette manière permettre l'intégration d'une plus grande pluralité de partenaires pour les projets avec de gros plans de financement.

Concernant ce choix stratégique de coopération rapprochée avec les banques, le FIA fait office d'exception sur lequel les positions stratégiques divergent. L'AIRDIE, qui a construit l'outil, le voit comme un prêt d'honneur n'ouvrant pas forcément la voie à un futur financement bancaire, d'où son montant plus élevé que chez FAMPAO qui envisage l'outil FIA comme un premier pas vers une future bancarisation. Ce deuxième positionnement correspond plus finement à la position du réseau national France Active susmentionné. Appliqué à l'agriculture, ce positionnement pose problème dans le soutien au développement d'une agriculture alternative qui souhaite pour partie ne pas recourir à l'emprunt bancaire. En ce sens, la position de l'AIRDIE semble plus adaptée aux besoins de la première et troisième figure de rapport au crédit bancaire.

Si le positionnement stratégique du réseau national de France Active pourrait se préciser en faveur d'un développement de l'agriculture alternative, les outils financiers proposés, en complémentarité d'un financement bancaire, ne sont pas de nature à répondre complètement aux besoins financiers et aux appréhensions liées à l'endettement de la première et troisième figure.

2.3. Les limites à un déploiement national de l'offre agricole dans le réseau France Active

Dans ce travail, nous avons beaucoup parlé de l'action de France Active Occitanie en direction de l'agriculture et spécifié la position pionnière de l'AIRDIE, élargie ensuite à l'Occitanie dans ce domaine dans le réseau France Active. Pour pouvoir contribuer de manière significative au développement de l'agriculture alternative, il est cependant nécessaire que le réseau France Active dans son ensemble s'empare du sujet pour offrir une solution à l'échelle nationale. Outre les difficultés inhérentes au positionnement stratégique du réseau France Active, plusieurs limites empêchent ce déploiement national.

2.3.1. La faible notoriété du réseau France Active dans les réseaux d'accompagnement et de financement à l'agriculture

Le secteur agricole se caractérise par un fonctionnement spécifique par rapport à d'autres secteurs d'activité. De nombreux acteurs institutionnels, financiers, associatifs gravitent autour de l'installation agricole et ne sont présents dans aucun autre secteur d'activité. C'est notamment le cas des principaux réseaux d'accompagnement à l'installation, les chambres d'agriculture et les ADEAR.

La grande majorité des dossiers étudiés par le réseau France Active est orientée directement par des partenaires institutionnels, financiers, associatifs. Le soutien à l'agriculture en région Occitanie a été possible après un long travail de maillage partenarial sur le territoire. Malgré cela, nos observations et entretiens ont montré qu'après plus de dix ans d'activité dans le domaine agricole, FAMPAO restait peu connue sur certains départements de l'ex région Midi-Pyrénées. Cette observation nécessite d'être mise en perspective des moyens humains limités, 1,5 équivalent temps plein sur huit départements, de l'association sur l'agriculture et qui limite de fait le développement d'un réseau partenarial. Par ailleurs, ces mêmes observations ont montré que lorsque FAMPAO est identifiée comme potentiel financeur de l'agriculture, c'est sur des projets de petite envergure qui correspondent aux cibles potentielles des FIA et garanties bancaires mais encore peu sur des projets de reprises en collectif de l'ESS sur lesquels d'autres outils pourraient être mobilisés. Il convient ici de préciser que ce type de projet semble encore plutôt marginal.

Le déploiement d'une offre dédiée à l'agriculture au niveau national ne pourra donc se faire qu'à condition d'un important travail partenarial avec les principaux acteurs de l'installation agricole.

2.3.2. Une ambition nationale en direction de l'agriculture qui reste à démontrer

Evidemment, un soutien à l'échelle nationale de l'agriculture alternative dépend également de la volonté de l'association nationale France Active de s'emparer de ce sujet. Jusqu'à présent, le soutien de France Active à l'agriculture est en effet le résultat de volontés territoriales, à l'instar des deux associations de France Active Occitanie, sans que le niveau national ne choisisse d'en faire une orientation stratégique. A la suite d'un important travail de plaidoyer réalisé par France Active Occitanie auprès du réseau national, ce dernier a récemment décidé de travailler au développement d'une offre d'envergure nationale dédiée à l'agriculture, dont la teneur est encore inconnue. Les prochaines évolutions nous permettrons, au regard de cette étude, de savoir si cette offre répond ou non aux besoins financiers et appréhensions à l'endettement de l'agriculture alternative.

2.3.3. Un manque de moyens financiers pour un développement plus massif du FIA

Nous avons vu dans les parties précédentes que le FIA est un outil financier qui répond partiellement ou totalement aux besoins financiers et appréhensions à l'endettement de deux des figures de rapport au crédit bancaire étudiées. C'est donc un outil clé au soutien du développement de l'agriculture alternative.

Cependant, chez FAMPAO, cet outil est principalement financé par les fonds propres de l'association qui sont de fait, contraints. De plus, les différés et la souplesse proposée dans le remboursement des FIA, qui en font l'intérêt pour les projets agricoles, augmentent les durées de remboursement. En résulte une enveloppe réduite qui met du temps à se reconstituer. C'est pourquoi le FIA est un outil qui est encore très peu utilisé chez FAMPAO. Pour pouvoir offrir

une solution adaptée aux besoins de la première et troisième figure, il est important que l'enveloppe du FIA soit mieux dotée.

Malgré des limites certaines, les principaux outils financiers à destination des projets agricoles proposés par France Active Occitanie pourraient constituer la base d'une solution adaptée aux besoins financiers et appréhensions à l'endettement de l'agriculture alternative. Cependant la gamme d'outils présentée n'est appliquée que de manière sporadique sur le territoire français et des limites importantes, notamment en termes de vision stratégique, empêchent encore son déploiement plus général sur le territoire.

Ces conclusions reposent sur un travail de recherche dont certaines limites nécessitent d'être exposées dans la prochaine partie.

3. Les limites de la recherche menée

Le travail de recherche effectué a été réalisé dans le cadre d'un stage de fin d'études dans l'association FAMPAO. Plusieurs limites à ce travail nécessitent d'être évoquées afin de relativiser les résultats obtenus.

3.1. Les limites dues à l'échantillon

Deux critiques principales peuvent être faites sur la construction de l'échantillon.

La première concerne la taille de ce dernier. Nous avons interrogé un total de quinze personnes, ce qui limite de fait la représentativité des résultats. D'autant plus que nous sommes arrivés à la conclusion de l'existence de trois figures de rapport au crédit bancaire, avec finalement cinq entretiens dans chacune des figures. Si la répartition de l'échantillon entre les différentes figures observées est équilibrée, cinq entretiens ne permettent pas d'analyser en profondeur chacune d'entre elles. L'échantillon de base aurait gagné à être complété dans une deuxième phase par des entretiens complémentaires dans chacune des figures observées.

La deuxième critique relève d'un biais de sélection dans la construction de l'échantillon. Afin de pouvoir mener de manière conjointe les missions relatives au stage et le travail de recherche de ce mémoire, le choix a été fait de réaliser des entretiens avec des projets agricoles ayant été financés par FAMPAO. Cette décision a permis d'avoir des informations sur les enquêtés en amont des entretiens grâce aux données recueillies par les chargés de financement agricole de FAMPAO lors de l'instruction des dossiers. A l'aide de ces informations, l'échantillon a pu être construit dès le départ dans une recherche de diversité qui nous a permis de rapidement identifier les différentes figures de rapport au crédit bancaire.

Néanmoins, en utilisant cette méthode, nous avons interrogé uniquement des personnes ayant été soutenues par France Active. Or, du fait de la proximité des outils financiers proposés avec le financement bancaire, les projets soutenus par France Active ont plus recours à l'endettement bancaire que les bases de données des ADEAR par exemple. Compte tenu de l'objet de recherche, le rapport au crédit bancaire, cette caractéristique de la base de données pose naturellement question sur sa représentativité. Plus généralement, les outils financiers mobilisés ont tous des critères d'éligibilité qui homogénéise de fait la base de données à partir de laquelle nous avons construit notre échantillon et réduit sa représentativité. Nos observations durant le stage mais également nos échanges avec les chargés de financement agricole et les structures d'accompagnement agricole nous ont fait prendre conscience que la base de données des projets soutenus par FAMP AO n'était pas nécessairement représentative de la pluralité des formes d'agriculture alternative existantes et que d'autres figures de rapport au crédit bancaire étaient dès lors susceptible d'exister.

A ces deux principales critiques peuvent être ajoutées d'autres limites. Nous pouvons par exemple citer la sur représentativité des fermes en maraîchage bio-intensif qui constituent six des quinze entretiens réalisés ou plus généralement des productions végétales qui représentent neuf entretiens. L'échantillon aurait ainsi gagné à être soit plus diversifié, soit à être focalisé sur un type de production en particulier.

3.2. Les limites dues à la conception théorique

La première limite dans la conception théorique de ce travail relève de l'utilisation du terme d'agriculture alternative. Nous avons pu voir en introduction que c'est une terminologie floue dont la définition change en fonction de l'environnement dans lequel l'alternative se construit. Dès lors, nous pouvons penser que l'agriculture alternative peut avoir des significations différentes en fonction du référentiel et du territoire duquel on se place, ce qui réduit la portée de nos résultats.

Par ailleurs, la dénomination des formes d'agriculture alternative au modèle productiviste se multiplie : agriculture biologique, paysanne, durable, raisonnée, intégrée, de précision, agroécologie, etc. (Féret, 2013, p. 82-83) ; ce qui traduit tout autant de différences dans la manière de pratiquer l'agriculture. Rassembler cet ensemble disparate sous la bannière de l'agriculture alternative au modèle productiviste efface ces différences et est donc de fait réducteur.

Une autre limite de notre travail réside dans la mobilisation de courants littéraires relevant de la sociologie rurale et de la socio-économie de la finance alors que d'autres courants, notamment relatifs à l'entrepreneuriat auraient gagné à être plus mobilisés.

Pour poursuivre, notre travail de recherche bibliographique s'est vite retrouvé confronté à la réalité d'un faible traitement littéraire du rapport au crédit bancaire en agriculture alors même que ce secteur d'activité nécessite d'être traité de manière spécifique à bien des égards. De même, les liens entre finance solidaire et financement de l'agriculture alternative ont encore peu été abordé dans la littérature académique. Ces carences nous ont amené à nous appuyer sur des articles plus éloignés de notre sujet, notamment pour la construction de nos hypothèses de recherches, dont les applications au domaine de l'agriculture méritent d'être questionnées.

Pour continuer sur les hypothèses de recherche, nous pouvons émettre une critique sur leur nombre. Avec un total de neuf hypothèses, nous avons tenté d'être exhaustif sur les possibilités de rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative. Cette décision, guidée justement par le faible traitement littéraire de notre objet de recherche, limite de fait les possibilités d'entrer dans le détail de l'analyse de chacune d'entre elles. Nous pourrions donc regretter une analyse parfois trop superficielle des résultats de notre enquête.

Conclusion générale du troisième chapitre

Ce dernier chapitre a été l'occasion d'analyser les différentes solutions que France Active MPA-Occitanie peut apporter aux besoins financiers et appréhensions à l'endettement de l'agriculture alternative.

Il en ressort que pour chacune des trois figures de rapport au crédit bancaire, les solutions proposées ne sont que partielles.

Pour la première figure, le FIA est un outil alternatif au crédit bancaire intéressant, mais son montant est trop faible pour les productions animales et les fonds sont insuffisants pour répondre à la demande régionale. Par ailleurs, la recherche de bancarisation future revendiquée par FAMPAAO peut être analysée comme une tentative de rationalisation des comportements critiques à l'égard du crédit bancaire.

Pour la seconde figure, l'outil de garantie bancaire est intéressant en ce qu'il permet de réduire le risque pris par les porteurs de projet. Néanmoins, son montant maximal et ses conditions d'éligibilités réduisent sa portée. De plus, la garantie bancaire n'est actuellement pas construite spécifiquement pour l'agriculture alternative.

Pour la troisième figure, le FIA est intéressant, mais son montant est trop faible pour certains projets en précarité économique importante. Ils sont donc contraints de mobiliser du financement bancaire garanti par FAMPAAO, alors même qu'ils préféreraient s'en passer.

Ces solutions ne sont pas parfaites mais pourraient néanmoins constituer la base d'une réponse adaptée aux besoins identifiés dans le deuxième chapitre.

Cependant, le développement de l'agriculture alternative est un enjeu national comme nous avons pu le voir dans le premier chapitre. Nous avons donc tenté d'identifier les

principales limites au développement d'une solution à l'échelle du réseau national de France Active, et défini quelques pistes visant à débloquent certaines de ces limites.

Enfin, dans un souci d'honnêteté intellectuelle, nous avons utilisé ce dernier chapitre pour apporter quelques limites au travail de recherche effectué.

Conclusion générale

Le développement d'une agriculture alternative au modèle agricole productiviste est un enjeu de taille au regard des problématiques structurelles qui touchent le monde agricole contemporain. Ce modèle agricole alternatif repose à la fois sur la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses des aspirations environnementales et sociales de la population française et sur la facilitation de l'accès au métier d'agriculteur.ice pour des personnes non issues du monde agricole.

Ce mémoire avait pour objectif d'étudier les perspectives de développement de l'agriculture alternative dans une optique de financement. L'hypothèse initiale consistait à dire que les différences de profils et de pratiques entre l'agriculture alternative et l'agriculture productiviste entraîneraient une différence dans le rapport au financement, et plus particulièrement dans le rapport au crédit bancaire.

Cette première hypothèse posée, il s'agissait ensuite d'analyser en quoi la finance solidaire, et plus particulièrement le réseau France Active, pouvait représenter une solution de financement alternative appropriée, pour permettre le développement spécifique de l'agriculture alternative.

La réponse à ces questions s'est faite en plusieurs étapes. Premièrement, nous avons pu constater l'intérêt de traiter de la question du développement de l'agriculture alternative compte tenu des limites environnementales et sociales du modèle agricole aujourd'hui dominant. Dans une perspective de financement, le développement de cette alternative se heurte à des difficultés relevant du financement public ainsi que du financement bancaire privé. Face à ces difficultés, la finance solidaire, dont la définition s'établit en creux des lacunes du crédit bancaire, tant dans l'accès aux financements que dans la volonté revendiquée de construire des relations de confiance avec les débiteur.es, semble être une alternative de financement intéressante.

Deuxièmement, nos quinze entretiens réalisés auprès d'agriculteur.ices alternatif.ves ont mis en évidence que le rapport au crédit bancaire n'était pas une caractéristique de différenciation entre l'agriculture alternative et l'agriculture productiviste. Cependant, certains facteurs, tels que les motivations à l'installation, la précarité économique pré-installation, les expériences agricoles ou encore la revendication de valeurs paysannes, peuvent entraîner un rapport différent au financement bancaire dans l'agriculture alternative. Deux figures ressortent plus particulièrement : les non endetté.es bancaire par choix et les endetté.es bancaire contraint.es. Pour ces personnes, le financement bancaire ne constitue pas une solution de financement à l'installation agricole désirable. Parmi les raisons avancées nous retrouvons des raisons idéologiques, un besoin financier moins important, et des appréhensions importantes à l'endettement bancaire.

Troisièmement, le rapport au crédit bancaire de l'agriculture alternative ainsi défini, nous avons pu le mettre en perspective des solutions proposées par un acteur de la finance solidaire, FAMPAO, pour en évaluer la pertinence. De prime abord, les solutions proposées

reçoivent un relatif bon écho auprès des personnes enquêtées, ce qui démontre de leur pertinence. Cependant, notre analyse montre également des limites importantes aux outils financiers ainsi qu'à la vision stratégique du réseau France Active qui relativisent cette première impression.

En définitive, les solutions proposées par FAMPAO constituent la base d'une solution qui pourraient amener à un développement spécifique de l'agriculture alternative. Néanmoins, les limites sont aujourd'hui trop importantes pour conclure ce travail en disant que ces solutions sont aujourd'hui pleinement efficaces.

Par ailleurs, la question du développement de l'agriculture alternative se pose au niveau national et pas seulement occitan. Or, notre troisième chapitre expose que malgré la proximité relative des valeurs portées par l'agriculture alternative et la mission sociale du réseau France Active, l'architecture des outils financiers proposés au niveau national n'est pas particulièrement orientée vers le développement de l'agriculture alternative plus que de l'agriculture productiviste. De plus, des limites en termes de vision stratégique rendent la possibilité d'un développement d'une solution adaptée aux besoins financiers de l'agriculture alternative au niveau national peu vraisemblable à court terme.

Cette conclusion nécessite d'être modérée par le fait que France Active ne peut être considérée comme une solution unique aux besoins de financement exprimés par l'agriculture alternative. D'autres réseaux de finance solidaire peuvent constituer des solutions complémentaires, tels que l'ADIE ou le réseau France Initiative également présents dans le secteur agricole. Par ailleurs, des solutions institutionnelles existent, comme les garanties sur prêt bancaire FOSTER et INAF portées respectivement par la région Occitanie et l'état.

Juger de la pertinence des solutions proposées par le réseau France Active sans prendre en compte cet environnement est une limite importante à notre analyse qui introduit un biais dans ses conclusions. Une recherche complémentaire pourrait donc être réalisée pour étudier si l'ensemble de ces solutions alternatives ou complémentaires au financement bancaire permettent de soutenir spécifiquement le développement de l'agriculture alternative.

Bibliographie

- Agreste. (2020a). *Âge et devenir des exploitations agricoles*. Recensement agricole 2020. <https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/age-et-devenir-des-exploitations-agricoles.html>
- Agreste. (2020b). *La superficie agricole utilisée*. Recensement agricole 2020. <https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/la-superficie-agricole-utilisee.html>
- Ansart, S., Duymedjian, R., & Poissonnier, H. (2012). Chapitre 5 : L'entrepreneur bricoleur ou les pratiques affichées de l'entrepreneur du XXIe siècle. In *L'entrepreneur au 21e siècle* (p. 75-100). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.gomez.2012.01.0075>
- Artis, A. (2011). *La finance solidaire : Un système de relations de financement*. [Phdthesis, Université de Grenoble]. <https://theses.hal.science/tel-00758990>
- Barbau, R., & Iladoy, J. (2012). Reconnaissance, soutien et maintien des petites fermes. *Pour*, 1(213), 23-30. <https://doi.org/10.3917/pour.213.0023>
- Barral, S., & Pinaud, S. (2017). Accès à la terre et reproduction de la profession agricole. Influence des circuits d'échange sur la transformation des modes de production. *Revue Française de Socio-Économie*, 1(18), 77-99. <https://doi.org/10.3917/rfse.018.0077>
- Béji-Bécheur, A., Vidaillet, B., & Hildwein, F. (2021). Présentation. In *Organisons l'alternative!* (p. 155-156). EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.beji.2021.01.0155>
- Beus, C. E., & Dunlap, R. E. (1990). Conventional versus Alternative Agriculture : The Paradigmatic Roots of the Debate. *Rural Sociology*, 55(4), 590-616. <https://doi.org/10.1111/j.1549-0831.1990.tb00699.x>
- Bévant, D. (2003). Les associations sont-elles des entreprises ? In *Les associations entre bénévolat et logique d'entreprise* (p. 49-65).
- Biteau, B. (2022). Changer d'agriculture pour faire face à la crise de l'eau. *DARD/DARD*, 1(7), 40-51. <https://doi.org/10.3917/dard.007.0040>
- Bouchedor, A. (2013). Chapitre 13 : « Ils voulaient tout hypothéquer » : Focus sur les garanties solidaires. In *Une autre finance pour une autre agriculture* (Yves Michel, p. 145-152).
- Bourdieu, P. (1963). *La société traditionnelle : Attitude à l'égard du temps et conduite économique*. 5(1), 24-44. <https://doi.org/10.3406/sotra.1963.1127>
- Brulé-Françoise, A., Faivre-Dupaigre, B., Fouquet, B., Tafforeau, M.-J. N., Rozières, C., & Torre, C. (2016). Le crédit à l'agriculture, un outil-clé du développement agricole.

- Techniques Financières et Développement*, 3-4(124), 35-52.
<https://doi.org/10.3917/tfd.124.0035>
- Calmès, R. (2002). *Le tournant agricole*. *Cahiers Nantais*, 58(1), 1-11.
<https://doi.org/10.3406/canan.2002.1052>
- Carron, R. (1987). Quelles agricultures financer demain ? *Économie rurale*, 182(II. Financement et capitalisation de l'agriculture. 2e partie), 75-79.
<https://doi.org/10.3406/ecoru.1987.3871>
- Chartier, L. (2013). Chapitre 3 : Dans l'engrenage de l'endettement. In *Une autre finance pour une autre agriculture* (Yves Michel, p. 53-61).
- Chatellier, V. (2021). L'hétérogénéité des revenus des actifs non salariés au sein de l'agriculture française : Un regard au travers de deux grilles typologiques. *Économie rurale*, 4(378), 57-75. <https://doi.org/10.4000/economierurale.9410>
- Commission Européenne. (2021). *Statistical Factsheet France* (Agriculture and Rural Development, p. 18). Commission européenne.
https://agriculture.ec.europa.eu/document/download/2e6840dd-1fe6-4d9f-9695-0a8a7d276ab5_en?filename=agri-statistical-factsheet-fr_en.pdf
- Coulmont, B. (s.d.). *Le prénom : Une catégorie sociale*. <https://coulmont.com/bac/>
- Courleux, F. (2011). Augmentation de la part des terres agricoles en location : Échec ou réussite de la politique foncière ? *Economie et statistiques*, 444-445, 39-53.
<https://doi.org/10.3406/estat.2011.9642>
- Coutellec, L. (2013). Introduction : Paysans et citoyens, malgré tout ! In *Une autre finance pour une autre agriculture* (Yves Michel, p. 15-27).
- d'Allens, G. (2020, juillet). Algues vertes en Bretagne : 4 points pour comprendre le problème. *Reporterre, le média de l'écologie*. <https://reporterre.net/Algues-vertes-en-Bretagne-4-points-pour-comprendre-le-probleme>
- Delecourt, S., Carpentier, M., & Sebaut, B. (2013). Chapitre 8 : Installation, maintien et développement d'une ferme : Quels sont les besoins financiers ? In *Une autre finance pour une autre agriculture* (Yves Michel, p. 105-114).
- Delfosse, C., & Vaudois, J. (2000). Éditorial. *Hommes et Terres du Nord*, 4(Agriculture et territoire), 189-191. www.persee.fr/doc/htn_0018-439x_2000_num_4_1_2737

- Deverre, C. (2011). Agricultures alternatives et transformation des systèmes alimentaires. *Pour*, 5(212), 39-50. <https://doi.org/10.3917/pour.212.0039>
- Dufour, A., & Lanciano, É. (2012). Les circuits courts de commercialisation : Un retour de l'acteur paysan ? *Revue Française de Socio-Économie*, 1(9), 153-169. <https://doi.org/10.3917/rfse.009.0153>
- Duymedjian, R. & Rüling, C.-C. (2010). Towards a Foundation of Bricolage in Organization and Management Theory. *Organization Studies*, 31(2), 133-151. <https://doi.org/10.1177/0170840609347051>
- EY. (2021). *Évaluer l'opportunité de recourir à des instruments financiers en Occitanie* (p. 28). EY. https://www.europe-en-occitanie.eu/IMG/pdf/etude_ex-ante_ifs21-27_occitanie_rapport_synthese.pdf
- Féret, S. (2013). Chapitre 6 : Quelle est l'actualité des « agricultures alternatives » en 2013. In *Une autre finance pour une autre agriculture* (Yves Michel, p. 15-27).
- fi-compass. (2020). *Financial needs in the agriculture and agri-food sectors in France* (p. 78). https://www.fi-compass.eu/sites/default/files/publications/financial_needs_agriculture_agrifood_sectors_France_0.pdf
- France Active. (2024a). *Nos missions*. Découvrir France Active. <https://www.franceactive.org/decouvrir-france-active/nos-missions/>
- France Active. (2024b). *Vous êtes prêt.e.s à créer votre entreprise*. Accélérer votre réussite. <https://www.franceactive.org/accelerer-votre-reussite/vous-etes-pret-e-s-a-creer-votre-entreprise/>
- France Active. (2024c). *L'engagement au cœur de notre action*. Découvrir France Active. <https://www.franceactive.org/decouvrir-france-active/piliers-engagement/>
- FranceAgriMer. (2023). *Les performances à l'export des filières agricoles et agroalimentaires françaises* (p. 74). FranceAgriMer. https://www.franceagrimer.fr/content/download/71303/document/BIL-MUL-PERF_AGRIS_AGRO_EXPORT_2022.pdf
- Gazo, C. (2023). Figures du « retour à la terre ». Entre projet professionnel, projet de vie et engagement politique. *Multitudes*, 3(92), 73-78. <https://doi.org/10.3917/mult.092.0073>

- Gervais, M. (1972). L'économie agricole française 1955-1970. In *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine* (p. 1-39). Presses de Sciences Po. <https://www.cairn.info/l-univers-politique-des-paysans-dans-la-france--9782724602285-p-1.htm>
- Griffon, M. (2013). Vers une septième révolution agricole. *Revue Projet*, 1(332), 11-19. <https://doi.org/10.3917/pro.332.0011>
- Gris, F. (2023). « On ne naît plus paysan, on le devient. » Sur quelques récits néoruraux français contemporains. *Revue des sciences humaines*, 349, Article 349. <https://doi.org/10.4000/rsh.1624>
- Guérin, I., & Vallat, D. (2000). Très petites entreprises et exclusion bancaire en France : Les partenariats associations-banques. *Revue d'économie financière*, 58(L'exclusion bancaire), 151-162. <https://doi.org/10.3406/ecofi.2000.3488>
- Guillemin, P. (2023). Le crowdfunding maraîcher en Normandie. Levier de transition d'agrosystèmes productivo-résidentiels. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 384, Article 384. <https://doi.org/10.4000/economierurale.11231>
- Hervieu, B., & Purseigle, F. (2008). Troubled Pastures, Troubled Pictures : French Agriculture and Contemporary Rural Sociology: Rural Sociology. *Rural Sociology*, 73(4), 660-683.
- Hugues, A. (2013). Chapitre 1 : Le financement de l'agriculture : Entre politiques d'aides, politiques de crédit et politique agricole commune. In *Une autre finance pour une autre agriculture* (Yves Michel, p. 29-38).
- Jany-Catrice, F. (2012). Chapitre 2. La performance des économies de services. In *La performance totale : Nouvel esprit du capitalisme ?* (p. 39-76). Presses universitaires du Septentrion. <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.9165>
- Laferté, G. (2021). Des revenus à la position sociale : Reclassement des agriculteurs. *Économie rurale*, 4(378), 159-174. <https://doi.org/10.4000/economierurale.9560>
- Lassalas, M., Guyomard, H., Déstang-Dessendre, C., Chatellier, V., & Dupraz, P. (2023). *La mise en œuvre de la nouvelle politique agricole commune en France ne sera pas ambitieuse sur le plan environnemental*. <https://hal.inrae.fr/hal-04353356/document>
- Lazzarato, M. (2011). *La fabrique de l'homme endetté : Essai sur la condition néolibérale*. Éditions Amsterdam.

- Le Velly, R. (2017). Chapitre 9 : Dynamiques des systèmes alimentaires alternatifs. In *Systèmes agroalimentaires en transition* (p. 149-158). Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.lubel.2017.01.0149>
- Lefebvre, F., & Quelen, M. (2004). Le renouvellement des générations agricoles bientôt assuré par des citoyens ? - *Le devenir des agriculteurs installés hors du cadre familial*. CNASEA. [Lien](#)
- Lefebvre, L. & Rouquette, C. (2011). Les prix du foncier agricole sous la pression de l'urbanisation. *Economie et Statistique*, 444-445, 155-180. [Lien](#)
- Martin, J.-P. (2005a). 6. Les combats fondateurs. In *Histoire de la nouvelle gauche paysanne* (p. 79-92). La Découverte. <https://www.cairn.info/histoire-de-la-nouvelle-gauche-paysanne--9782707146311-p-79.htm>
- Martin, J.-P. (2005b). 12. Combats communs et luttes séparées. In *Histoire de la nouvelle gauche paysanne* (p. 140-147). La Découverte. <https://www.cairn.info/histoire-de-la-nouvelle-gauche-paysanne--9782707146311-p-140.htm>
- Martin, J.-P. (2005c). 19. Promouvoir une « agriculture paysanne ». In *Histoire de la nouvelle gauche paysanne* (p. 215-224). La Découverte. <https://www.cairn.info/histoire-de-la-nouvelle-gauche-paysanne--9782707146311-p-215.htm>
- Marx, K. (1867). *Le Capital: Vol. Tome 1* (Gallimard).
- Micoud, A. (2021). Les différentes étapes de l'installation de l'agriculture productiviste. *DARD/DARD*, 1(5), 31-33. <https://doi.org/10.3917/dard.005.0031>
- Morel, K. (2016). *Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude inductive combinant méthodes qualitatives et modélisation*. [Phdthesis, Université Paris Saclay]. <https://hal.science/tel-02801554>
- Mouchet, C., & Le Clanche, J.-F. (2007). Un nouveau regard sur les petites exploitations. *Pour*, 2(194), 67-73. <https://doi.org/10.3917/pour.194.0067>
- Mundler, P., & Ponchelet, D. (1999). Agriculture et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs. *Économie rurale*, 253(Emploi agricole, emploi rural. Continuités, ruptures, innovations), 21-27. <https://doi.org/10.3406/ecoru.1999.5110>
- Parigot, J. (2016). De la production d'une organisation alternative via l'espace : Le cas des lieux intermédiaires dans le secteur du théâtre. *Gestion et management*. [Université Paris sciences et lettres]. https://theses.hal.science/tel-01581115v1/preview/pdf2star-1484910192-Parigot_these_finale.pdf#page=2

- Projet de loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture, 2436, Assemblée Nationale 03/04/2024. Consulté 29 mai 2024, à l'adresse https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/116b2436_projet-loi
- PwC EU Services. (2017). *Evaluer l'opportunité de recourir à des instruments financiers sur le territoire de l'ex Midi-Pyrénées* (p. 344). PwC. https://www.fi-compass.eu/sites/default/files/publications/etude_evaluation_ex-ante_fis_mp_rapport_final.pdf
- Quelin, C. & de Rincquesen, H. (2012). *L'installation sans DJA* (mission Europe, international, études, p. 1-20). Direction des interventions régionales, de l'emploi et des politiques sociales, Agence de Services et de Paiement. https://www.ordalr.org/IMG/pdf/installation_sans_dja_asp_etudes_2012.pdf
- Quelles propositions retenir pour une trajectoire de transformation agricole à la hauteur des défis d'adaptation au changement climatique ?* (2023, mai 4). [Vidéo]. Agreenium. <https://www.canal-u.tv/chaines/agreenium/quelles-propositions-retenir-pour-une-trajectoire-de-transformation-agricole-a-la>
- Servet, J.-M., Blanc, J., Guérin, I., & Vallat, D. (1999). *Exclusion et liens financiers : Rapport du Centre Walras, 1999-2000*. FeniXX.
- Soussana, J.-F., & Lemaire, G. (2014). Coupling carbon and nitrogen cycles for environmentally sustainable intensification of grasslands and crop-livestock systems. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 190, 9-17. <https://doi.org/10.1016/j.agee.2013.10.012>
- Tassel, M. (2018). D'une « révolution agricole » à l'autre : Redéfinir des cadres conceptuels ? *Pour*, 2-3(234-235), 37-43. <https://doi.org/10.3917/pour.234.0037>
- Vincent, L.-A. (1965). Population active, production et productivité dans 21 branches de l'économie française (1896-1962). *Economie et Statistique* 20(2), 73-108. <https://doi.org/10.3406/estat.1965.10256>
- Walt Whitman Rostow. (1963). *Les étapes de la croissance économique* (Seuil, Vol. 16).

Annexes

Annexe 1 : le guide d'entretien

1. Profil de l'enquêté.e

- Quel est votre type de production
- Quelle est votre situation familiale ?
- Quels sont les liens que vous entretenez avec vos voisins agriculteur.ices ?
- Vous sentez-vous intégré.e au tissu social local ?

2. Installation

- En quelle année vous-êtr.e vous installé.e
- Avez-vous rencontré des difficultés ?
- Quelles étaient vos motivations à l'installation ? Sont-elles les mêmes qui vous poussent à continuer ?
- Etes-vous satisfait.e de ce choix de vie ?
- Pour quelles raisons avez-vous choisi de vous installer progressivement / de manière classique ?

3. Plan de financement

- Quel a été le coût de votre installation ?
- Quels moyens financiers avez-vous utilisé pour vous installer ?
- En quelle proportion ?
- Qu'est-ce qui a motivé votre choix ?
- Auriez-vous aimé faire autrement ? Pourquoi ?

4a. Pour les personnes ayant eu recours au crédit bancaire

- Pour quelle raison avez-vous choisi de faire un emprunt bancaire ?
- Si vous aviez eu le choix, l'auriez-vous fait quand même ? pour quelle raisons ?
- Par quelle banque êtes-vous passé.es ? Est-ce que ça se passe bien ?

Difficultés / appréhensions

- Avez-vous rencontré des difficultés d'accès au crédit bancaire ? Des réticences lors de la présentation de votre projet par exemple, des garanties importantes demandées,...
- A quoi attribuez-vous ces difficultés ?
- De votre côté, aviez-vous des appréhensions vis-à-vis du recours au crédit bancaire pour votre installation ?

4b. Pour les personnes n'ayant pas fait d'emprunt bancaire

- Lors de votre installation, vous n'avez pas fait d'emprunt bancaire pour financer votre projet. Pour quelles raisons ?
- Si vous aviez pu faire un emprunt bancaire, l'auriez-vous fait ?

Difficultés / appréhensions

- Aviez-vous des appréhensions vis-à-vis du recours au crédit bancaire pour votre installation ?
- Avez-vous rencontré des difficultés à recourir au crédit bancaire ?
- Envisagez-vous de faire un emprunt bancaire à présent ?

5. Rôle de France Active

- Le soutien de France Active vous-a-t-il été utile ? Dans quelles mesures ?
- Estimez-vous que France Active vous a aidé dans votre rapport à la banque ?

6. Lien entre crédit bancaire et agriculture

- Selon vous, quel rôle joue le secteur bancaire dans l'agriculture ?
- Trouvez-vous que les banques répondent suffisamment aux attentes et besoins des agriculteur.ices ?
- Considérez-vous que les agriculteur.ices ont un rapport particulier à l'emprunt bancaire ?
- Connaissez-vous des agriculteur.ices qui ont un rapport particulier à l'emprunt ? Pour quelle raisons selon vous ?

Annexe 2 : Extrait du dictionnaire de codage

Thème	Installation DJA (4 ;6 ; 8)	Installation hors DJA avec emprunt (1 ; 3 ; 7 ; 9 ;10 ;12 ; 14 ;15)	Installation hors emprunt hors DJA (2 ;5 ;11 ;13)
Profil de l'installé.e	<ul style="list-style-type: none"> * - 40 ans (4 ;6 ;8) * Ingénieur agricole (4) * Diplôme agri (7 ; 8) * HCF (4 ;7) * + 3 ans d'expériences agricole (4 ; 8) * 1-3 ans d'expériences agricole (6) * Administrateur ADEAR (6) * Militant CP (6) 	<ul style="list-style-type: none"> * + 40 ans (1 ;3 ;7 ; 10 ;12 ;15) ; -40 ans (9 ;14) * Diplôme agricole (1 ;7 ;9 ;10 ;12 ;14 ;15) * Pas de diplôme agricole (3) * HCF (1 ;3 ;7 ;9 ; 10 ;12 ;14 ;15) * < 1 an d'expériences agricole (1 ;3 ;7 ; 9 ;10) * 1-3 ans d'expériences agricole (12 ;15) * + 3 ans d'expériences agricole (14) * Adhérente CP (7 ; 12 ; 14 ; 15) * Issu du monde agricole (14) 	<ul style="list-style-type: none"> * - 40 ans (2 ;5 ; 11) ; + 40 ans (13) * Diplôme agricole (5 ; 11 ;13) * Pas de diplôme agricole (2) * HCF (2 ;5 ; 11 ;13) * 1-3 ans d'expériences agricole (2) * + 3 ans d'expériences agricole (5 ;11) * 0 expériences agricole (13) * Issue du monde agricole (5) * Présidente ADEAR (5) * Militante CP (5)
Type d'installation	<ul style="list-style-type: none"> * Classique (4 ;6) * Reprise (8) 	<ul style="list-style-type: none"> * Progressive (1 ;7 ;9 ;10 ; 14) * Classique (3 ;12 ;15) 	<ul style="list-style-type: none"> * Progressive (2 ;5 ; 11 ;13)
Explication type d'instal	<ul style="list-style-type: none"> * Matériel adapté (4) * Temps d'installation (4 ;6) 	<ul style="list-style-type: none"> * Pas le choix (7 ; 9 ;15) * Incité par formatrice (10) * Temps d'installation (12) * Matériel adapté (3, 12 ;15) * Moins de pression financière (10 ; 14) 	<ul style="list-style-type: none"> * Pas le choix (2) * Meilleur revenu (2) * Monter en compétence (5 ,11 ;13) * Petit projet (11) * Moins de pression (13)
Vision du crédit bancaire	<ul style="list-style-type: none"> * Etape nécessaire (4 ;6 ;8) * Logique de prévision (4) * Permet d'aller plus vite (4 ;6) * Pas le choix (8) 	<ul style="list-style-type: none"> * Etape nécessaire (1 ;3 ; 12 ;15) * Pas le choix (7 ;9 ; 10 ; 14) * Pas rebutée à l'idée de s'endetter (9) * Permet d'aller plus vite (10) * Peur de faire un crédit (14) 	<ul style="list-style-type: none"> * Etape facultative (2) * Logique de provision (2 ; 11 ;13) * Critique idéologique (2 ; 5 ; 11) (aliénation) * Trop cher (2 ; 5) * Permet d'aller plus vite (2 ; 5)
H5 : Peur de l'engagement sur la durée	<ul style="list-style-type: none"> * Peur de s'engager sur des crédits importants et sur le LT (8) 	<ul style="list-style-type: none"> * Peur de la pression financière (10 ;14) * Peur du futur incertain (10 ;14) * Peur de s'engager sur des crédits importants et sur le LT (14) * Peur de ne pas savoir rembourser (14) 	<ul style="list-style-type: none"> * Peur de s'engager sur des crédits importants et sur le LT (5 ;11 ;13) * Peur de la pression financière (5 ;11 ;13) * Souhaite rembourser plus tôt (11)

Note : les numéros de 1 à 15 correspondent aux numéros d'entretiens introduits dans le *tableau 1*.

Liste des sigles

AB : Agriculture Biologique

ADEAR : Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Economique

AIRDIE : Association territoriale du réseau France Active sur l'ancienne région Languedoc-Roussillon

BFR : Besoin en Fonds de Roulement

CC : Circuit Court

CF : Cadre Familial

DJA : Dotation Jeunes Agriculteur.ices

DNA : Dotation Nouvelles.aux Agriculteur.ices

DU : Dispositif Unique

ESS : Economie Sociale et Solidaire

FAMPAO : France Active Midi-Pyrénées Active Occitanie

FIA : Fonds à l'Initiative Agri-rural

FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitant.es Agricoles

HA : Hectare

HCF : Hors Cadre Familial

MIRAMAP : Mouvement Inter-Régional des AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)

NEF : Nouvelle Economie Fraternelle (coopérative de finance solidaire)

PAC : Politique Agricole Commune

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PWC : PricewaterhouseCoopers (cabinet de conseil)

SCIC : Société Coopérative d'intérêt Collectif

SCOP : Société Coopérative de Production

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance

VD : Vente Directe

Table des figures et tableaux

<i>Tableau 1: échantillon de l'enquête qualitative</i>	28
<i>Tableau 2 : synthèse des différentes hypothèses de recherche</i>	36
<i>Tableau 3 : synthèse des principaux résultats du deuxième chapitre</i>	52
<i>Figure 1 : représentation de la pertinence des outils de FAMPAO pour les différentes typologies de rapport au crédit bancaire</i>	57

Table des matières

REMERCIEMENTS	1
SOMMAIRE	2
INTRODUCTION GENERALE	4
CHAPITRE 1 : L'AGRICULTURE FRANÇAISE ET SON FINANCEMENT	8
1. UNE AGRICULTURE EN TRANSITION.....	8
1.1. <i>Après la seconde guerre mondiale, le développement d'un modèle agricole productiviste.....</i>	<i>8</i>
1.2. <i>Les limites environnementales et sociales du modèle agricole productiviste.....</i>	<i>10</i>
1.2.1. Un appauvrissement des sols et des émissions importantes	10
1.2.2. Baisse structurelle de la population agricole	11
1.2.3. Agrandissement de la taille des fermes	12
1.3. <i>Le développement de formes alternatives</i>	<i>13</i>
1.3.1. Une alternative par les pratiques	13
1.3.2. Une alternative dans les profils.....	14
2. LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE.....	16
2.1. <i>Les différents types de financement à disposition des projets d'installation agricole</i>	<i>17</i>
2.1.1. Les différentes stratégies d'installation.....	17
2.1.2. Les moyens de financer l'installation agricole.....	18
2.2. <i>Des financements publics orientés vers l'agriculture productiviste</i>	<i>19</i>
2.3. <i>Un financement bancaire qui n'est pas à la hauteur des enjeux.....</i>	<i>21</i>
2.3.1. Les limites générales du financement bancaire à l'agriculture.....	21
2.3.2. Les limites du financement bancaire pour l'agriculture alternative.....	22
3. REpondre à l'ALTERNATIF PAR L'ALTERNATIF : LE ROLE DE LA FINANCE ALTERNATIVE DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ALTERNATIVE	23
3.1. <i>La finance solidaire, une réponse aux difficultés de financement de l'agriculture alternative</i>	<i>23</i>
3.2. <i>Les spécificités du réseau France Active et son intérêt pour le financement de l'agriculture alternative</i>	<i>24</i>
3.3. <i>Méthodologie et échantillonnage de l'enquête qualitative</i>	<i>26</i>

CHAPITRE 2 : LE RAPPORT AU CREDIT BANCAIRE POUR LES AGRICULTEUR.ICES ALTERNATIF.VES	30
1. LES DETERMINANTS D'UN RAPPORT DIFFERENT AU CREDIT BANCAIRE	30
1.1. <i>Un rapport au crédit bancaire guidé par une différence dans le besoin</i>	30
1.1.1. Des besoins de crédit bancaire moins importants	30
1.1.2. Une préférence pour les ressources d'origine interne	31
1.2. <i>Un rapport au crédit bancaire guidé par une volonté d'émancipation idéologique de l'économie capitaliste et de l'agriculture productiviste</i>	32
1.2.1. Une critique générale de l'économie néolibérale	32
1.2.2. La revendication politique d'une agriculture paysanne en opposition à l'agriculture productiviste.....	32
1.3. <i>Un rapport au crédit bancaire régit par des appréhensions à l'endettement</i>	33
1.3.1. La peur de l'engagement sur la durée	33
1.3.2. La peur de perdre en autonomie	34
1.3.3. La peur du regard des autres	34
1.3.4. La peur de se voir refuser un emprunt bancaire	34
2. LE RAPPORT AU CREDIT BANCAIRE POUR LES AGRICULTEUR.ICES ALTERNATIF.VES	36
2.1. <i>La figure du / de la non endetté.e bancaire par choix.....</i>	36
2.1.1. Un profil jeune et paysan	37
2.1.2. De petites fermes peu mécanisées en installation progressive	38
2.1.3. Validation de l'hypothèse 1 : un besoin de crédit moins important.....	38
2.1.4. Validation de l'hypothèse 2 : une préférence pour les financements internes	39
2.1.5. Validation de l'hypothèse 3 : un avis critique sur l'endettement	39
2.1.6. Hypothèses 4 et 5 : Une vision paysanne de l'emprunt bancaire	39
2.1.7. Hypothèse 6 : une recherche d'autonomie.....	40
2.2. <i>La figure de l'endetté.e bancaire par choix.....</i>	41
2.2.1. Un profil entrepreneurial	41
2.2.2. Des fermes mécanisées en installation classique	42
2.2.3. Un rapport au crédit bancaire conventionnel	42
2.3. <i>La figure de l'endetté.e bancaire contraint.e.....</i>	43
2.3.1. Un profil paysan précaire	43
2.3.2. Des fermes de petite envergure en installation progressive.....	44
2.3.3. Un rapport au crédit bancaire conflictuel.....	45
3. LES FACTEURS EXPLICATIFS DES RAPPORTS AU CREDIT BANCAIRE DES AGRICULTEUR.ICES ALTERNATIF.VES	47

3.1.	<i>L'influence des expériences antérieures sur le besoin et la perception de l'endettement</i>	<i>47</i>
3.2.	<i>L'influence de l'âge à l'installation sur le besoin et la perception de l'endettement</i>	<i>48</i>
3.3.	<i>L'influence des motivations à l'installation sur le rapport au crédit bancaire de la troisième figure et sur la vision critique du système bancaire.....</i>	<i>49</i>
3.4.	<i>L'influence du capital économique pré-installation sur le rapport au crédit bancaire</i>	<i>50</i>
3.5.	<i>L'influence du rapport au temps et à la nature dans le rapport au crédit bancaire de la première et troisième figure.....</i>	<i>50</i>

CHAPITRE 3 : APPORTS ET LIMITES DU SOUTIEN DE FRANCE ACTIVE AU DEVELOPPEMENT SPECIFIQUE DE L'AGRICULTURE ALTERNATIVE..... 53

1.	APPORTS ET LIMITES DES PRINCIPAUX OUTILS FINANCIERS PROPOSES PAR FAMPAO... 53	
1.1.	<i>Aux non endetté.es bancaire par choix, une solution de financement alternatif adapté.....</i>	<i>53</i>
1.2.	<i>Aux endetté.es bancaire par choix, une solution de garantie bancaire partiellement adaptée.....</i>	<i>54</i>
1.3.	<i>Aux endetté.es bancaire contraint.es, plusieurs solutions adaptées.....</i>	<i>55</i>
2.	LES LIMITES AU DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FINANCEMENT ADAPTEE AUX BESOINS DE L'AGRICULTURE ALTERNATIVE..... 58	
2.1.	<i>Les limites des outils financiers proposés par FAMPAO</i>	<i>58</i>
2.2.	<i>Les limites dans le positionnement stratégique de France Active</i>	<i>60</i>
2.3.	<i>Les limites à un déploiement national de l'offre agricole dans le réseau France Active.....</i>	<i>61</i>
2.3.1.	<i>La faible notoriété du réseau France Active dans les réseaux d'accompagnement et de financement à l'agriculture.....</i>	<i>61</i>
2.3.2.	<i>Une ambition nationale en direction de l'agriculture qui reste à démontrer</i>	<i>62</i>
2.3.3.	<i>Un manque de moyens financiers pour un développement plus massif du FIA</i>	<i>62</i>
3.	LES LIMITES DE LA RECHERCHE MENEES..... 63	
3.1.	<i>Les limites dues à l'échantillon</i>	<i>63</i>
3.2.	<i>Les limites dues à la conception théorique.....</i>	<i>64</i>

CONCLUSION GENERALE 67

BIBLIOGRAPHIE	69
ANNEXES	75
ANNEXE 1 : LE GUIDE D'ENTRETIEN.....	75
ANNEXE 2 : EXTRAIT DU DICTIONNAIRE DE CODAGE.....	77
LISTE DES SIGLES	78
TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX	79

Résumé

Ce mémoire a pour objectif d'étudier les possibilités de financement de l'agriculture alternative par la finance solidaire à partir d'une étude du rapport au crédit bancaire des agriculteur.ices alternatif.ves. Plus particulièrement, nous nous intéressons au cas de l'association territoriale France Active MPA-Occitanie (FAMPAO), antenne du réseau France Active dans l'ancienne région Midi-Pyrénées. Dans cet écrit, l'agriculture alternative est comprise comme alternative au modèle agricole productiviste, aujourd'hui largement dominant en France.

Notre travail se base sur l'hypothèse d'un rapport spécifique au crédit bancaire dans l'agriculture alternative. Cette première hypothèse est complétée par un total de neuf hypothèses sur le rapport au crédit bancaire de l'agriculture alternative.

Afin de vérifier ces hypothèses, nous avons réalisé une étude qualitative de quinze entretiens semi-directifs auprès d'agriculteur.ices alternatif.ves soutenus par l'association FAMPAO. Cette enquête nous a permis d'identifier l'existence de trois principales figures du rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative. La figure du / de la non endetté.e bancaire par choix, la figure de l'endetté bancaire par choix et la figure du / de la non endetté.e bancaire contraint.e. Ces différentes figures ont pu être rapprochées de figures sociologiques précédemment étudiées par d'autres auteur.ices. Par ailleurs, ce mémoire présente cinq possible facteurs explicatifs des différences dans le rapport au crédit bancaire de l'agriculture alternative.

La dernière partie de ce travail consiste à la mise en parallèle des besoins financiers des différentes figures du rapport au crédit bancaire dans l'agriculture alternative ; avec les outils de soutien à l'agriculture proposés par FAMPAO. Ainsi, nous avons pu constater les apports et limites du soutien de FAMPAO et plus largement de France Active au développement de l'agriculture alternative dans une perspective de financement.

Mots clés : finance solidaire, agriculture alternative, transition agricole, rapport au crédit bancaire, financement